



Bulletin Officiel

N° 5219 Vendredi 28 Octobre 2016

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT – STEQ - 2

COMMUNIQUE DE PRESSE

SERVICOM 3

INFORMATIONS POST AGO

ADVANCED E -TECHNOLOGIES : AETECH 4-7

MODIFICATION DES ORIENTATIONS DE PLACEMENT

TUNISIAN EQUITY FUND 8

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « AMEN BANK SUBORDONNE 2016 -1 » 9-13

COURBE DES TAUX

14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

15-16

ANNEXE I

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT – OPA -

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE -MIP- INITIEE PAR LA SOCIETE LAWCHAT TUNISIE

ANNEXE II

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2016

- SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB -

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT - STEQ
Siège Social : 8, rue 8601, Z.I Charguia I BP N°746 – 1080 Tunis

La société Tunisienne d'Equipelement – STEQ – publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2016.

NATURE DE L'INDICATEUR	UNITE	3ème TRIMESTRE		Du 01/01 au 30/09		EXERCICE
		2016(*)	2015	2016(*)	2015	2015
REVENUS (H.T)	Dinar	10 501 840	10 335 270	31 619 067	32 449 444	44 596 837
COÛT D'ACHAT MSES VENDUES (1)	Dinar	8 081 190	8 009 957	24 776 783	25 394 256	34 919 459
CHARGES FINANCIERES (2)	Dinar	1 045 066	490 807	3 334 162	1 293 349	2 462 260
PRODUITS FINANCIERS	Dinar	31 725	55	141 164	81 308	447 366
TRESORERIE NETTE (3)	Dinar	-1 032 582	557 083	-2 557 137	-2 221 658	-828 729
DELAI MOYEN REGL.FOURNISSEURS	Jours			110	100	54
NOMBRE DE POINTS DE VENTE		-	-	1	1	1
SURFACE TOTALE DE VENTE	m ²	-	-	1 600	1 600	1 600
MASSE SALARIALE (4)	Dinar	852 148	734 953	2 608 194	2 313 585	3 142 326
EFFECTIF MOYEN (5)	Agent	+4	+1	135	137	132

NB :

(*) Les indicateurs du 3^{ème} trimestre 2016, à caractère comptable, ont été déterminés par référence à l'arrêté semestriel certifié (en juin 2016)

- (1) Coût des ventes.
- (2) Charges financières = Charges d'intérêts + Pertes de change - Gains de change. Les provisions pour dépréciation financière des titres de participation, comptabilisées au niveau des charges financières nettes, n'ont pas été prises en compte au niveau de cette rubrique.
- (3) Les chiffres trimestriels représentent la variation entre le début et la fin de la période en question
- (4) Masse salariale = Charges de personnel - Provisions primes annuelles d'intéressement - Valorisation congés - Assurance Groupe.
- (5) Variation par rapport au trimestre précédent.

Commentaires & faits saillants:

1-Une légère évolution des ventes a été enregistrée au cours du troisième trimestre 2016 comparativement aux ventes du troisième trimestre 2015 (+1,6% par rapport au troisième trimestre 2016)

2-Les revenus au 30 septembre 2016 de la société STEQ connaissent une régression de 2,55% comparativement à la même période de l'année 2015

3-L'évolution des charges financières provient essentiellement du poste « pertes de change ».

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SERVICOM

Siège social : 65, Rue 8610 Zone Industrielle Charguia I - Tunis

La Société SERVICOM SA porte à la connaissance de ses actionnaires que l'assemblée générale extraordinaire convoquée le 08/11/2016 sera reportée à une date ultérieure qui sera fixée d'ici la fin d'année.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

Advanced e -Technologies : AeTECH

Z.I Ariana Aéroport 29 rue des Entrepreneurs Charguia II 2035 Tunis-Carthage

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 octobre 2016, la société AeTECH publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Advanced e-Technologies entérine le retard de la présente Assemblée, et considère que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

Cette résolution mise aux voix est adopté à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve ledit rapport, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adopté à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve desdits rapports.

Cette résolution mise aux voix est adopté à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il en résulte, une perte nette comptable de 1 217 363 Dinars Tunisiens.

Cette résolution mise aux voix est adopté à l'unanimité.

- Suite -

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et suivants, et 475 du code tunisien des sociétés commerciales, approuve les conventions qui y sont visées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit net comptable de l'exercice 2015 s'élevant à 1 217 363 Dinars Tunisiens en totalité au poste « Report à nouveau ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe l'allocation d'une somme annuelle de trois mille (3000) Dinars Tunisiens net d'impôt à chacun des administrateurs en fonction à titre des jetons de présence pour l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à l'ensemble des administrateurs en fonction pour leur gestion pendant l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité d'audit permanent à 250DT Net par membre / séance.

Les membres du comité d'audit sont :

- Madame Hajer MASMOUDI : Président du comité d'audit
- Monsieur Walid Ben RHOUMA : Membre
- Monsieur Jamel CHAIEB : Membre
- Monsieur Mongi CHAIEB : Membre

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Dixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des membres du conseil d'administration :

- Monsieur Zoubair CHAIEB : Président de conseil
- La Société STB SICAR : Membre
- Madame Hajer MASMOUDI : Membre
- Monsieur Walid BEN RHOUMA : Membre représentant les intérêts des petits porteurs
- Monsieur Jamel CHAIEB : Membre
- Monsieur Mongi CHAIEB : Membre

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Onzième résolution :

Constatant que le mandat du commissaire aux comptes vient à terme l'Assemblée Générale Ordinaire désigne le cabinet Horwath ACF représenté par Mr Nouredine BEN ARBIA en tant que commissaire aux comptes pour une période de trois ans qui s'achève avec la tenue de l'assemblée générale annuelle qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Suite -**2-Le bilan après affectation du résultat :**

AeTECH
BILAN
 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Solde au	
Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Actifs		
Actifs non courants		
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	406 434	396 534
Amortissements des immobilisations incorporelles	(284 220)	(243 253)
	122 214	153 281
Immobilisations corporelles	2 347 112	2 141 686
Amortissements des immobilisations corporelles	(1 641 943)	(1 408 571)
	705 169	733 115
Immobilisations financières	302 438	264 115
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	(206 626)	(206 626)
	95 813	57 489
Total des actifs immobilisés	923 196	943 885
Autres actifs non courants	34 545	104 908
Total des actifs non courants	957 741	1 048 792
Actifs courants		
Stocks	1 889 594	1 246 973
Provisions sur stocks	(584 233)	(444 746)
	1 305 361	802 227
Clients et comptes rattachés	6 820 516	6 736 566
Provisions sur comptes clients	(1 628 506)	(1 476 478)
	5 192 011	5 260 088
Comptes de régularisations et autres actifs courants	3 733 754	3 858 172
Provisions sur autres actifs courants	(75 037)	(304 919)
	3 658 717	3 553 253
Placements et autres actifs financiers	10 716	11 554
Liquidités et équivalents de liquidités	496 871	317 115
Total des actifs courants	10 633 676	9 944 237
Total des actifs	11 621 417	10 993 030

- Suite -

AeTECH
BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Solde au	
Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Capitaux propres et passifs		
Capitaux propres		
Capital social	2 223 334	2 223 334
Réserves	164 000	164 000
Résultats reportés	(3 620 458)	(2 403 094)
Autres capitaux propres	2 916 670	2 916 670
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	1 683 546	2 909 909
Total des capitaux propres après affectation	1 683 546	2 909 909
Passifs		
Passifs non courants		
Provisions pour risque et charges	9 600	9 600
Emprunts	466 856	537 821
Total des passifs non courants	476 456	547 421
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 716 336	1 985 031
Autres passifs courants	3 381 092	2 730 267
Concours bancaires et autres passifs financiers	3 364 016	2 829 402
Total des passifs courants	9 461 415	7 544 699
Total des passifs	9 937 871	8 092 120
Total des capitaux propres et des passifs	11 621 417	10 993 030

3-L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital Social	Réserves légales	Résultat reporté	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2015	2 223 334	164 000	- 2 403 095	2 916 670	- 1 217 363	1 683 546
Affectation Résultat AGO du 14/10/2016			- 1 217 363		1 217 363	
Capitaux propres au 31/12/2015 après affectation des résultats	2 223 334	164 000	- 3 620 458	2 916 670	-	1 683 546

AVIS DE SOCIETES

Modification des orientations de placement**TUNISIAN EQUITY FUND**

Fonds Commun de Placement de Catégorie Mixte
Agrément du CMF n°19-2009 du 10 juin 2009

Adresse : Rue du Lac Biwa – Immeuble Fraj – 2ème étage
Les Berges du Lac – 1053 Tunis

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES –NORTH AFRICA "UGFS–NA", en sa qualité de gestionnaire du FCP « TUNISIAN EQUITY FUND », informe le public et les porteurs de parts que son conseil d'administration, réuni le 16 septembre 2015, a décidé de modifier les orientations de placement du FCP comme suit :

Anciennes orientations de placement	Nouvelles orientations de placement
<p>Le FCP est investi à concurrence de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 80% de l'actif net en valeurs mobilières dont: <ul style="list-style-type: none"> – Une proportion de 50% à 80 % en actions cotées – Une proportion de 0% à 30% en Bons de Trésor Assimilables – Une proportion de 0% à 5% en titres d'OPCVM – Une proportion de 0% à 30% en valeurs mobilières représentant des titres de créance à court terme émis par l'Etat ou négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie. ▪ 20% de l'actif net en liquidités et quasi-liquidités. 	<p>Le FCP est investi de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Entre 50% et 80 % de l'actif en actions cotées en bourse – Entre 0% et 30% de l'actif en obligations et Bons de Trésor Assimilables – Entre 0% et 5% de l'actif net en titres d'OPCVM – Entre 0% et 30% de l'actif en valeurs mobilières représentant des titres de créance à court terme émis par l'Etat ou négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie. <ul style="list-style-type: none"> ▪ 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 03 novembre 2016.

Le prospectus de « TUNISIAN EQUITY FUND » mis à jour sous le numéro 09-672/A002 en date du 27 octobre 2016 ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis, incessamment, à la disposition du public, sans frais, auprès de la société UNITED GULF FINANCIAL SERVICES –NORTH AFRICA "UGFS–NA", sise à la rue du Lac Biwa, Immeuble Fraj- 2ème étage Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

L'OBLIGATION SUBORDONNEE SE CARACTERISE PAR SON RANG DE CREANCE CONTRACTUELLEMENT DEFINI PAR LA CLAUSE DE SUBORDINATION.

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.**

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après 31 août 2016. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« Amen Bank Subordonné 2016-1 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Amen Bank tenue le 16/06/2016 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars et a délégué au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016.

Dans le cadre de cette autorisation, le Directoire réuni en date du 28/06/2016 a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 50 000 000 de dinars susceptible d'être portée à 70 000 000 de dinars réparti en deux catégories comme suit :

- Tranche de 5 ans au taux de 7,40% et/ou TMM+2,00% ;
- Tranche de 7ans avec 2 ans de franchise au taux de 7,50% et/ou TMM+2,15% .

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2016-1 ».

Montant : 50.000.000 dinars, divisé en **500.000** obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à **70.000.000 dinars**, divisé en **700.000** obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation subordonnée payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Formes des titres : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

- Suite -

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de franchise :

➤ Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,15% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 215 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de Novembre de l'année N-1 au mois d'Octobre de l'année N.

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2016 à titre indicatif, qui est égale à 4,3783%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,3783% pour la catégorie A et de 6,5283% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,00% pour la catégorie A et de 2,15% pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,40% l'an (catégorie A) et de 7,50% (catégorie B) pour le présent emprunt subordonné.

Durée totale : Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de vie totale de 5 ans pour la catégorie A et de 7 ans avec deux années de franchise pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

- Suite -

La durée d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La durée pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné seront ouvertes le **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank (siège social et agences).

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, au plus tard le **21 novembre 2016**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (70.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700.000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date. En cas de placement d'un montant inférieur à 50.000.000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **21 novembre 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21 décembre 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **21 novembre 2016**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée au **21 novembre 2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **21 novembre 2021** pour la catégorie A et le **21 novembre 2023** pour la catégorie B.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **21 novembre** de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **21 novembre 2017**.

Le premier remboursement du capital de l'emprunt aura lieu le **21 novembre 2017** pour la catégorie A et le **21 novembre 2019** pour la catégorie B.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **21 septembre 2016** aux guichets d'Amen Bank, siège social et agences.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations subordonnées détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « Amen Bank Subordonné 2016-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

- Suite -

Garantie : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie .

Notation : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté .

Cotation en Bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné, Amen Bank s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Amen Invest » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : Amen Bank s'engage, dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné « Amen Bank Subordonné 2016-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées : L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Rang de créance : En cas de liquidation de la banque émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/16 sous le numéro de 16-004.

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- Suite -

Nature du titre : L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

Qualité de crédit de l'émetteur : Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire : Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la Bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé.

Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° 16-0947 en date du 30 août 2016, du document de référence « AMEN BANK 2016 » enregistré par le CMF en date du 30 août 2016 sous le N° 16-004, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016, pour tout placement sollicité après le 31 août 2016 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2016, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2016.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'Amen Bank, Avenue Mohamed V -1002- Tunis et sur les sites Internet du CMF (www.cmf.tn) et de l'Amen Bank (www.amenbank.com.tn).

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2016 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 28 OCTOBRE 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,319%		
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,338%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,402%	1 000,896
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,444%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,510%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,709%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,775%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,802%	1 012,798
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017	4,974%		
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,114%	1 001,918
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,502%	999,899
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,587%	891,244
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,718%	994,941
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,204%	979,236
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,557%	964,050
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,688%	966,198
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	7,255%		946,386
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,298%	981,801
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,344%	919,749
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,464%	926,491
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"	7,554%		918,119
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,562%	915,402
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,570%	912,430
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,632%		912,962
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,687%	905,694
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,827%		916,057

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	163,299	163,317		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	110,343	110,356		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	94,565	94,575		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,539	14,540		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	106,325	106,334		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,492	1,493		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	104,918	104,995		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,902	39,906		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	54,075	54,080		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	130,114	131,205		
11 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	482,642	486,055		
12 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	117,110	117,763		
13 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	126,914	127,307		
14 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	136,819	136,884		
15 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	118,431	119,234		
16 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	95,995	96,119		
17 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	145,860	145,661		
18 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	94,313	94,088		
19 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	95,213	95,269		
20 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	141,662	141,557		
21 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	124,647	124,594		
22 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	En liquidation	En liquidation		
24 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	92,465	93,639		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	97,279	97,782		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,075	19,075		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 545,203	1 546,039		
29 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 188,805	2 205,856		
30 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	119,912	121,316		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	109,625	109,687		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	143,675	143,846		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	147,884	148,488		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,375	15,373		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 178,697	5 184,701		
36 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	5 046,497	5 053,824		
37 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,437	2,436		
38 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,139	2,141		
39 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,191	1,185		
40 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,088	1,087		
41 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,079	1,079		
42 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,080	1,080		
43 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	106,679	106,919		
44 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	8,900	9,086		
45 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	106,134	107,547		
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,895	118,845		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	107,768	107,779
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	102,914	102,924
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	104,837	104,850
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	101,915	101,927
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	103,464	103,477
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	106,782	106,793
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	103,989	104,002
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	101,718	101,728
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	104,021	104,029
56 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	101,913	101,925
57 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	103,878	103,890
58 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	102,951	102,962
59 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	106,049	106,060
60 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	104,481	104,492
61 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	102,970	102,980
62 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	101,975	101,985
63 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	103,909	103,919
64 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	102,040	102,053
65 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	103,193	103,204
66 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	104,913	104,924
67 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	102,119	102,131
68 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	102,650	102,662
69 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	104,474	104,484
70 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	102,031	102,042

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,506	10,507
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	102,737	102,745
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	103,055	103,067
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	104,251	104,264
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,439	10,441
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	56,455	56,517
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	126,176	126,473
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 302,130	1 311,946
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	113,234	113,303
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	108,909	109,087
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	97,451	97,394
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	17,056	17,058
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	271,073	271,931
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,913	29,035
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 262,765	2 274,591
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	71,563	71,746
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	54,491	54,474
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	102,490	103,144
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	85,533	86,147
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,787	10,799
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,478	11,483
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	13,664	13,721
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,054	12,116
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,576	12,590
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,384	11,380
96	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	142,534	142,357
97	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	138,423	138,291
98	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,163	9,184
99	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	100,440	100,089
100	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	80,872	80,670
101	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	81,242	80,969
102	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	98,389	98,666
103	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	93,362	94,143
104	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	102,013	102,088
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	115,437	116,006
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	101,281	102,350
107	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	139,148	137,886
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	101,671	102,919
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	100,730	102,266
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	193,714	193,838
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	178,718	178,984
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	155,112	155,319
113	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	20,500	20,526
114	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	145,229	145,158
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGER	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	118,591	120,703
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 639,010	8 660,374
117	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,016	8,048
118	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	82,766	84,604
119	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	972,113	974,797
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5172,163	5168,139
121	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	-	5000,000	5000,000
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	112,380	112,608
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	8,898	8,935
124	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
125	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 079,911	10 104,213

* FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de la société Maghreb International Publicité -MIP- initiée par la Société Lawhat Tunisie

Par décision n° 52 du 18 octobre 2016, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat obligatoire à laquelle a été soumise la Société Lawhat Tunisie (société à responsabilité limitée de droit tunisien), visant le reste des actions composant le capital de la société Maghreb International Publicité -MIP-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

La Société Lawhat Tunisie est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

Compagnie Gestion et Finance -CGF-, intermédiaire en bourse, sis 17 rue de l'île de Malte –Immeuble LIRA Les Jardins du Lac -Lac II -Tunis 1053-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La Société Lawhat Tunisie agissant de concert avec la Société Yellow Spirit (société anonyme de droit libanais), détiennent 2 918 967 actions représentant 66,36% du capital de la société MIP.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la Société Lawhat Tunisie vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société MIP, soit **1 479 970** actions représentant **33,64%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **1,250 dinar** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

VI- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par la Société Lawhat Tunisie et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n° 36 du 20/07/2016 relative à la soumission de cette dernière à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société Maghreb International Publicité -MIP- qu'elle ne détient pas de concert avec la société Yellow Spirit, et ce suite à leur acquisition en date du 05/08/2016 d'une quantité de titres MIP, leur conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de ladite société.

VII- Intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :

1- Politique industrielle :

Les acquéreurs sont convaincus que MIP dispose encore d'un certain nombre d'atouts pouvant justifier cette prise de contrôle. Il s'agit principalement de :

- accéder plus rapidement à un statut de leader du marché, via l'acquisition de MIP et la mise en place des synergies avec le groupe Yellow Spirit et avec les réseaux et clients/contacts dont il dispose en Tunisie
- réorganiser MIP et la recentrer sur son cœur de métier (Affichage et Print)
- améliorer la gestion opérationnelle du groupe par l'implémentation des best-practices du groupe Yellow Spirit et par la rationalisation des dépenses et une meilleure allocation des ressources du groupe

A court terme, les acquéreurs visent à stabiliser le périmètre d'exploitation de MIP dans l'affichage urbain, soumis au risque de perte d'un certain nombre d'emplacements du fait d'impayés. La société MIP devrait rester l'un des leaders du marché avec un certain nombre d'emplacements stratégiques.

2- Politique financière :

- céder les actifs de MIP non nécessaires à l'exploitation, incluant un terrain et des constructions à Soliman, un appartement, un placement financier auprès d'une banque tunisienne, et une optimisation du parc automobile à la disposition du groupe.
- La situation financière de la société devrait nécessiter la mise en place de financements et de garanties en faveur des banques que les acquéreurs ont commencé à négocier avec les banques partenaires.
- Des injections de fonds seraient également nécessaires, en particulier pour commencer à payer les engagements vis à vis des fournisseurs (municipalités,...) et pour entamer les investissements nécessaires au maintien et à la modernisation des actifs du groupe (les panneaux ou/et abribus ou/et écrans digitaux,...)

3- Politique sociale :

Les ambitions des acquéreurs pour le développement des services à l'attention des clients de MIP ne peuvent se faire sans l'engagement et l'adhésion de l'ensemble des salariés de la société dans ce projet de redressement du groupe. Le savoir-faire prouvé par le groupe Yellow Spirit dans l'ensemble des marchés sur lesquels il est présent est de nature à garantir aux salariés la perspective de bénéficier de ce transfert de savoir-faire, via des formations ad hoc.

Le développement d'une nouvelle culture d'entreprise citoyenne, à l'instar de ce que Yellow Spirit a développé dans les autres pays dans lesquels il est présent, est également un axe de développement important.

VIII- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **vendredi 21 octobre 2016 au mardi 08 novembre 2016 inclus**.

IX- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **mardi 08 novembre 2016**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions MIP sera suspendue durant les séances de bourse du mercredi 19 octobre 2016 et du jeudi 20 octobre 2016, et reprendra à partir du vendredi 21 octobre 2016.

X- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Maghreb International Publicité MIP
- **Siège social :** Rue de l' Energie Solaire – Impasse N 5 – La Charguia - Tunis
- **Téléphone :** 71 112 300 **Fax :** 71 112 301
- **Forme juridique :** Société anonyme
- **Date de constitution :** 11/03/2004 **Durée :** 99 ans
- **Nationalité :** Tunisienne
- **Objet social :**

La publicité commerciale, services et fabrication des moyens de communication publicitaire, affiches etc... en utilisant toute matière nécessaire en Tunisie et à l'Etranger; Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

- Numéro d'inscription sur le registre de commerce : B0167672008
- Matricule fiscal : 867795NAM000
- Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

2- Administration, direction et contrôle:

Conseil d'administration :

Administrateurs(1)	Représenté par	Qualité	Mandat
Maher Ben Salem	Lui-même	Président	2016-2017
Antonio Vincenti	Lui-même	Membre	2016-2017
Lynn Sakr	Lui-même	Membre	2016-2017
Lawhat Tunisie	Maher Ben Salem	Membre	2016-2017

Direction :

Membre	Fonction au sein de la société	Date d'entrée en fonction
Maher Ben Salem	Président Directeur Général	1 ^{er} août 2016
Bilel CHAABENE	Directeur Général Adjoint	27 Novembre 2013

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Auditing & Consulting Company, représentée par Mr Négib Marrakchi	51 bis, rue Tarek Ibn Zied -Mutuelleville- Tunis-	2015-2017*

*Mandat renouvelé par l'AGO du 1^{er} juin 2015.

3- Renseignements concernant le capital :

- Capital social : 4 398 937 dinars
- Nombre total des droits de vote : 4 398 937 droits de vote
- Nombre total des titres : 4 398 937 actions
- Structure du capital de la société MIP après l'acquisition du bloc de contrôle en date du 05/08/2016 par la Société Lawhat Tunisie de concert avec la société Yellow Spirit :

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Acquéreurs du bloc de contrôle	2 918 967	2 918 967	66,36%	2 918 967	66,36%
Société Lawhat Tunisie	1 218 967	1 218 967	27,71%	1 218 967	27,71%
Société Yellow Spirit	1 700 000	1 700 000	38,65%	1 700 000	38,65%
Autres actionnaires	1 479 970	1 479 970	33,64%	1 479 970	33,64%
dont Duet Mena Opportunities Master	418 768	418 768	9,52%	418 768	9,52%

4- Situation financière de la société :

4-1 Etats financiers de la société MIP arrêtés au 31 décembre 2015 (non encore approuvés par une AGO):

BILAN

(Exprimé en dinars)

<i>ACTIFS</i>	<i>NOTES</i>	<i>31 décembre 2015</i>	<i>31 décembre 2014</i>
ACTIFS NON COURANTS :			
ACTIFS IMMOBILISES			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	5	280 275	280 275
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		-241 056	-216 433
		39 219	63 842
<i>Immobilisations corporelles</i>	6	11 400 684	11 948 626
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		-4 544 441	-4 390 164
		6 856 242	7 558 462
<i>Immobilisations financières</i>	7	1 966 724	3 751 379
Total des actifs immobilisés		8 862 185	11 373 683
<i>Autres actifs non courants</i>	8	536 065	1 043 097
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>9 398 250</u>	<u>12 416 780</u>
ACTIFS COURANTS			
<i>Stocks</i>		51 721	54 656
<i>Clients et comptes rattachés</i>	9	2 971 987	3 078 693
<i>Moins: provisions</i>		-177 886	-177 886
		2 794 101	2 900 808
<i>Autres actifs courants</i>	10	2 275 457	1 895 743
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		2 275 457	1 895 743
<i>Placements et autres actifs financiers</i>	11	2 130 905	60 585
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		2 130 905	60 585
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	12	428 025	252 184
<u>Total des actifs courants</u>		<u>7 680 209</u>	<u>5 163 976</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>17 078 460</u>	<u>17 580 756</u>

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	31 décembre 2015	31 décembre 2014
CAPITAUX PROPRES			
<i>Capital Social</i>		4 398 937	4 398 937
<i>Réserves légales</i>		35 000	35 000
<i>Réserves spéciales d'investissement</i>		245 000	245 000
<i>Primes d'émission</i>		4 251 067	4 251 067
<i>Résultats reportés</i>		-1 224 788	-231 559
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>7 705 216</u>	<u>8 698 445</u>
<i>Résultat de l'exercice détaillé comme suit:</i>		-1 688 692	-993 229
<u>Total capitaux propres avant affectation</u>	13	<u>6 016 525</u>	<u>7 705 216</u>
PASSIFS			
	14		
<i>Provisions pour risques</i>		431 827	235 914
<i>Emprunts à plus d'un an</i>		1 617 863	2 537 368
<i>Cautions reçues</i>		1 800	1 800
Total des passifs non courants		<u>2 051 490</u>	<u>2 775 082</u>
PASSIFS COURANTS			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	15	3 528 856	2 386 979
<i>Autres passifs courants</i>	16	1 773 404	1 403 639
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	17	3 708 185	3 309 840
Total des passifs courants		9 010 445	7 100 458
<u>Total des passifs</u>		<u>11 061 935</u>	<u>9 875 540</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		17 078 460	17 580 756

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

<i>DESIGNATION</i>	<i>NOTES</i>	<i>31 décembre 2015</i>	<i>31 décembre 2014</i>
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>			
<i>Prestations de services et ventes</i>		6 923 548	7 816 107
<i>Autres produits d'exploitation</i>		87 327	106 926
<i>Productions immobilisées</i>		0	0
<i>Total des produits d'exploitation</i>	18	<u>7 010 875</u>	<u>7 923 033</u>
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>			
<i>Variation des stocks</i>		2 935	-47 807
<i>Achats de marchandises</i>		3 959 235	4 467 964
<i>Charges de personnel</i>		1 409 854	1 325 684
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>		1 342 924	1 340 565
<i>Autres charges d'exploitation</i>	19	1 586 415	1 329 363
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>8 301 363</u>	<u>8 415 768</u>
<i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i>		<u>-1 290 488</u>	<u>-492 735</u>
<i>Charges financières nettes</i>	20	395 929	402 231
<i>Autres gains ordinaires</i>		158 293	6 994
<i>Autres pertes ordinaires</i>		144 438	87 083
<i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE AVANT IMPOT</i>		<u>-1 672 562</u>	<u>-975 055</u>
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		16 130	18 174
<i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE APRES IMPOT</i>		<u>-1 688 692</u>	<u>-993 229</u>
<i>Éléments extraordinaires</i>		0	0
<i>RESULTAT NET</i>		<u>-1 688 692</u>	<u>-993 229</u>

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	NOTES	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
RESULTAT NET		<u>-1 688 692</u>	<u>-993 229</u>
<i>Ajustements pour:</i>			
- Amortissements et provisions		1 342 924	1 340 565
- Variations des:			
<i>Stocks:</i>		2 935	-47 807
<i>Créances:</i>	21	106 707	179 981
<i>Autres actifs:</i>	22	-450 034	-942 378
<i>Fournisseurs & autres dettes:</i>	23	1 520 024	47 154
- Plus ou moins values de cession:		-127 942	-3 656
- Reprise sur provision		0	-14 587
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		705 922	-433 957
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		-172 787	-1 425 818
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		387 593	3 656
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières</i>		-215 345	-2 179 800
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		0	0
<i>Décaissements affectés au autres actifs non courants</i>		0	-894 779
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-539	-4 496 740
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
<i>Encaissement suite à l'augmentation du capital</i>		0	5 400 004
<i>Dividendes et autres distributions</i>		0	0
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		219 341	1 646 689
<i>Remboursements des emprunts</i>		-1 015 812	-2 469 553
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-796 471	4 577 140
VARIATION DE TRESORERIE		<u>-91 088</u>	<u>-353 557</u>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		<u>-721 442</u>	<u>-367 885</u>
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	24	<u>-812 531</u>	<u>-721 442</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1/ Constitution

La société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » est une société qui a été constituée le 10 mars 2004 sous la forme d'une SARL suivant acte sous seing privé.

Elle a été transformée en société anonyme suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2012.

Le capital social de la société s'élève au 31 décembre 2015 à 4 398 937 DT et se divise en 4 398 937 actions de 1 DT.

1-2/ Objet social

La société a pour objet la publicité commerciale.

Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

1-3/ Siège social

Le siège social est fixé à la Rue de l'énergie solaire, Impasse N° 5 la Charguia I Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'exercice 2015 sont établis conformément aux dispositions du nouveau système comptable promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Ces états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- L'état de résultat ;
- L'état des flux de trésorerie ;
- Et les notes aux états financiers.

La méthode de présentation retenue des produits et des charges est celle autorisée.

Au niveau de l'état des flux de trésorerie, les flux liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode autorisée. Cette méthode consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

NOTE 3 : CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions prévues par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, sont respectées.

NOTE 4 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La société fait l'objet actuellement d'un contrôle fiscal approfondi portant sur :

<u>Impôts</u>	<u>Période concernée par le contrôle</u>
- Impôt sur les sociétés	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Acomptes provisionnels	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe sur la valeur ajoutée	du 01/08/2012 au 31/12/2014
- Retenue à la source	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe de formation professionnelle	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Fond de promotion des logements sociaux	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Droit de timbre	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- T.C.L	du 01/01/2012 au 31/12/2014

Les résultats de cette vérification ne sont pas encore notifiés à la date d'établissement des présentes notes.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 280 275 DT. Elle n'a pas subi de variation par rapport à l'exercice précédent.

Ces immobilisations incorporelles se justifient comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Concession de marque	260	260	0
Logiciels	135 141	135 141	0
Fonds commercial	32 500	32 500	0
Droit d'usage	112 374	112 374	0
Total	<u>280 275</u>	<u>280 275</u>	<u>0</u>

Les immobilisations incorporelles sont amorties aux taux suivants:

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Concession de marque	linéaire	33%
Logiciels	linéaire	33%
Fonds commercial	linéaire	5%
Droit d'usage	linéaire	33%

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 11 400 684 DT contre 11 948 626 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une diminution de 547 942 DT.

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>31/12/2014</i>	<i>VARIATION</i>
Terrain	1 196	1 196	0
Aménagement terrain	25 321	25 321	0
Constructions	1 885	1 885	0
Matériel et outillage industriel	617	425 676	-425 059
Agencements & installations techniques	276 311	276 311	0
Matériel de transport	520 383	602 029	-81 646
Matériel informatique & M.M.B	502 273	495 154	7 119
Panneaux publicitaires et Abris Bus	3 422 053	3 340 195	81 858
Panneaux à statut juridique particulier	4 662 749	4 662 749	0
Matériel de transport à statut juridique particulier	396 569	426 333	-29 765
Immobilisations en cours	1 591 327	1 691 777	-100 450
Total	<u>11 400 684</u>	<u>11 948 626</u>	<u>-547 942</u>

Ces immobilisations sont amorties de la manière suivante :

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Aménagement terrain	Linéaire	10%
Constructions	Linéaire	5%
Matériel et outillage industriel	Linéaire	15%
Agencements & installations techniques	Linéaire	15%
Matériel de transport	Linéaire	20%
Matériel informatique & M.M.B	Linéaire	20%
Panneaux publicitaires	Linéaire	6,67%
Panneaux à statut juridique particulier	Linéaire	6,66%
Matériel de transport à statut juridique particulier	Linéaire	33,00%

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 DT, sont amorties intégralement au cours de leur année d'acquisition.

Un tableau récapitulatif des immobilisations est présenté en annexes.

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2015 à 1 966 724 DT contre 3 751 379 DT au 31 décembre 2014.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Titres de participation	1 886 393	1 704 393	182 000
Placement	0	2 000 000	-2 000 000
Dépôts et cautionnements	80 331	46 986	33 345
Total	<u>1 966 724</u>	<u>3 751 379</u>	<u>-1 784 655</u>

7-1/ Titres de participation

La valeur des titres de participation s'élève au 31 décembre 2015 à 1 886 393 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Participation MIME	1 100 000	1 100 000	0
Participation MIP MALI	34 593	34 593	0
Participation MIP PRINT	145 000	145 000	0
Participation MIME ENERGY	245 000	245 000	0
Participation DIGIDIS	361 800	179 800	182 000
Total	<u>1 886 393</u>	<u>1 704 393</u>	<u>182 000</u>

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

Les pourcentages de contrôle aux seins des diverses sociétés se présentent comme suit :

<u>Participation</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>% de contrôle</u>	<u>Provision constatée</u>
"MIME"	1 100 000	67,998%	0
"MIP MALI"	34 593	80,000%	0
"MIP PRINT"	145 000	96,667%	0
"DIGIDIS"	361 800	99,889%	0
"MIME ENERGY"	245 000	98,000%	0
Total	<u>1 886 393</u>		

7-1-1/Participation DIGIDIS

La société « MIP » a participé à l'augmentation du capital de la société « DIGIDIS » par l'acquisition de 18 200 parts sociales à la valeur globale de cent quatre vingt deux mille dinars (182 000 DT), et ce par conversion de créances.

7-2/ DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

La valeur des dépôts et des cautionnements s'élève au 31 décembre 2015 à 80 331 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Dépôts et cautionnements "SNCFT"	25 751	25 751	0
Cautionnement ministère/communication	10 000	10 000	0
Cautionnements divers	44 580	11 235	33 345
Total	<u>80 331</u>	<u>46 986</u>	<u>33 345</u>

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les « Autres actifs non courants » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 536 065 DT contre 1 043 097 DT au 31 décembre 2014. Ils se justifient comme suit :

NATURE	VALEUR BRUTE AU 31/12/2014	ACQUISITION 2015	VALEUR BRUTE AU 31/12/2015	RESORPTION ANTERIEURE	RESORPTION 2015	VCN AU 31/12/2014	VCN AU 31/12/2015
Frais préliminaires	482 293	0	482 293	338 701	100 877	143 592	42 715
Charges à répartir	1 227 447	0	1 227 447	327 941	406 155	899 506	493 350
TOTAL	1 709 740	0	1 709 740	666 642	507 032	1 043 097	536 065

8-1/Frais Préliminaires

Les « Frais préliminaires » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 42 715 DT et représentent les frais nets engagés par la société pour le lancement de la nouvelle activité des annonces et à la conception du site web « les annonces.tn » qui se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Site " Les annonces.tn "	0	59 529	-59 529
Site "Automag .tn"	42 715	84 063	-41 348
Total	<u>42 715</u>	<u>143 592</u>	<u>-100 877</u>

8-2/Charges à répartir

Les « Charges à répartir » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 493 350 DT et représentent :

- les frais engagés par la société et se rapportant au nouveau marché de fourniture, installation, maintenance et exploitation des emplacements d'abris bus avec la société « TRANSTU » et d'autres sociétés régionales de transport.
- les frais engagés par la société et se rapportant à l'introduction en bourse.

Elles se justifient comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Frais d'installation et de maintenance des abris bus	250	82 756	-82 506
Frais d'introduction en bourse	493 100	816 750	-323 649
Total	<u>493 350</u>	<u>899 506</u>	<u>-406 155</u>

NOTE 9: CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 2 971 987 DT contre 3 078 693 DT au 31 décembre 2014, soit une variation négative de 106 707 DT détaillée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Clients locaux	2 070 515	2 223 545	-153 031
Clients effets à recevoir	154 885	69 117	85 768
Clients effets impayés	89 523	88 365	1 159
Clients douteux	491 639	509 894	-18 255
Clients produits non facturés	165 425	187 772	-22 348
Total	<u>2 971 987</u>	<u>3 078 693</u>	<u>-106 707</u>

9-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours de l'exercice 2015 entre la société « MIP » et les parties liées se présente comme suit :

Partie liée	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Facturation</u>	<u>Encaissements</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>
"MIME"	67,998%	0	89 534	44 676	44 857
	Dirigeants communs				
"DISMATIC"		173 991	35 457	30 169	179 279
"MIP PRINT"	96,667%	398 541	313 332	539 438	172 434
	Dirigeants communs				
"MIPA"		238 526	189 417	424 372	3 570
	Dirigeants communs				
"TOUTA"		7 926	4 950	0	12 876
"MIME ENERGY"	98,000%	54 185	59 205	0	113 389
"DIGIDIS"	99,889%	191 549	52 740	218 477	25 812
Total		<u>1 064 717</u>	<u>744 633</u>	<u>1 257 133</u>	<u>552 217</u>

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les « Autres actifs courants » totalisent 2 275 457 DT au 31 décembre 2015 contre 1 895 743 DT à la clôture de l'exercice 2014, soit une variation positive de 379 714 DT détaillée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Fournisseurs avances et acomptes	36 627	217 190	-180 563
Personnel et comptes rattachés	600	42 067	-41 467
Etat crédit d'impôt sur les sociétés	588 624	445 655	142 969
Opération particulière avec l'Etat	160 834	160 834	0
Sociétés du groupe et parties liées	1 153 957	742 035	411 923
Débiteurs divers	28 616	22 190	6 426
Charges constatées d'avance	306 198	265 772	40 427
<u>Total</u>	<u>2 275 457</u>	<u>1 895 743</u>	<u>379 714</u>

10-1/Opération particulière avec l'Etat

La société a fait l'objet au cours de l'exercice 2009 d'un contrôle fiscal approfondi portant sur :

<u>Impôts</u>	<u>Période concernée par le contrôle</u>
- Impôt sur les sociétés	du 01/03/2004 au 31/12/2007
- Acomptes provisionnels	du 01/01/2006 au 31/12/2007
- T.V.A	du 01/01/2005 au 31/12/2007
- Retenue à la source	du 01/01/2005 au 31/12/2007
- T F P / FOPROLOS	du 01/01/2005 au 31/12/2007
- T C L	du 01/01/2005 au 31/12/2007

Ce contrôle s'est dénoué par une taxation d'office d'un montant de Deux cent onze mille huit cent vingt cinq dinars. La société s'est opposée à cette taxation. Elle a perdu le procès en première instance.

La société a signé une reconnaissance de dette au titre de ce redressement afin de bénéficier de l'amnistie fiscale notamment en matière d'abattement des pénalités de retard.

Le montant payé à ce titre au 31 décembre 2015 s'élève à 160 834 DT.

10-2/ Sociétés du groupe et parties liées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2015 à 1 153 957 DT et correspond au solde des opérations réalisées par la société « MIP » avec les sociétés du groupe et les parties liées.

Ce compte se détaille comme suit :

Société	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>	<u>Solde au 31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
"MIME"	67,998%	110 706	0	110 706
"DISMATIC"	Dirigeants communs	46 340	44 394	1 946
"MIP MALI"	80,00%	37 280	37 280	0
"MIPA"	Dirigeants communs	602 072	0	602 072
"MIP PRINT"	96,667%	193 582	464 370	-270 788
"DIGIDIS"	99,889%	19 391	52 123	-32 732
"MIME ENERGY"	98,000%	719	0	719
"TOUTA"	Dirigeants communs	143 867	143 867	0
<u>Total</u>		<u>1 153 957</u>	<u>742 035</u>	<u>411 923</u>

10-3/ Charges constatés d'avance

Le solde du compte « Charges comptabilisées d'avance » s'élevant à 306 198 Dinars consigne une somme d'un montant de 182 282 Dinars relative à des espaces publicitaires achetés et non consommés sur la chaîne « ATTESSIA TV » auprès de « V PRODUCTION » et dont la date limite d'utilisation a expiré le 07 avril 2016.

NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 130 905 DT contre 60 585 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation positive de 2 070 320 DT qui se détaille comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Placements courants	2 000 000	0	2 000 000
Intérêts courus	130 905	60 585	70 320
<u>Total</u>	<u>2 130 905</u>	<u>60 585</u>	<u>2 070 320</u>

11-1/PLACEMENT COURANT

La société « MIP » a placé auprès de l'Amen BANK jusqu'au 02 janvier 2016 la somme de Deux Millions de Dinars (2.000.000 DT) au taux du marché monétaire (TMM).

11-2/INTERETS COURUS

<u>Partie liée</u>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Intérêts / compte courant</u>	<u>Encaissements</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>
"MIME"	67,998%	0	4 075	0	4 075
"DISMATIC"	Dirigeants communs	1 684	3 537	0	5 221
"MIP PRINT"	96,667%	4 231	23 271	0	27 502
"MIME ENERGY"	98,000%	1 139	262	0	1 401
"DIGIDIS"	99,889%	1 824	1 957	0	3 782
"TOUTA"	Dirigeants communs	5 766	11 478	0	17 244
"MIPA"	Dirigeants communs	0	25 740		25 740
Intérêts sur placement Amen Bank		45 941	45 941	45 941	45 941
<u>Total</u>		<u>60 585</u>	<u>116 261</u>	<u>45 941</u>	<u>130 905</u>

NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise 428 025 DT au 31 décembre 2015 contre 252 184 DT au 31 décembre 2014, soit une variation positive de 175 841 DT détaillée comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Chèques en caisse	168 624	108 533	60 091
Chèques impayés	96 025	50 761	45 264
Caisse	6 771	5 496	1 275
Blocage de fonds	156 604	87 394	69 210
<u>Total</u>	<u>428 025</u>	<u>252 184</u>	<u>175 841</u>

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation totalisent 6 016 525 DT au 31 décembre 2015 contre 7 705 216 DT au 31 décembre 2014, soit une variation négative de 1 688 692 DT qui s'analyse ainsi :

<u>Rubriques</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Capital social	4 398 937	4 398 937	0

Réserves légales	35 000	35 000	0
Primes d'émission	4 251 067	4 251 067	0
Réserves spéciales d'investissement	245 000	245 000	0
Résultats reportés	-1 224 788	-231 559	-993 229
Résultat de l'exercice	-1 688 692	-993 229	-695 463
Total	6 016 525	7 705 216	-1 688 692

13-1/Mouvements des capitaux propres

Les capitaux propres sont passés de 7 705 216 DT au 31/12/2014 à 6 016 525 DT au 31/12/2015. Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital social	Primes d'émissions	Réserves légales	Réserve spéciale d'investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2014	4 398 937	4 251 067	35 000	245 000	-231 559	-993 229	7 705 216
Affectation assemblée générale 2015					-993 229	993 229	0
Dividendes distribués en 2015							0
Résultat au 31/12/2015						-1 688 692	-1 688 692
Total des capitaux propres au 31/12/2015	4 398 937	4 251 067	35 000	245 000	-1 224 788	-1 688 692	6 016 525

NOTE 14 : PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants totalisent 2 051 490 DT au 31 décembre 2015 contre 2 775 082 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une variation négative de 723 591 DT détaillée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Provisions pour risques	431 827	235 914	195 913
Emprunts à plus d'un an	1 617 863	2 537 368	-919 504
Cautions reçues	1 800	1 800	0
Total	<u>2 051 490</u>	<u>2 775 082</u>	<u>-723 591</u>

14-1/Provisions pour risques

Les « Provisions pour risques » totalisent 431 827 DT au 31 décembre 2015 contre 235 914 DT à la clôture de l'exercice 2014, soit une variation positive de 195 913 DT qui se détaille comme suit :

- Une provision de 105 913 Dinars au titre du contrôle fiscal approfondi.
- Une provision de 90 000 Dinars au titre du risque fiscal conséquent à l'augmentation du capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement.

14-2/Emprunts à plus d'un an

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 1 617 863 DT contre 2 537 368 DT à la clôture de l'exercice 2014, soit une variation négative de 919 504 DT justifiée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Emprunts bancaires	1 032 769	1 502 786	-470 017
Crédits leasing	585 095	1 034 582	-449 487
Total	<u>1 617 863</u>	<u>2 537 368</u>	<u>-919 504</u>

14-2-1/ Crédits bancaires

Les crédits bancaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 032 769 DT détaillés comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Emprunt Q.N.B.consolidé	662 185	993 277	-331 092
Emprunt Q.N.B. 150 000 DT	80 357	101 786	-21 429
Emprunt AB. 56 000 DT	31 762	42 473	-10 711
Emprunt AB. 550 000 DT	258 465	365 250	-106 785
Total	<u>1 032 769</u>	<u>1 502 786</u>	<u>-470 017</u>

14-2-2/ Note sur les emprunts à long terme et à court terme

	Durée en mois	Taux	PL -Solde au 1/1/2015			Nouveaux crédits 2015	Remboursement 2015	PL-Solde au 31/12/15		
			Long Terme	Court terme	Total 1			Long Terme	Court terme	Total 2
Emprunt QNB consolidé:	60	6,73%	993 277	413 866	1 407 143	0	82 773	662 185	662 185	1 324 370
Emprunt QNB 150 000 DT :	84	7,23%	101 786	32 143	133 929	0	5 357	80 357	48 214	128 571
Emprunt AB 550 000 DT :	60	7,75%	365 250	100 761	466 011	0	100 761	258 465	106 785	365 250
Emprunt AB 56 000 DT :	60	7,45%	42 473	10 742	53 215	0	10 722	31 762	10 731	42 493
Total			1 502 786	557 512	2 060 298	0	199 614	1 032 769	827 915	1 860 684

14-2-3/ Crédits leasing

Les crédits leasing s'élèvent au 31 décembre 2015 à 585 095 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Crédit leasing/ CT103218	0	5 524	-5 524
Crédit leasing/ CT 103152	0	1 210	-1 210
Crédit leasing/ CT 104626	0	13 776	-13 776
Crédit leasing/ CT 104963	0	5 258	-5 258
Crédit leasing/ CT 106055	0	30 678	-30 678
Crédit leasing/ CT 106423	22 232	99 239	-77 007
Crédit leasing/ CT 105267	4 399	12 033	-7 634
Crédit leasing/ CT 107467	20 665	56 700	-36 036
Crédit leasing/ CT 107079	30 829	102 438	-71 609
Crédit leasing/ CT 107081	1 746	4 787	-3 041
Crédit leasing/ CT 719-2013	101 664	173 525	-71 861
Crédit leasing/ CT 3238	62 683	82 308	-19 625
Crédit leasing/ CT 3393	340 878	447 107	-106 229
<u>Total</u>	<u>585 095</u>	<u>1 034 582</u>	<u>-449 487</u>

14-3/ Note sur la présentation des cautions reçues :

Selon les dispositions de la norme comptable NC 1, les cautions reçues doivent être présentées parmi les passifs non courants de la société dans un compte spécifié à cet effet intitulé « 167- Dépôts & cautionnements reçus ».

Ce compte totalise au 31 décembre 2015 un solde de 1 800 DT et concerne une caution sur un loyer annuel d'un immeuble propriété de la société.

NOTE 15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les « Fournisseurs et comptes rattachés » présentent au 31 décembre 2015 un total de 3 528 856 DT contre 2 386 979 DT à la date de clôture de l'exercice précédent, soit une variation positive de 1 141 878 DT détaillée comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Fournisseurs d'exploitation	3 443 768	2 359 279	1 084 490
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	85 088	27 700	57 388
<u>Total</u>	<u>3 528 856</u>	<u>2 386 979</u>	<u>1 141 878</u>

15-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours de l'exercice 2015 entre la société « MIP » et les parties liées est présenté ainsi :

Partie liée	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 31/12/2014</u>	<u>Achats</u>	<u>Règlements</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>
"MIME"	67,998%	79 843	117 178	197 022	0
"DISMATIC"	Dirigeants communs	0	25 567	25 567	0
"MIP PRINT"	96,667%	0	1 907 920	1 907 920	0
"MIPA"	Dirigeants communs	0	0	0	0
"MIME ENERGY"	98,000%	0	0	0	0
"DIGIDIS"	99,889%	0	0	0	0
<u>Total</u>		<u>79 843</u>	<u>2 050 666</u>	<u>2 130 509</u>	<u>0</u>

NOTE 16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les « Autres passifs courants » totalisent 1 773 404 DT au 31 décembre 2015 contre 1 403 639 DT à la clôture de l'exercice 2014, soit une variation positive de 369 764 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Clients avances et acomptes	14 088	14 088	0
Personnel et comptes rattachés	127 420	41 389	86 031
État impôts et taxes	1 372 902	893 611	479 291
Comptes courants des actionnaires	182	182	0
CNSS	60 364	66 228	-5 865
Compte d'attente	42 034	21 183	20 851
Charges à payer	33 283	39 001	-5 718
Produits constatés d'avance	123 131	327 957	-204 826
<u>Total</u>	<u>1 773 404</u>	<u>1 403 639</u>	<u>369 764</u>

16-1/ État impôts et taxes

Les dettes envers l'Etat s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 372 902 DT et s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Retenue à la source	125 257	135 072	-9 815
État TFP/FOPROLOS	5 696	7 122	-1 426
État TCL	0	13	-13
TVA à payer	64 944	80 301	-15 357
Droit de timbre	6	37	-31
Reconnaissance de dettes fiscales	1 176 358	670 424	505 934
Autres	641	641	0
<u>Total</u>	<u>1 372 902</u>	<u>893 611</u>	<u>479 291</u>

16-2/ Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent au 31 décembre 2015 à 123 131 DT et représentent les loyers des espaces publicitaires facturés en 2015 et relatifs à 2016.

NOTE 17 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les « Concours bancaires et les autres passifs financiers » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 3 708 185 DT contre 3 309 840 DT à la fin de l'exercice précédent soit une variation positive de 398 345 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Échéances à moins d'un an sur DLMT	2 405 471	2 282 438	123 033
Intérêts courus	62 158	53 776	8 382
Découvert B.T.K	459 611	337 579	122 033
Découvert Amen Bank	349 816	258 842	90 974
Découvert Q.N.B	431 129	377 206	53 922
<u>Total</u>	<u>3 708 185</u>	<u>3 309 840</u>	<u>398 345</u>

17-1/ Échéances à moins d'un an sur DLMT

Les échéances à moins d'un an des différents crédits s'élèvent au 31 décembre 2015 à 2 405 471 DT contre 2 282 438 DT à la fin de l'exercice 2014.

Elles s'analysent comme suit:

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Échéances à moins d'un an /Emprunts bancaires	827 915	546 798	281 118
Crédits leasing	657 263	823 880	-166 617
Créances BTK	920 293	911 760	8 533
<u>Total</u>	<u>2 405 471</u>	<u>2 282 438</u>	<u>123 033</u>

17-1-1/ Échéances à moins d'un an des crédits bancaires

Les échéances à moins d'un an des crédits bancaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 827 915 DT contre 546 798 DT à la fin de l'exercice 2014. Elles s'analysent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Emprunt Q.N.B 300 000	0	-10 714	10 714
Emprunt Q.N.B consolidé	662 185	413 866	248 319
Emprunt AB 550 000	106 785	100 761	6 024
Emprunt AB 56 000	10 731	10 742	-11
Emprunt Q.N.B 150 000	48 214	32 143	16 071
<u>Total</u>	<u>827 915</u>	<u>546 798</u>	<u>281 118</u>

17-1-2/ Échéances à moins d'un an des emprunts leasing:

Les échéances à moins d'un an des emprunts leasing s'élèvent au 31 décembre 2015 à 657 263 DT contre 823 880 DT à la fin de l'exercice 2014.

Elles s'analysent comme suit:

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Crédit leasing/HL CT 132140	0	3 308	-3 308
Crédit leasing/ HL CT 136070	0	2 440	-2 440
Crédit leasing /HL CT 138850	0	3 599	-3 599
Crédit leasing /TL CT 101944	16 120	60 036	-43 916
Crédit leasing /TL CT 100882	6 140	50 990	-44 849
Crédit leasing/ CT103218	28 936	63 495	-34 559
Crédit leasing/ CT 103152	2 872	4 602	-1 730
Crédit leasing/ CT 104626	27 802	39 194	-11 393
Crédit leasing/ CT 104963	9 519	11 946	-2 427
Crédit leasing/ CT 106055	51 053	57 591	-6 537
Crédit leasing/ CT 106423	125 908	138 735	-12 827
Crédit leasing/ CT 105267	12 352	13 361	-1 010
Crédit leasing/ CT 107467	58 033	62 677	-4 644
Crédit leasing/ CT 107079	115 914	126 295	-10 380
Crédit leasing/ CT 107081	4 900	5 290	-391
Crédit leasing/ CT 719-2013	71 861	66 353	5 507
Crédit leasing/ CT 3238	19 625	17 809	1 816
Crédit leasing/ CT 3393	106 229	96 160	10 069
<u>Total</u>	<u>657 263</u>	<u>823 880</u>	<u>-166 617</u>

NOTE 18 : REVENUS

Les revenus, qui totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 7 010 875 DT contre 7 923 033 DT à la fin de l'exercice 2014, se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Ventes et services	6 923 548	7 816 107	-892 559
Autres produits d'exploitation	87 327	106 926	-19 599
Total	<u>7 010 875</u>	<u>7 923 033</u>	<u>-912 158</u>

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les « Autres charges d'exploitation » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 586 415 DT contre 1 329 363 DT au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 257 052 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Achats non stockés	227 892	254 039	-26 147
Services extérieurs	436 378	411 294	25 084
Autres services extérieurs	843 382	582 449	260 933
Impôts et taxes	78 763	81 581	-2 817
Total	<u>1 586 415</u>	<u>1 329 363</u>	<u>257 052</u>

19-1/ Services extérieurs

Les services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2015 à 436 378 DT contre 411 294 DT au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 25 084 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Loyer siège	133 750	128 750	5 000
Loyers divers	95 705	69 170	26 535
Entretien et réparation	81 455	114 916	-33 460
Primes d'assurance	55 545	50 070	5 475
Etudes et services extérieurs	69 924	48 389	21 535
Total	<u>436 378</u>	<u>411 294</u>	<u>25 084</u>

19-2/ Autres services extérieurs

Les autres services extérieurs s'élèvent à 843 382 DT au 31 décembre 2015 contre 582 449 DT au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 260 933 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Honoraires	89 173	84 435	4 738
Publicités et relations publiques	462 122	242 759	219 363
Dons et subventions	327	7 064	-6 736
Frais de déplacement	63 062	73 934	-10 872
Frais de mission	17 868	18 739	-871
Frais postaux et de télécommunication	51 591	43 010	8 580
Services bancaires	159 238	112 507	46 731
Total	<u>843 382</u>	<u>582 449</u>	<u>260 933</u>

19-2-1/ Publicités et relations publiques

Les publicités et relations publiques s'élèvent à 462 122 DT au 31 décembre 2015 contre 242 759 DT au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 219 363 DT.

Cette augmentation est due essentiellement au contrat d'échange de publicité conclu avec la société « V-PRODUCTION » (ATTESSIA TV) pour un montant de 364 565 DT.

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les « Charges financières nettes » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 395 929 DT contre 402 231 DT au 31 décembre 2014, soit une diminution de 6 303 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Intérêts sur découverts bancaires	180 163	107 154	73 009
Agios /escomptes bancaires	77 315	158 561	-81 246
Intérêts sur emprunts	135 704	29 045	106 659
Agios /crédits leasing	170 747	175 835	-5 087
Perte de changes	0	339	-339
Produits financiers	-168 001	-68 703	-99 298
Total	<u>395 929</u>	<u>402 231</u>	<u>-6 303</u>

NOTE 21 : VARIATION DES CREANCES

La variation des créances s'élève à 106 707 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>AU 31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
(-) Créances	2 971 987	3 078 693	106 707
<i>Ajustement pour :</i>			
(+) Caution reçue	1 800	1 800	0
Total	<u>2 973 787</u>	<u>3 080 493</u>	<u>106 707</u>

NOTE 22 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS

La variation des autres actifs courants s'élève à (450 034) DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>AU 31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
(-) Autres actifs courants	2 275 457	1 895 743	-379 714
(-) Intérêts courus	130 905	60 585	-70 320
Total	<u>2 406 362</u>	<u>1 956 328</u>	<u>-450 034</u>

NOTE 23 : VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

La variation des fournisseurs et des autres dettes s'élève à 1 520 024 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>AU 31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
(+) Fournisseurs et comptes rattachés	3 528 856	2 386 979	1 141 878
(+) Autres passifs courants	1 773 404	1 403 639	369 764
<i>Ajustement pour :</i>			
(+) Intérêts courus	0	8 299	-8 299
(+) Intérêts échus et non payés	62 158	45 477	16 681
Total	<u>5 364 418</u>	<u>3 844 394</u>	<u>1 520 024</u>

NOTE 24 : NOTE SUR LE RAPPROCHEMENT DES MONTANTS DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le montant de la trésorerie et de l'équivalent de la trésorerie totalise un solde négatif de 812 531 DT au 31/12/2015 contre un solde négatif de 721 442 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Chèques à encaisser	168 624	108 533
Chèques impayés	96 025	50 761
A.B (107176)	-349 816	-258 842
B.T.K (050965)	-459 611	-337 579
Q.N.B (106080)	-431 129	-377 206
Caisse	6 771	5 496
Blocage et déblocage de fonds	156 604	87 394
Total	<u>-812 531</u>	<u>-721 442</u>

NOTE 25 : TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Rubriques	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	Total
Achats consommés	3 962 169				3 962 169
Charges financières nettes	256 883		147 987	159 059	563 930
Impôts sur les sociétés				16 130	16 130
Autres pertes ordinaires				144 438	144 438
Charges de personnel	476 812		931 495	1 546	1 409 854
Dotations aux amortissements	489 104		68 601	589 307	1 147 011
Autres charges d'exploitation	250 194	462 122	321 031	553 069	1 586 415
Dotations aux provisions				195 913	195 913
Total	5 435 163	462 122	1 469 114	1 659 462	9 025 861

NOTE 26 : ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

<i>Rubriques</i>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>AU 31/12/2015</u>
	<u>paiements minimaux HT</u>	<u>valeur actualisée des paiements HT</u>
Moins d'un an	741 117	657 259
Plus d'un an et moins de 5 ans	641 188	581 695
Plus de 5 ans	0	0
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	1 382 305	1 238 954
Moins les montants représentant des charges financières	-143 350	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		1 238 954

NOTE 27 : SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
(exprimé en dinars)

FRUITS	2015		2014		CHARGES	2015		2014		SOLDES	2015		2014	
	2015	2014	2015	2014		2015	2014	2015	2014		2015	2014		
Revenu	6 923 548	7 816 107	Coût des matières consommées	3 962 169	4 420 156	Production	6 923 548	7 816 107						
Autres produits d'exploitation	87 327	106 926												
Production immobilisée	0	0												
Production	7 010 875	7 923 033	Achats consommés	3 962 169	4 420 156	Marge commerciale	3 048 705	3 302 876						
Marge commerciale	3 048 705	3 302 876	Autres charges externes	1 537 652	1 247 782									
Sous total	3 048 705	3 302 876	Sous total	1 537 652	1 247 782	Valeur ajoutée brute	1 541 054	2 255 094						
Valeur ajoutée brute	1 541 054	2 255 094	Impôts et taxes	78 763	81 581									
Sous total	1 541 054	2 255 094	Charges de personnel	1 439 854	1 325 684	Excédent brut d'exploitation	52 436	847 830						
Excédent brut d'exploitation	52 436	847 830	Sous total	1 488 617	1 407 265									
Autres gains ordinaires	188 203	6 004	Charges financières	63 040	470 014									
Produits financiers	168 001	68 703	Dotation aux amortissements et provisions	1 342 924	1 340 565									
			Autres pertes ordinaires	144 438	87 083									
			Impôt sur les bénéfices	16 130	18 174									
Sous total	376 231	923 527	Sous total	2 097 422	1 910 750	Résultat des activités ordinaires	-1 688 692	- 993 229						
Résultat positif des activités ordinaires	-1 688 692	- 993 229	Résultat négatif des activités ordinaires			Résultat net de l'exercice	-1 688 692	- 993 229						
Effet positif des modifications comptable			Effet négatif des modifications comptables			Résultat net après modifications comptables	-1 688 692	- 993 229						

NOTE 28 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

28-1/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme d'UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- 1- Un nantissement de matériel roulant sur des véhicules;
- 2- Un nantissement de matériel de premier rang, sur un matériel exploité par la société emprunteuse dans son activité et implanté dans divers emplacements, sis à Tunis, 1 Rue 8612, impasse N°5, Zone industrielle de la Charguia :

28-2/ Emprunt BTK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la BANQUE TUNISO-KOUEITIENNE, soit la somme de TROIS CENT VINGT SEPT MILLE NEUF CENT DINARS (327 900 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOUEITIENNE, qui accepte :

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

2- Un nantissement de premier rang, sur un ensemble de matériel roulant.

28-3/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme d'UN MILLION QUATRE CENT SEPT MILLE CENT QUARANTE DEUX DINARS 856 MILLIMES (1 407 142,856 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur terrain d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9.

2- Des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

28-4/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de DEUX CENTS MILLE DINARS (200 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

28-5/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de CINQ CENT CINQUANTE MILLE DINARS (550 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 1 890 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIME.

2- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

28-6/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 1^{er} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

28-7/ Crédits de gestion BTK

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution pouvant être dus par l'emprunteur à la BTK à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit à concurrence d'un montant en principal d'UN MILLION HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 850 000 DT), la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

28-8/ Crédits de gestion QNB

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution, ouverture d'accréditif que la société doit ou pourrait devoir à la QNB à hauteur d'un montant de HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (850 000 DT)

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

28-9/ Cautions reçues

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2ème rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- Monsieur Mehdi CHERIHA a donné son aval à la société « MIP » pour tous les crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2014 à 1 858 462 Dinars HT.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mohamed Hédi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB : montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen bank : montant 1 100 000 Dinars.

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mehdi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit AB : montant 200 000 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

28-10/ Cautions données

- La société a donné une caution hypothécaire de 1er rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution hypothécaire portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type

7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « DISMATIC ». Ce crédit s'élève à 150 000 Dinars.

- La société a donné une caution au profit de la société « MIP MAURITANIE » pour un montant de 165 334 Dinars.

RAPPORT GENERAL **Exercice clos le 31 décembre 2015**

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 01 juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « *MIP* » arrêtés au 31 décembre 2015, comprenant le bilan, l'état de résultat, le tableau des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 6 016 525 Dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 1 688 692 Dinars.

I- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Les organes de gouvernance sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- Les immobilisations de la société totalisent des montants brut et net respectivement de 11.680.959 Dinars et 6 895 461 Dinars.

Contrairement aux dispositions du code de commerce et du système comptable des entreprises tunisien, ces immobilisations n'ont pas été inventoriées à la date de clôture de l'exercice.

L'incidence éventuelle du résultat d'un éventuel inventaire sur les états financiers ne peut être valablement appréhendée.

- La société a procédé à la date du 25 juin 2013 à l'augmentation de son capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette opération risque d'entraîner la déchéance des dégrèvements fiscaux déjà obtenus et s'élevant à deux cent soixante dix mille dinars.

Ce risque fiscal n'a été provisionné que pour 180 000 Dinars.

- Les actifs courants présentant des risques de non recouvrement totalisent au 31 décembre 2015 la somme de 1 919 422 Dinars et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
Clients locaux	557 688
Clients effets à recevoir	25 800
Clients effets impayés	36 290
Clients douteux	491 639
Chèques en caisse	11 003
Chèques impayés	51 064
Débiteurs divers "TOUTA"	143 867
Débiteurs divers "MIPA"	602 072
Intérêts courus	57 462
Total	1 919 422

Ces sommes n'ont été provisionnées que pour 177 886 Dinars.

- La société « MIP » détient des participations aux capitaux des sociétés « MIME », « MIME ENERGY » et « MIP PRINT » pour des montants s'élevant respectivement à 1 100 000 Dinars, 245 000 Dinars et 145 000 Dinars.

Les situations nettes comptables de ces trois sociétés sont négatives au 31 décembre 2015.

Par conséquent, toutes ces participations méritent d'être provisionnées intégralement.

- Le solde du compte « Charges comptabilisées d'avance » s'élevant à 306 198 Dinars consigne des sommes d'un montant de 182 282 Dinars relatives à des espaces publicitaires achetés et non consommés et dont la date limite d'utilisation a expiré le 07 avril 2016.

Par conséquent, ces sommes devraient être reclassées en charges.

III- Opinion avec réserves:

A notre avis et sous réserves des observations ci-dessus mentionnées, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour la situation arrêtée à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

IV- Paragraphe d'observations

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention que la société « MIP » connaît actuellement des difficultés de trésorerie qui ont engendré des retards de paiement de ses diverses dettes.

Par ailleurs, la société dispose d'un placement à terme d'un montant de deux millions de dinars.

V- Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les états financiers, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers relatifs à l'exercice 2015.

VI- Tenue des valeurs mobilières

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 10 mai 2016

Néjib MARRAKCHI

RAPPORT SPECIAL
Exercice clos le 31 décembre 2015

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre conseil d'administration nous a avisés des conventions autorisées suivantes :

A- Conventions et opérations se rapportant aux sociétés du groupe

A-1-Transactions commerciales avec les sociétés du groupe et les administrateurs

1-1 Transactions commerciales avec la société « MIME » :

- Facturation à la société « MIME » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 31 296 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIME » de la mise à disposition de personnel pour un montant de 58 237 Dinars – TTC ;
- Achats auprès de la société « MIME » pour un montant de 110 871 Dinars-TTC ;
- La société « MIME » a facturé à la société « MIP » la mise à disposition des véhicules pour un montant de 6 307 Dinars – TTC ;

1-2 Transactions commerciales avec la société « MIP PRINT » :

- Sous-location à la société « MIP PRINT » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 29 742 Dinars au titre de l'exercice 2015 ;
- Facturation à la société « MIP PRINT » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 105 900 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIP PRINT » de la mise à disposition du personnel pour un montant de 177 690 Dinars – TTC ;
- Achats auprès de la société «MIP PRINT» pour un montant de 1 903 238 Dinars - TTC ;
- La société «MIP PRINT » a facturé à la société « MIP » la mise à disposition des véhicules pour un montant de 4 682 Dinars – TTC ;

1-3 Transactions commerciales avec la société « DISMATIC » :

- Sous-location à la société « DISMATIC » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 16 998 Dinars au titre de l'exercice 2015 ;
- Facturation à la société « DISMATIC » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 18 459 Dinars – TTC ;
- La société « DISMATIC » a facturé à la société « MIP » la mise à disposition des véhicules pour un montant de 15 544 Dinars – TTC ;
- Achats auprès de la société « DISMATIC » pour un montant de 10 023 Dinars - TTC ;

1-4 Transactions commerciales avec la société « DIGIDIS » :

- Sous-location à la société « DIGIDIS » du local à usage de siège social et dépôt sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 7 086 Dinars au titre de l'exercice 2015 ;
- Facturation à la société « DIGIDIS » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 17 763 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « DIGIDIS » de la mise à disposition du personnel pour un montant de 27 890 Dinars – TTC ;

1-5 Transactions commerciales avec la société « MIME ENERGY » :

- Sous-location à la société « MIME ENERGY » du local à usage de siège social et usine sis à la Rue de l'Energie solaire, impasse N° 5 la Charguia I Tunis pour un montant annuel, toutes taxes comprises, de 7 086 Dinars au titre de l'exercice 2015 ;
- Facturation à la société « MIME ENERGY » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 915 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIME ENERGY » de la mise à disposition du personnel pour un montant de 51 203 Dinars – TTC ;

1-6 Transactions commerciales avec la société « MIPA » :

- Facturation à la société « MIPA » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 9 940 Dinars – TTC ;
- Facturation à la société « MIPA » de la mise à disposition du personnel pour un montant de 35 923 Dinars – TTC ;
- Vente à la société « MIPA » des affichages pour un montant de 143 555 Dinars TTC ;
- Cession à la société « MIPA » d'un lot de matériel et outillages agroalimentaires pour un montant de 130 000 Dinars ;

- Facturation par la société « MIP » à la société « MIPA » de frais d'aménagement et de diverses charges pour un montant global de 376 187 Dinars :

1-7 Transactions commerciales avec la société « TOUTA » :

- Facturation à la société « TOUTA » de la mise à disposition des véhicules pour un montant de 4 950 Dinars – TTC ;

1-8 Transactions commerciales avec les administrateurs:

- Vente d'une voiture de tourisme à monsieur Sabri CHERIHA pour une valeur de 10 500 Dinars ;

A-2- Comptes courants productifs d'intérêts :

2-1 Société « MIME » :

- Compte courant débiteur de la société « MIME » pour un montant de 110 706 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 4 075 Dinars HT.

2-2 Société « MIP PRINT » :

- Compte courant débiteur de la société « MIP PRINT » pour un montant de 193 583 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 23 271 Dinars HT.

2-3 Société « DISMATIC » :

- Compte courant débiteur de la société « DISMATIC » pour un montant de 46 340 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 3 537 Dinars HT.

2-4 Société « DIGIDIS » :

- Compte courant débiteur de la société « DIGIDIS » pour un montant de 19 391 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 1 957 Dinars HT.

2-5 Société « MIPA » :

- Compte courant débiteur de la société « MIPA » pour un montant de 602 072 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 25 740 Dinars HT.

2-6 Société « MIME ENERGY » :

- Compte courant débiteur de la société « MIME ENERGY » pour un montant de 719 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 262 Dinars HT.

2-7 Société « TOUTA » :

- Compte courant débiteur de la société « TOUTA » pour un montant de 143 867 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8%. Les intérêts courus de l'année s'élèvent à 11 478 Dinars HT.

A- 3- Comptes courants non productifs d'intérêts:

- Compte courant débiteur de la société « MIP MALI » pour un montant de 37 280 Dinars.
- Compte courant créditeur « Autres actionnaires » pour un montant de 182 Dinars.

A-4-Cautions reçues:

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2ème rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- Monsieur Mehdi CHERIHA a donné son aval à la société « MIP » pour tous les crédits leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2015 à 1 242 358 Dinars hors TVA.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mohamed Hédi CHERIHA. Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :
 - Crédit QNB : montant 1 407 143 Dinars.
 - Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
 - Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
 - Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
 - Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mehdi CHERIHA. Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit AB : montant 200 000 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

A-5-Cautions données:

- La société a donné une caution hypothécaire de 1^{er} rang portant sur la totalité du duplex n° B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier n°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le n°8106327; au profit de l'Amen BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution hypothécaire portant sur la totalité du duplex n° B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier n°12389 Ariana, au profit de l'Amen BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « DISMATIC ». Ce crédit s'élève à 150 000 Dinars.
- La société a donné une caution au profit de la société « MIP MAURITANIE » pour un montant de 165 334 Dinars.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société « MIP » envers le Président Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2015 se présentent comme suit :

	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passifs au 31/12/2015</i>
Salaire brut annuel	453 556	40 653
Charges sociales légales	543	136
<u>TOTAL</u>	<u>454 099</u>	<u>40 789</u>

Aussi, le PDG bénéficie

- d'une voiture de fonction ;
- d'un logement de fonction dont la location annuelle est de quarante sept mille Dinars (47.000 DT) ;
- Et d'une ligne téléphonique portable ;

Par ailleurs, nos investigations n'ont pas relevé d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 10 mai 2016

Néjib MARRAKCHI

4-1-1 Notes complémentaires aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015 :

4-1-1-1 Notes complémentaires aux réserves et observations soulevées par le commissaire aux comptes :

Note complémentaire à la réserve du commissaire aux comptes relative à l'absence d'inventaire physique:

La société dispose des fichiers de suivie extracomptable de tous les supports publicitaires qu'elle exploite (unipoles, panneaux et abribus...) sur tout le territoire tunisien.

La société s'engage à faire un inventaire exhaustif de ses immobilisations au 31/12/2016 conformément aux dispositions du code de commerce et du système comptable tunisien des entreprises.

Note complémentaire à l'observation du commissaire aux comptes relative au risque de trésorerie:

Effectivement, la société MIP connaît actuellement des difficultés de trésorerie qui ont engendré des retards de paiement de ses diverses dettes;

Cette situation est due essentiellement aux points suivants :

- Le changement défavorable de la conjoncture économique actuelle qui a influencé négativement la rentabilité et la trésorerie de la société
- Le conflit avec Amen Bank concernant la libération du placement des deux millions de dinars

Pour remédier à cette situation critique un contrat de cession a été signé avec un consortium tuniso-libanais de référence (groupe Pikasso Lawhat) pour l'acquisition en bloc des parts de la famille Cherihha dans le capital de la société MIP ;

De même, la société a obtenu un accord de principe auprès de l'Amen Bank pour la libération des deux millions de dinars et ce, dès la concrétisation de la cession.

Compte tenu de ces deux opérations, la situation de la trésorerie va s'améliorer et il n'aura plus de risque imminent de non paiement.

Note complémentaire à la réserve du commissaire aux comptes relative à l'incertitude de continuité d'exploitation de la filiale MIME:

Effectivement, la filiale MIME, dont le chiffre d'affaire dépend essentiellement des investissements réalisés par la société MIP, connaît actuellement des difficultés financières tendue suite à la conjoncture économique difficile que connaissent les deux sociétés et le pays d'une façon générale.

Un plan de restructuration immédiat va être mis en place par les nouveaux actionnaires dès la concrétisation de la cession du groupe MIP et ce, pour réduire sensiblement et adapter la structure des charges de la société MIME aux nouvelles circonstances ou à défaut procéder au dépôt d'un dossier d'entreprise en difficulté économique.

Note complémentaire à la réserve du commissaire aux comptes relative à l'insuffisance de provision du risque fiscal :

« La société a procédé à la date du 25 juin 2013 à l'augmentation de son capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette opération risque d'entraîner la déchéance des dégrèvements fiscaux déjà obtenus et s'élevant à deux cent soixante dix mille dinars. Ce risque fiscal n'a été provisionné que pour 180 000 Dinars. »

Réponse :

Il s'agit d'une réserve pour réinvestissement de 900 md qui a fait l'objet d'une augmentation de capital en 2013. Ce montant de 900 md a été constaté en réserve pour réinvestissement courant les années 2010 (déjà échu) pour 450 md et l'année 2011 pour 450 md.

Réellement, Aucune distribution n'a été faite pour ces réserves et les fonds persistent dans le périmètre de la société jusqu'à aujourd'hui. De même aucune réduction de capital n'a été faite pour les sociétés objet de l'augmentation du capital.

Bien que provisionné à concurrence de 180 000 Dinars au 31/12/2015, la société a obtenu la confirmation verbale des équipes de contrôle fiscal qu'elle sera taxée pour un montant de 135 000 Dinars sur ce point.

Note complémentaire à la réserve du commissaire aux comptes relative à l'insuffisance de provision des participations (réponse 2 page 1)

« La société « MIP » détient des participations aux capitaux des sociétés « MIME », « MIME ENERGY » et « MIP PRINT » pour des montants s'élevant respectivement à 1 100 000 Dinars, 245 000 Dinars et 145 000 Dinars.

Les situations nettes comptables de ces trois sociétés sont négatives au 31 décembre 2015.

Par conséquent, toutes ces participations méritent d'être provisionnées intégralement. »

Réponse:

Pour la société MIP print qui est le principal fournisseur de la société MIP pour tout ce qui est impression, pose, installation et désinstallation, une action de restructuration va être faite courant le mois d'Octobre 2016 pour adapter le volume des charges fixes au volume réel d'activité actuel, la situation négative va nettement s'améliorer et aucune provision ne doit être constatée à notre avis.

Les sociétés MIME et MIME Energy passent de leurs tours par des difficultés énormes menaçant leurs continuités d'exploitation, la société MIP s'engage de son côté de tenir compte de la réserve du commissaire aux comptes concernant le provisionnement de ces participations ;

Vue l'importance des montants objets de la provision, on propose de les provisionner linéairement sur une période de cinq années à partir des états financiers qui vont être arrêtés au 31/12/2016.

Note complémentaire à la réserve du commissaire aux comptes relative au reclassement des charges comptabilisées d'avance :

- Le solde du compte « Charges comptabilisées d'avance » s'élevant à 306 198 Dinars consigne des sommes d'un montant de 182 282 Dinars relatives à des espaces publicitaires achetés et non consommés et dont la date limite d'utilisation a expiré le 07 avril 2016.

Par conséquent, ces sommes devraient être reclassées en charges.

Réponse :

Concernant la convention d'échange objet de cette réserve, un avenant est en cours de signature entre la société MIP et la chaîne TV9 pour prolonger la date maximale d'utilisation de ces espaces jusqu'au 31/03/2017 ;

Note complémentaire au rapport spécial du commissaire aux comptes relative au compte courant MIP MALI :

Le rapport spécial fait ressortir un compte courant débiteur non productif d'intérêt de 37 280 TND: ce compte provient essentiellement des dépenses effectuées lors de la création de la société MIP MALI dans le cadre d'un contrat conclut avec la FAMEX encourageant la création des filiales des entreprises tunisiennes à l'étranger. La société MIP de son tour a reçu une subvention de la FAMEX couvrant une bonne partie de cet investissement comptabilisé en compte courant MIP MALI.

Par ailleurs, la société MIP s'engage à remédier à l'application d'un taux d'intérêt 8% sur le solde non payé courant l'année 2016.

Note complémentaire au rapport spécial du commissaire aux comptes relative à l'aval de Mehdi Cheriha pour les contrats de leasing:

Pour les Avals donnés de monsieur mehdi cheriha en contre partie des crédits leasing le montant de ces aval totalise des montants de 1 242 358,028 et 1 858 462,203 respectivement pour les années 2014 et 2015. La variation entre les deux années correspond aux remboursements de l'année.

Libellé du compte	Solde 31 12 2015	Solde 31 12 2014
16300018 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103218	-	5 524,296
16300019 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103152	-	1 209,984
16300020 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104626	-	13 775,772
16300021 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104963	-	5 257,652
16300023 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106055	-	30 678,160
16300024 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106423	22 231,964	99 238,748

16300025 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°105267	-	4 398,848	-	12 032,888
16300026 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107467	-	20 664,616	-	56 700,422
16300027 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107079	-	30 828,576	-	102 437,582
16300028 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107081	-	1 745,711	-	4 786,714
16300029 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - QNB CT N°719-2013	-	101 664,049	-	173 524,742
16300030 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - AIL CT N°20143238	-	62 682,679	-	82 307,837
16300031 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - AIL CT N°20143393	-	340 878,163	-	447 107,024
50520013 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - HL CTR N°132140	-	-	-	3 307,881
50520014 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - HL CTR 136070	-	-	-	2 439,834
50520015 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - HL CTR N° 138850	-	-	-	3 599,229
50520016 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N° 100882	-	6 140,323	-	50 989,568
50520017 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°101944	-	16 119,649	-	60 035,554
50520018 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°103218	-	28 935,586	-	63 494,957
50520019 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°103152	-	2 872,320	-	4 601,978
50520020 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°104626	-	27 801,785	-	39 194,325
50520021 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°104963	-	9 518,680	-	11 946,106
50520023 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°106055	-	51 053,239	-	57 590,585
50520024 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°106423	-	125 908,496	-	138 735,034
50520025 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°105267	-	12 351,717	-	13 361,332
50520026 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°107467	-	58 032,952	-	62 677,093
50520027 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°107079	-	115 914,260	-	126 294,501
50520028 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - TL CTR N°107081	-	4 899,703	-	5 290,282
50520030 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - AIL CTR N°20143238	-	19 625,158	-	17 809,042
50520031 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - AIL CTR N°20143393	-	106 228,861	-	96 159,687
50520029 - DETTES LEASING A MOINS D'UN AN - QNB CTR N°719-2013	-	71 860,693	-	66 353,394
Total	-	1 242 358,028	-	1 858 462,203

4-1-1-2 Notes complémentaires aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015 :

Note complémentaire sur les bases de mesure, les principes comptables pertinents ainsi que les méthodes comptables appliqués pour chaque poste significatif figurant au bilan et les règles de reconnaissance des revenus:

Les états financiers de l'exercice 2015 sont établis conformément aux dispositions du nouveau système comptable promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Ces états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- L'état de résultat ;
- L'état des flux de trésorerie ;
- Et les notes aux états financiers.

La méthode de présentation retenue des produits et des charges est celle autorisée.

Au niveau de l'état des flux de trésorerie, les flux liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode autorisée. Cette méthode consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Principes et méthodes comptables

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Une immobilisation incorporelle qui répond aux critères de classement en tant qu'actif doit être initialement évaluée à son coût d'acquisition en cas d'acquisition à titre onéreux, à sa valeur vénale en cas d'acquisition à titre gratuit, et à son coût de production si elle est produite par l'entreprise.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

Les immobilisations incorporelles sont amorties aux taux suivants:

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Concession de marque	linéaire	33%
Logiciels	linéaire	33%
Fonds commercial	linéaire	5%
Droit d'usage	linéaire	33%

➤ Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle qui répond aux critères de classement en tant qu'actif doit être initialement évaluée à son coût d'acquisition en cas d'acquisition à titre onéreux, à sa valeur vénale en cas d'acquisition à titre gratuit, et à son coût de production si elle est produite par l'entreprise.

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Aménagement terrain	Linéaire	10%
Constructions	Linéaire	5%
Matériel et outillage industriel	Linéaire	15%
Agencements & installations techniques	Linéaire	15%
Matériel de transport	Linéaire	20%
Matériel informatique & M.M.B	Linéaire	20%
Panneaux publicitaires	Linéaire	6,67%
Panneaux à statut juridique particulier	Linéaire	6,66%
Matériel de transport à statut juridique particulier	Linéaire	33,00%

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 DT, sont amorties intégralement au cours de leur année d'acquisition.

Un tableau récapitulatif des immobilisations est présenté en annexes.

➤ Revenus

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

- Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

- Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

➤ Stocks

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables

Les stocks doivent être évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent et valorisés selon le coût moyen pondéré.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

➤ Opérations libellées en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

Note complémentaire à la Note 4 événements postérieurs à la date de clôture

La société fait l'objet actuellement d'un contrôle fiscal approfondi portant sur :

Impôts	Période concernée par le contrôle
- Impôt sur les sociétés	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Acomptes provisionnels	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe sur la valeur ajoutée	du 01/08/2012 au 31/12/2014
- Retenue à la source	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe de formation professionnelle	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Fond de promotion des logements sociaux	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Droit de timbre	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- T.C.L	du 01/01/2012 au 31/12/2014

Les résultats de cette vérification ne sont pas encore notifiés à la date d'établissement des présentes notes.

Réponse :

La notification de ce contrôle fiscal est parvenue en date du 22/07/2016. La société a été taxée en principal pour un montant de 465 243 Dinars et en pénalité pour un montant de 340 706 Dinars.

La société va présenter les justificatifs nécessaires aux équipes de contrôle et doit présenter sa réponse écrite dans un délai de 45 jours à partir de la date de la notification conformément aux dispositions des articles 45 et 46 du code des droits et procédures fiscaux.

A notre avis, les risques identifiés par les équipes du contrôle et non encore comptabilisés par la société et non couverts par des provisions pour risques et charges sont aux alentours de 250 000 Dinars. En plus, la société peut s'opposer à certains points devant les tribunaux conformément à la réglementation en vigueur vue l'existence de certains points que nous jugeons non fondés.

Une provision supplémentaire pour risque et charge va être comptabilisée durant les deux prochains exercices pour couvrir ce risque.

Autres événements postérieurs:

Un contrat de cession a été signé avec un consortium tuniso-libanais de référence (groupe Pikasso Lawhat) pour l'acquisition en bloc des parts de la famille Cheriha dans le capital de la société MIP ;

De même, la société a obtenu un accord de principe auprès de l'Amen Bank pour la libération des deux millions de dinars et ce, dès la concrétisation de la cession.

Par ailleurs, la société a obtenu un accord de principe auprès de tous ses partenaires financiers (Etablissements bancaires et leasing) pour la concrétisation de l'accord et la substitution des garanties et cautions des anciens actionnaires (famille cheriha) par les garanties mis en place des nouveaux acquéreurs.

Note complémentaire à la Note 7 Immobilisations financières:

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Note complémentaire à la Note 8 Méthode de résorption des autres actifs non courants

Les charges à répartir et les frais préliminaires sont résorbés sur une durée de 3 ans.

Note complémentaire à la Note 04 Stock

Les stocks de la société comprennent les matières premières et les matières consommables

Les stocks doivent être évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent et valorisés selon le coût moyen pondéré.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

Note complémentaire à la Note 9-1 Clients et comptes rattachés parties liées :

Les prix de facturation pour les sociétés du groupe sont déterminés comme suit :

- Pour les mises à disposition personnel : la société MIP procède à la facturation des charges salariales du Département Administratif et Financier ainsi que les charges de la Direction Générale aux différentes sociétés du groupe au prorata du chiffre d'affaire réalisé par chaque société

- Pour les mises à disposition véhicule : les différentes sociétés du groupe procèdent à la facturation à l'identique des charges directes relatives à chaque véhicule (Amortissement, carburant, entretien et réparation, assurance, taxes).
- Pour le loyer du siège, la société MIP procède à la refacturation d'un montant forfaitaire pour les différentes sociétés du groupe qui bénéficie de l'occupation de ce local.

Note complémentaire à la Note 10-2 Autres actifs courants société du groupe et parties liées :

Les transactions entre les parties liées concernant les autres actifs courants proviennent essentiellement des avances et des remboursements en liquidité pour couvrir les besoins de trésorerie.

Note complémentaire à la Note 11-2 Intérêts courus parties liées :

Les différentes sociétés appliquent un taux d'intérêt de 8% pour les comptes courants intergroupe.

Note complémentaire à la Note 13 Capitaux propres :

Résultat par action		
	2015	2014
Résultat net	- 1 688 691,549	- 993 228,903
Nombre d'actions	4 398 937	4 398 937
Résultat par action	- 0,384	- 0,226

Note complémentaire à la Note 14-2-3 Crédit de leasing :

La variation des emprunts leasing à long et moyen terme durant l'année 2015 se présente comme suit :

Variation des crédits de leasing au 31/12/2015					
Compte	Libellé	Ouverture	Nouveaux Emprunt (ou rééchelonnement de crédits)	Reclassement	Solde 31/12/2015
16300016	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N° 100882	0,000	9 172,477	9 172,477	0,000
16300017	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N° 101944	0,000	16 119,649	16 119,649	0,000
16300018	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103218	5 524,296	23 411,290	28 935,586	0,000
16300019	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103152	1 209,984	1 662,336	2 872,320	0,000
16300020	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104626	13 775,772	14 026,013	27 801,785	0,000
16300021	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104963	5 257,652	4 261,028	9 518,680	0,000
16300023	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106055	30 678,160	20 375,079	51 053,239	0,000
16300024	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106423	99 238,748	48 901,712	125 908,496	22 231,964
16300025	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°105267	12 032,880	4 717,677	12 351,717	4 398,840
16300026	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107467	56 700,422	21 997,146	58 032,952	20 664,616
16300027	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107079	102 437,582	44 305,254	115 914,260	30 828,576
16300028	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107081	4 786,714	1 858,700	4 899,703	1 745,711
16300029	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - QNB CT N°719-2013	173 524,742	0,000	71 860,693	101 664,049
16300030	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - AIL CT N°20143238	82 307,837	0,000	19 625,158	62 682,679
16300031	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - AIL CT N°20143393	447 107,024	0,000	106 228,861	340 878,163
	TOTAL	1 034 581,813	210 808,361	660 295,576	585 094,598

Note complémentaire à la Note 15-1 Fournisseurs et comptes rattachés parties liés (note complémentaire):

Les prix de facturation des sociétés du groupe à la société MIP sont déterminés comme suit :

- Pour les mises à disposition véhicule : les différentes sociétés du groupe procèdent à la facturation à l'identique des charges directes relatives à chaque véhicule (Amortissement, carburant, entretien et réparation, assurance, taxes).
- Pour les impressions de bâches et de vinyle et les prestations de pose et de dépose, la société MIP Print pratique le prix de 9 Dinars pour l'impression et 5,5 Dinars pour la pose.

4-1-2 Note rectificative aux états financiers arrêtés au 31/12/2015 :

Note rectificative à la NOTE 26 : ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

<u>Rubriques</u>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>AU 31/12/2015</u>
	<u>paiements minimaux HT</u>	<u>valeur actualisée des paiements HT</u>
Moins d'un an	741 117	657 259
Plus d'un an et moins de 5 ans	641 188	585 095
Plus de 5 ans	0	0
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	1 382 305	1 242 354
Moins les montants représentant des charges financières	-139 951	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		1 242 354

4-1-3 Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2015 :**Note explicative relative aux encaissements provenant des emprunts :**

Il est à préciser que la rubrique « encaissements provenant des emprunts » figurant au niveau de l'état de flux de trésorerie (P12) qui porte sur 219 341 Dinars concerne bien les crédits leasing objet de rééchelonnement conclus avec les sociétés de leasing et les crédits bancaires de mobilisation de créance (voir tableau ci-dessous) alors que la note 14-2-2 concerne uniquement les emprunts bancaires pour lesquels aucun nouveau crédit n'a été mis en place courant l'année 2015.

Compte comptable	Libellé	Débit (DI)	Crédit (DI)
16300016	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N° 100882	TL CT°100882 -RECL ECH-1AN 2015 (avenant 25/3/15)	9 172,477
16300017	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N° 101944	TL CT°101944 - RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	16 119,649
16300018	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103218	TL CT°103218 -RECL ECH-1AN 2015 (avenant 25/3/15)	23 411,290
16300019	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103152	TL CT°103152-RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	1 662,336
16300020	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104626	TL CT°104626 -RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	14 026,013
16300021	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104963	TL CT°104963 - RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	4 261,028
16300023	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106055	TL CT°106055 - RECL ECH-AN 2015 (Avenant 25/3/15)	20 375,079
16300024	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106423	TL CT°106423 - RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	48 901,712
16300025	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°105267	TL CT°105267-RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	4 717,677
16300026	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107467	TL CT°107467 - RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	21 997,146
16300027	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107079	TL CT°107079 -RECL ECH-1AN 2015 (Avenant 25/3/15)	44 305,254
16300028	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107081	TL CT°107081 - RECL ECH-1AN 2015 (avenant 25/3/15)	1 858,700
50610002	DETTES BANCAIRES AVANCE SUR FACTURE	CREDIT DE MOBILISATION DES CREANCES – BTK	8 532,867
	Total		219 341,228

Note explicative relative aux remboursements des emprunts:

Il est à préciser que la rubrique « remboursements provenant des emprunts » figurant au niveau de l'état de flux de trésorerie (P12) qui porte sur 1 015 812 Dinars concerne bien les crédits leasing ainsi que les crédits bancaires alors que la note 14-2-2 concerne uniquement les remboursements des emprunts bancaires pour 199 614 Dinars.

4-2 Etats financiers consolidés de la société MIP arrêtés au 31 décembre 2015 (non encore approuvés par une AGO) :

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos au 31 décembre

ACTIFS	NOTES	2015	2014
ACTIFS NON COURANTS :			
Actifs immobilisés			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	3	2 205 872	2 094 833
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		-576 739	-460 307
		1 629 133	1 634 526
 <i>Immobilisations corporelles</i>	 4	 16 048 508	 16 970 952
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		-6 116 501	-6 144 217
		9 932 007	10 826 735
 <i>Immobilisations financières</i>	 5	 94 252	 2 059 572
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		94 252	2 059 572
 <i>Autres actifs non courants</i>	 6	 536 065	 1 043 097
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>12 191 457</u>	<u>15 563 931</u>
ACTIFS COURANTS			
 <i>Stocks</i>	 7	 1 128 593	 1 624 335
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		1 128 593	1 624 335
 <i>Clients et comptes rattachés</i>	 8	 4 897 430	 4 834 728
<i>Moins: provisions</i>		-348 751	-348 751
		4 548 679	4 485 977
 <i>Autres actifs courants</i>	 9	 2 704 604	 1 955 299
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		2 704 604	1 955 299
 <i>Placements et autres actifs financiers</i>	 10	 2 155 812	 53 887
 <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	 11	 734 343	 554 592
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>11 272 031</u>	<u>8 674 090</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>23 463 488</u>	<u>24 238 021</u>

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos au 31 décembre

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	2015	2014
CAPITAUX PROPRES	12		
Capital social		4 398 937	4 398 937
Résultats reportés		3 537 603	4 974 915
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>		<u>7 936 540</u>	<u>9 373 852</u>
Résultat de l'exercice consolidé		-3 002 986	-1 570 337
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>4 933 554</u>	<u>7 803 515</u>
INTERETS MINORITAIRES			
Réserves		17 346	15 628
Résultat de l'exercice		-8 703	-4 502
<u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u>	13	<u>8 642</u>	<u>11 125</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	14		
Emprunts à LMT		2 199 057	3 367 045
Provisions pour risques et charges		447 203	235 914
Cautions reçues		1 800	1 800
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>2 648 060</u>	<u>3 604 759</u>
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	5 252 419	4 205 142
Autres passifs courants	16	4 407 308	3 445 001
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	6 213 504	5 168 478
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>15 873 231</u>	<u>12 818 621</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>18 521 291</u>	<u>16 423 380</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & DES PASSIFS</u>		<u>23 463 488</u>	<u>24 238 021</u>

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos le 31 décembre

DESIGNATION	NOTES	2015	2014
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises et de services		10 033 619	10 335 759
Autres produits d'exploitation		115 943	124 850
Production immobilisée		190 219	762 812
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	18	<u>10 339 781</u>	<u>11 223 421</u>
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises consommés	19	5 435 137	5 375 328
Charges de personnel		3 004 378	2 992 449
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	1 792 880	1 801 226
Autres charges d'exploitation	21	2 204 535	1 847 223
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>		<u>12 436 930</u>	<u>12 016 226</u>
Résultat d'exploitation		<u>-2 097 149</u>	<u>-792 804</u>
Charges financières nettes	22	810 825	585 487
Autres gains ordinaires	23	246 097	57 124
Autres pertes ordinaires	24	289 481	209 348
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<u>-2 951 359</u>	<u>-1 530 516</u>
Impôts sur les bénéfices		60 331	44 324
Résultat net de l'ensemble consolidé	25	<u>-3 011 690</u>	<u>-1 574 839</u>
Intérêts minoritaires		-8 703	-4 502
<u>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</u>		<u>-3 002 986</u>	<u>-1 570 337</u>

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos le 31 décembre

DESIGNATION	NOTES	2015	2014
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
RESULTAT NET		<u>-3 011 690</u>	<u>-1 574 839</u>
Ajustements pour:			
- Amortissements et provisions		1 792 880	1 801 226
- Reprises sur provisions		0	-14 850
- Variations des:			
* Stocks:		495 743	-518 555
* Créances:		-62 702	137 384
* Autres actifs:	26	-851 230	-728 905
* Fournisseurs & autres dettes:	27	2 190 618	971 970
- Plus ou moins values de cession:		-200 642	-15 906
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		352 977	57 525
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-429 422	-2 383 750
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		460 293	15 906
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-34 680	-2 002 500
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0
Décaissements affectés aux actifs non courants		0	-894 779
Ajustement suite entrée en périmètre de consolidation		1 018	2 976
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-2 791	-5 262 146
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Encaissement suite à l'augmentation du capital		0	5 400 004
Variation des réserves		139 246	407 153
Dividendes et autres distributions		0	0
Encaissements provenant des emprunts		369 341	2 096 689
Remboursements des emprunts		-1 230 456	-2 718 528
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-721 869	5 185 318
VARIATION DE TRESORERIE		<u>-371 683</u>	<u>-19 304</u>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		<u>-1 382 170</u>	<u>-1 362 866</u>
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	28	<u>-1 753 853</u>	<u>-1 382 170</u>

Notes aux états financiers consolidés

Note 1 : DESCRIPTION DU GROUPE

Le groupe « MIP » est composé de sept sociétés : « MIP », « MIME », « MIP PRINT », « MIME ENERGY », « MIP MALI », « DIGIDIS » et « MTPE ».

L'activité principale du groupe est :

- La publicité commerciale,
- La fabrication des panneaux et des structures métalliques, plastiques et électriques,
- La fabrication et l'installation des structures photovoltaïques,
- L'impression numérique.
- La vente des solutions média numériques.
- Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Note 2 : PRINCIPES COMPTABLES

2-1/Généralités

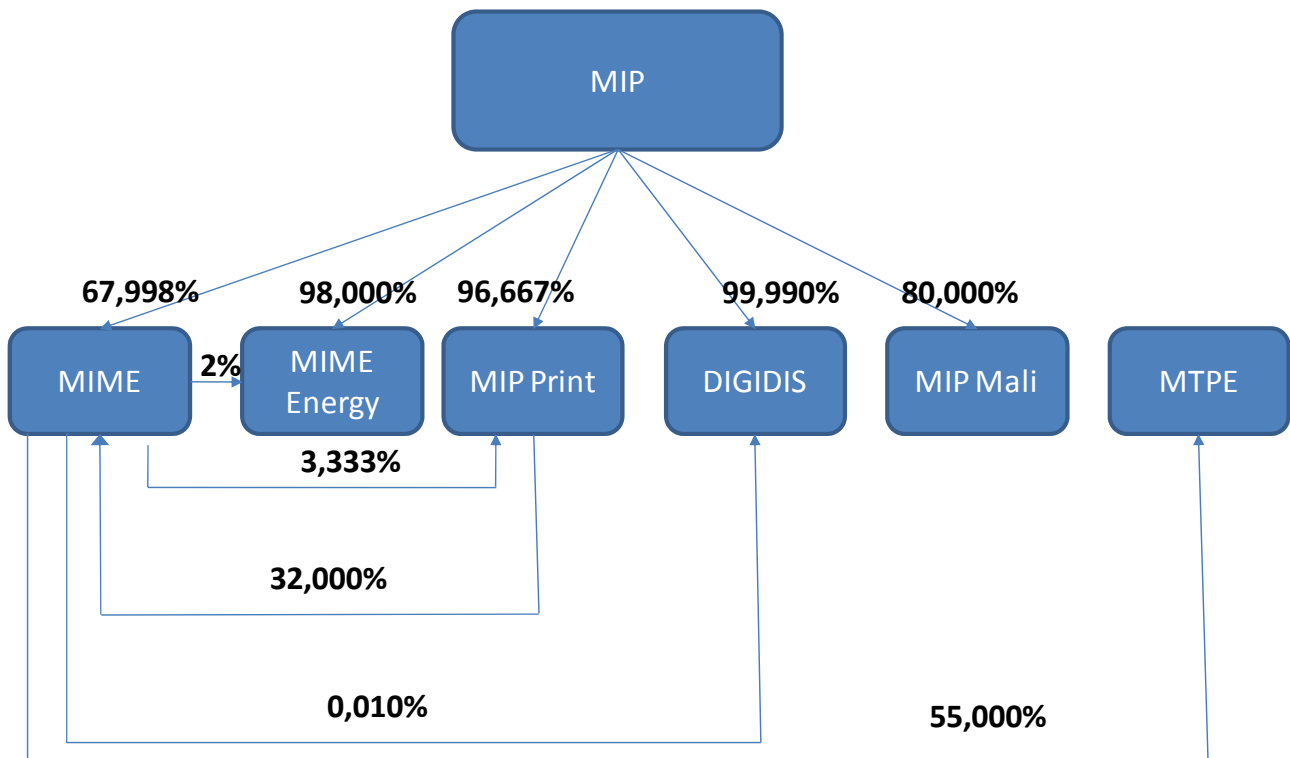
Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les principes comptables et les règles de consolidation fixés par la législation tunisienne, à savoir :

- La NC 35 (Etats financiers consolidés) ;
- La NC 36 (Participations dans les entreprises associées) ;
- La NC 37 (Participations dans des co-entreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- Le système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation, d'évaluation et de divulgation des opérations.

Ces états sont exprimés en dinar tunisien.

2-2/Périmètre du groupe

L'organigramme du groupe au 31 décembre 2015 est présenté comme suit :



2-3/Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société mère « MIP », ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Pourcentage de contrôle	Degré de contrôle	Méthode de consolidation
« MIME »	99,998%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP PRINT »	96,667%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIME ENERGY »	98,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP MALI »	80,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« DIGIDIS »	99,990%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MTPE »	55,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale

2-4/Pourcentages d'intérêt

Les pourcentages d'intérêt expriment la part du capital détenue par la société mère, directement ou indirectement, dans chacune des sociétés constituant le périmètre de consolidation. Ils mesurent la dépendance financière de ces sociétés par rapport au groupe et servent à répartir les réserves et le résultat de chaque société entre le groupe et les intérêts hors groupe.

Les pourcentages d'intérêts du groupe se présentent comme suit :

Société	Pays	% d'intérêt au 31/12/2015	% d'intérêt au 31/12/2014
« MIP »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIME »	TUNISIE	99,998%	99,998%
« MIP PRINT »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIME ENERGY »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIP MALI »	MALI	80,000%	80,000%
« DIGIDIS »	TUNISIE	99,990%	99,889%
« MTPE »	MAURITANIE	55,000%	55,000%

2-5/Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

- La consolidation des sociétés de groupe donne référence à une intégration des sociétés sous contrôle exclusif ;
- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intergroupes sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

2-6/Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux actionnaires de la société mère « MIP », la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- **Ecart de première consolidation** : l'excédent du prix d'acquisition des filiales sur la quote-part des capitaux propres correspondante, à la date d'acquisition, est analysé et affecté aux rubriques d'immobilisations corporelles et incorporelles concernées et amorties, le cas échéant sur leur durée de vie. L'excédent éventuel non affecté constitue un écart d'acquisition amortissable linéairement sur une durée qui n'excède pas 20 ans.

- **Résultats inter sociétés** : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminés dans leur intégralité.

- **Présentation des intérêts minoritaires** : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 2 205 872 DT contre un solde au 31 décembre 2014 s'élevant à 2 094 833 DT et se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Marque de fabrique	463	463	0
- Droits d'usage	112 374	112 374	0
- Fonds de Commerce	32 500	32 500	0
- Logiciels	186 959	186 959	0
- Good-will	1 873 575	1 762 537	111 039
Total	2 205 872	2 094 833	111 039

3-1/ Good-Will

La valeur brute du Good-will s'élève au 31 décembre 2015 à 1 873 575 DT représentant l'excédent du prix d'acquisition des filiales sur la quote-part des capitaux propres correspondants, à la date d'acquisition et non affecté aux rubriques d'immobilisations corporelles et incorporelles concernées.

La valeur nette du Good-will s'élève au 31 décembre 2015 à 1 589 914 DT contre 1 570 348 DT au 31 décembre 2014, soit une variation positive de 19 566 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>Valeur brute</u>	<u>Amort. Cumulés</u>	<u>Valeur nette</u>
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2011	665 401	159 149	506 251
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2012	270 046	52 567	217 480
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2013	288 012	35 311	252 701
- Acquisition par « MIP » des titres « MIP MALI » année 2013	1 078	113	965
- Acquisition par « MIP PRINT » des titres « MIME » année 2014	363 869	18 792	345 077
- Acquisition par « MIP » des titres « DIGIDIS » année 2014	173 931	14 367	159 564
- Acquisition par « MIME » des titres « DIGIDIS » année 2014	200	17	183
- Acquisition par « MIP » des titres « DIGIDIS » année 2015	111 039	3 346	107 693
Total	1 873 576	283 661	1 589 914

Les écarts de première consolidation sont amortis sur 20 ans compte tenu de l'intérêt stratégique à long terme que représentent ces prises de contrôle.

3-1-1/ Good-Will « MIP » année 2011

Le Good-will « MIP » s'élève à 665 401 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « MIME », soit 450 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit (215 401) DT.

3-1-2/ Good-Will « MIP » année 2012

Le Good-will « MIP » s'élève à 270 046 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « MIME », soit 300 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 29 954 DT.

3-1-3/ Good-Will « MIP » année 2013

Le Good-will « MIP » s'élève à 289 115 DT et se détail comme suit :

- Un Good-will s'élevant à 288 012 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIME », soit 350 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 61 988 DT.
- Un Good-will s'élevant à 1 078 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIP MALI », soit 2 398 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 1 320 DT.

3-1-4/ Good-Will « MIP » année 2014

Le Good-will « MIP » s'élève à 173 931 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « DIGIDIS », soit 179 800 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 5 869 DT.

3-1-5/ Good-Will « MIP PRINT » année 2014

Le Good-will « MIP PRINT » s'élève à 363 869 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIME », soit 400 000 DT, et la quote-part de « MIP PRINT » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 36 131 DT.

3-1-6/ Good-Will « MIME » année 2014

Le Good-will « MIME » s'élève à 200 DT et représente la valeur d'acquisition des parts sociales « DIGIDIS », soit 200 DT.

3-1-7/ Good-Will « MIP » année 2015

Le Good-will « MIP » s'élève à 111 039 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « DIGIDIS », soit 182 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 70 961 DT.

Note 4 : Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 16 048 508 DT contre 16 970 952 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une diminution de 922 444 DT qui se détaille comme suit :

<u>Rubriques</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Terrain	2 266	2 266	0
- Aménagement terrain	49 054	49 054	0
- Constructions	1 885	1 885	0
- Matériel & Outillage Industriel et installations techniques	1 439 268	1 593 059	-153 790
- Panneaux publicitaires et Abris bus	3 325 819	3 250 951	74 868
- Matériel de Transport	616 594	728 671	-112 077
- Matériels Informatiques et mobiliers de bureau	579 782	563 991	15 791
- Agencement et aménagement	29 484	28 467	1 017
- Panneaux et Abris bus à statut juridique particulier	4 532 876	4 531 994	882
- Matériel de transport à statut juridique particulier	777 318	832 083	-54 765
- Matériel industriel à statut juridique particulier	1 014 327	1 607 940	-593 613
- Matériel LED à statut juridique particulier	116 514	116 514	0
- Immobilisations en cours	3 563 319	3 664 078	-100 758
Total	16 048 508	16 970 952	-922 444

Les immobilisations sont amorties de manière linéaire aux taux suivants:

<u>Rubriques</u>	<u>Taux</u>
- Terrain	0%
- Aménagement terrain	10%
- Constructions	5%
- Matériel & Outillage Industriel et installations techniques	10% - 15%
- Panneaux publicitaires et Abris bus	6,67%
- Matériel de transport	20%
- Matériel Informatique et mobilier de bureau	20%
- Agencement et aménagement	15%
- Panneaux et Abris bus à statut juridique particulier	6,67%

- Matériel de transport à statut juridique particulier	33%
- Matériel industriel à statut juridique particulier	10%
- Matériel LED à statut juridique particulier	25%

Note 5 : Immobilisations financières

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 94 252 DT contre 2 059 572 DT au 31 décembre 2014. Ces immobilisations financières se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variations</u>
- Dépôts et cautionnements « MIP »	80 331	46 986	33 345
- Dépôts et cautionnements « MIME »	2 292	2 292	0
- Dépôts et cautionnements «DIGIDIS »	3 984	2 500	1 484
- Dépôts et cautionnements « MIP MALI »	7 645	7 794	-150
- Placement Amen Bank	0	2 000 000	-2 000 000
Total	94 252	2 059 572	-1 965 320

Note 6 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 536 065 DT contre un solde au 31 décembre 2014 s'élevant à 1 043 097 DT et se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Frais préliminaires	42 715	143 592	-100 877
- Charges à répartir	493 350	899 506	-406 155
Total	536 065	1 043 097	-507 032

Note 7 : STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde de 1 128 593 DT contre 1 624 335 DT au 31 décembre 2014 enregistrant une diminution de 495 743 DT.

Ces stocks se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Stocks « MIP »	51 721	54 656	-2 935
- Stocks « MIME »	544 850	730 152	-185 302
- Stocks « MIP PRINT »	164 694	154 442	10 252
- Stocks « MIME ENERGY »	164 438	457 342	-292 905
- Stocks « DIGIDIS »	30 183	77 571	-47 387
- Stocks « MTPE »	172 706	150 172	22 534
Total	1 128 593	1 624 335	-495 743

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks de produits finis et d'encours de production ne comprennent que les coûts liés à la production.

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 4 897 430 DT contre 4 834 728 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Clients « MIP »	2 615 494	2 434 418	181 076
- Clients « MIME »	1 259 914	1 581 939	-322 025
- Clients « MIP PRINT »	216 100	251 586	-35 487
- Clients « MIME ENERGY »	279 020	197 169	81 850
- Clients « DIGIDIS »	367 456	264 702	102 755
- Clients « MTPE »	117 955	32 500	85 455

- Clients « MIP MALI »	41 491	72 413	-30 922
Total	4 897 430	4 834 728	62 702

8-1/ Provisions pour créances douteuses

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 348 751 DT. Elle n'a pas subi de variation par rapport à l'exercice précédent.

Ces provisions se justifient comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Provisions « MIP »	177 886	177 886	0
- Provisions « MIME »	170 865	170 865	0
Total	348 751	348 751	0

Note 9 : Autres actifs courants

Les « Autres actifs courants » présentent au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 704 604 DT contre 1 955 299 DT au 31 décembre 2014.

Les « Autres actifs courants » se justifient ainsi :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Autres actifs courants « MIP »	1 913 778	1 341 969	571 809
- Autres actifs courants « MIME »	488 685	395 395	93 289
- Autres actifs courants « MIP PRINT »	74 738	49 462	25 275
- Autres actifs courants « MIME ENERGY »	21 495	49 582	-28 087
- Autres actifs courants « DIGIDIS »	205 908	118 890	87 018
Total	2 704 604	1 955 299	749 305

Note 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 155 812 DT contre 53 887 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation positive de 2 101 926 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Placements courants	2 000 000	0	2 000 000
- Intérêts courus	155 812	53 887	101 926
Total	2 155 812	53 887	2 101 926

Note 11 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et les équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2015 à 734 343 DT contre 554 592 DT au 31 décembre 2014 et s'analysent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Liquidités « MIP »	428 025	252 184	175 841
- Liquidités « MIME »	94 463	126 635	-32 172
- Liquidités « MIP PRINT »	35 785	13 220	22 565
- Liquidités « MIME ENERGY »	85 966	86 963	-996
- Liquidités « DIGIDIS »	15 051	47 816	-32 765
- Liquidités « MTPE »	40 602	13 246	27 356
- Liquidités « MIP MALI »	34 452	14 529	19 923
Total	734 343	554 592	179 752

Note 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2015 à 7 936 540 DT contre 9 373 852 DT au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Capital social	4 398 937	4 398 937	0
- Résultats reportés	3 537 603	4 974 915	-1 437 312
Total	7 936 540	9 373 852	-1 437 312

Note 13 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part dans les capitaux propres et dans le résultat net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus par la société mère « MIP » ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de ses filiales.

Les intérêts minoritaires s'élèvent au 31 décembre 2015 à 8 642 DT contre 11 125 DT au 31 décembre 2014 et se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Quote-part des minoritaires dans les réserves des sociétés consolidées	17 346	15 628	1 718
- Quote-part des minoritaires dans les résultats des sociétés consolidées	-8 703	-4 502	-4 201
Total	8 642	11 125	-2 483

Note 14 : passifs non courants

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 648 060 DT contre 3 604 759 DT au 31 décembre 2014, se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Emprunt à LMT	2 199 057	3 367 045	-1 167 988
- Provisions pour risques et charges « MIP »	447 203	235 914	211 289
- Cautions reçues	1 800	1 800	0
Total	2 648 060	3 604 759	-956 699

Note 15 : Fournisseurs et Comptes rattachés

Les dettes envers les fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2015 à 5 252 419 DT contre un solde au 31 décembre 2014 de 4 205 142 DT. Elles se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Fournisseurs « MIP »	3 528 856	2 307 135	1 221 721
- Fournisseurs « MIME »	959 830	1 003 679	-43 850
- Fournisseurs « MIP PRINT »	268 406	262 214	6 192
- Fournisseurs « MIP MALI »	114 210	131 248	-17 038
- Fournisseurs « MIME ENERGY »	174 522	358 262	-183 740
- Fournisseurs « MTPE »	39 768	0	39 768
- Fournisseurs « DIGIDIS »	166 828	142 604	24 224
Total	5 252 419	4 205 142	1 047 277

Note 16 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 4 407 308 DT contre un solde au 31 décembre 2014 de 3 445 001 DT.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Autres passifs courants « MIP »	1 773 404	1 403 639	369 764
- Autres passifs courants « MIME »	1 221 556	1 232 106	-10 549
- Autres passifs courants « MIP PRINT »	743 504	319 315	424 188
- Autres passifs courants « MIME ENERGY »	67 172	32 950	34 222
- Autres passifs courants « MIP MALI »	111 008	159 652	-48 645
- Autres passifs courants « DIGIDIS »	186 480	121 645	64 835
- Autres passifs courants « MTPE »	304 185	175 692	128 493
Total	4 407 308	3 445 001	962 307

Note 17: Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et les autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2015 à 6 213 504 DT contre 5 168 478 DT au 31 décembre 2014.

Ces soldes se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Concours bancaires « MIP »	3 708 185	3 309 840	398 345
- Concours bancaires « MIME »	1 977 254	1 430 977	546 277
- Concours bancaires « MIP PRINT »	233 452	147 669	85 783
- Concours bancaires « MIME ENERGY »	287 865	205 276	82 589
- Concours bancaires « MTPE »	42	0	42
- Concours bancaires « DIGIDIS »	6 707	74 716	-68 009
Total	6 213 504	5 168 478	1 045 026

Note 18 : PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2015 à 10 339 781 DT contre un total au 31 décembre 2014 de 11 223 421 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Ventes et services	10 033 619	10 335 759	-302 140
- Autres produits d'exploitation	115 943	124 850	-8 907
- Production immobilisée	190 219	762 812	-572 593
Total	10 339 781	11 223 421	-883 640

18-1/Ventes et services

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 10 033 619 DT contre un solde au 31 décembre 2014 de 10 335 759 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Ventes « MIP »	6 465 796	7 195 636	-729 840
- Ventes « MIME »	418 437	1 604 968	-1 186 531
- Ventes « MIP PRINT »	261 377	306 888	-45 511
- Ventes « MIP MALI »	333 872	269 736	64 136
- Ventes « DIGIDIS »	1 936 088	480 007	1 456 081
- Ventes « MIME ENERGY »	467 568	446 025	21 543
- Ventes « MTPE »	150 482	32 500	117 982
Total	10 033 619	10 335 759	-302 140

Note 19 : ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES

Les achats consommés s'élèvent au 31 décembre 2015 à 5 435 137 DT contre 5 375 328 DT au 31 décembre 2014.

Ces achats consommés se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Achats « MIP »	2 347 420	2 662 870	-315 450
- Achats « MIME »	354 780	840 523	-485 744
- Achats « MIP PRINT »	661 587	812 279	-150 692
- Achats « MIP MALI »	106 302	69 040	37 262
- Achats « DIGIDIS »	1 512 815	424 193	1 088 622
- Achats « MIME ENERGY »	367 440	533 878	-166 438
- Achats « MTPE »	84 794	32 544	52 250
Total	<u>5 435 137</u>	<u>5 375 328</u>	<u>59 810</u>

Note 20: dotations aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique présente au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 1 792 880 DT contre 1 801 226 DT au 31 décembre 2014. Elle se détaille comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Dotations « MIP »	1 334 179	1 330 862	3 317
- Dotations « MIME »	257 966	314 152	-56 186
- Dotations « MIP PRINT »	23 402	22 922	480
- Dotations « MIP MALI »	65 972	54 912	11 059
- Dotations « MIME ENERGY »	771	195	576
- Dotations « DIGIDIS »	19 117	10 680	8 437
- Dotations « Good-will »	91 473	67 502	23 971
Total	<u>1 792 880</u>	<u>1 801 226</u>	<u>-8 346</u>

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation présentent au 31 décembre 2015 un solde s'élevant à 2 204 535 DT contre un solde au 31 décembre 2014 de 1 847 223 DT et s'analysent comme suit :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Autres charges d'exploitation « MIP »	1 577 106	1 241 839	335 267
- Autres charges d'exploitation « MIME »	267 485	332 726	-65 241
- Autres charges d'exploitation « MIP PRINT »	111 626	84 480	27 146
- Autres charges d'exploitation « MIME ENERGY »	33 575	41 673	-8 097
- Autres charges d'exploitation « MIP MALI »	109 914	107 904	2 010
- Autres charges d'exploitation « DIGIDIS »	58 346	25 820	32 526
- Autres charges d'exploitation « MTPE »	46 482	12 781	33 701
Total	<u>2 204 535</u>	<u>1 847 223</u>	<u>357 312</u>

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières totalisent au 31 décembre 2015 un montant s'élevant à 810 825 DT contre un montant au 31 décembre 2014 de 585 487 DT et se détaillent ainsi :

Rubriques	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Charges financières nettes « MIP »	425 493	410 189	15 304
- Charges financières nettes « MIME »	287 159	140 933	146 226
- Charges financières nettes « MIP PRINT »	34 314	29 259	5 055

- Charges financières nettes « MIME ENERGY »	34 551	4 115	30 436
- Charges financières nettes « DIGIDIS »	29 306	1 584	27 721
- Charges financières nettes « MTPE »	2	-593	596
Total	810 825	585 487	225 338

Note 23 : AUTRES GAINS ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2015 un montant s'élevant à 246 097 DT contre un montant au 31 décembre 2014 de 57 124 DT et se détaillent ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Gains ordinaires « MIP »	158 293	6 994	151 299
- Gains ordinaires « MIME »	83 552	47 350	36 203
- Gains ordinaires « MIP PRINT »	600	51	549
- Gains ordinaires « MIME ENERGY »	3 550	120	3 430
- Gains ordinaires « DIGIDIS »	102	2 610	-2 508
Total	246 097	57 124	188 972

Note 24 : AUTRES pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent au 31 décembre 2015 un montant de 289 481 DT contre 209 348 DT au 31 décembre 2014.

Ces soldes se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Pertes ordinaires « MIP »	144 438	87 083	57 356
- Pertes ordinaires « MIME »	46 794	105 801	-59 007
- Pertes ordinaires « MIP PRINT »	53 945	14 081	39 864
- Pertes ordinaires « MIME ENERGY »	13 701	5	13 696
- Pertes ordinaires « DIGIDIS »	30 602	2 378	28 224
Total	289 481	209 348	80 132

Note 25 : RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Le résultat net revenant à la société consolidante « MIP » s'élève à (3 011 690) DT résultant des retraitements des résultats des différentes sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation.

Il se détaille comme suit :

Société	Résultat 2015	Retraitements	Solde
- MIP	-1 688 692	73 270	-1 761 961
- MIME	-919 222	21 796	-941 018
- MIP PRINT	-175 918	18 193	-194 112
- MIP MALI	25 948	0	25 948
-MIME ENERGY	-200 397	0	-200 397
- DIGIDIS	90 691	0	90 691
- MTPE	-30 840	0	-30 840
Total			-3 011 690
- Résultat du groupe			-3 002 986
- Intérêts minoritaires			-8 703

NOTE 26 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS

La variation des autres actifs courants s'élève à (851 230) DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
- Autres actifs courants « MIP »	1 913 778	1 341 969	-571 809
- Autres actifs courants « MIME »	488 685	395 395	-93 289
- Autres actifs courants « MIP PRINT »	74 738	49 462	-25 275
- Autres actifs courants « MIME ENERGY »	21 495	49 582	28 087
- Autres actifs courants « DIGIDIS »	205 908	118 890	-87 018
- Placement et autre actifs financiers « MIP »	101 340	53 391	-47 949
- Placement et autre actifs financiers « MIME »	860	60	-800
- Placement et autre actifs financiers « MIME ENERGY »	4 946	0	-4 946
- Placement et autre actifs financiers « MIP PRINT »	48 231	0	-48 231
- Placement et autre actifs financiers « DIGIDIS »	436	436	0
Total	2 860 416	2 009 186	-851 230

NOTE 27: VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

La variation des fournisseurs et autres dettes s'élève à 2 190 618 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
(+) Fournisseurs et comptes rattachés	5 252 419	4 205 142	1 047 276
(+) Autres passifs courants	4 407 308	3 445 001	962 308
Ajustement pour :			
(+) Intérêts courus	321 267	140 233	181 034
Total	9 980 994	7 790 376	2 190 618

Note 28 : Note sur le rapprochement des montants des liquidités et équivalents de liquidités

La trésorerie est négative de 1 753 853 DT au 31 décembre 2015 contre un montant négatif de 1 382 170 DT au 31 décembre 2014.

Elle se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
- Liquidités « MIP »	428 025	252 184
- Liquidités « MIME »	94 463	126 635
- Liquidités « MIP PRINT »	35 785	13 220
- Liquidités « MIP MALI »	34 452	14 529
- Liquidités « MIME ENERGY »	85 966	86 963
- Liquidités « DIGIDIS »	15 051	47 816
- Liquidités « MTPE »	40 602	13 246
- Découverts bancaires « MIP »	-1 240 555	-973 626
- Découverts bancaires « MIME »	-765 682	-568 876
- Découverts bancaires « MIP PRINT »	-200 900	-118 850
- Découverts bancaires « MIME ENERGY »	-279 205	-203 452
- Découverts bancaires « MTPE »	-42	0
- Découverts bancaires « DIGIDIS »	-1 811	-71 959
Total	-1 753 853	-1 382 170

Note 29 : mouvements de capitaux propres

Les capitaux propres sont passés de 7 814 640 DT au 31 décembre 2014 à 4 942 197 DT au 31 décembre 2015.

Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital	Réserves consolidés	Attribuables aux actionnaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Soldes au 31/12/2014	4 398 937	3 404 578	7 803 515	11 125	7 814 640
Distribution dividendes		0	0	0	0
Variation des parts d'intérêts liées à la prise/perte de contrôle des filiales		133 025	133 025	6 221	139 246
Augmentation du capital en 2015			0		0
Prime d'émission			0		0
Réaffectation réserves					0
Résultat au 31/12/2015		-3 002 986	-3 002 986	-8 703	-3 011 689
Total des capitaux propres au 31/12/2015	4 398 937	534 617	4 933 554	8 643	4 942 197

Note 30 : les soldes intermédiaires de gestion

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (exprimé en dinars)								
PRODUITS			CHARGES		SOLDES			
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Revenus	10 033 619	10 335 759	Coût des matières consommées	5 435 137	5 375 328			
Autres produits d'exploitation	115 943	124 850				Production	10 339 781	11 223 421
Production immobilisée	190 219	762 812						
Production	10 339 781	11 223 421	Achats consommés	5 435 137	5 375 328	Marge commerciale	4 904 644	5 848 094
Marge commerciale	4 904 644	5 848 094	Autres charges externes	2 074 488	1 708 391			
Sous total	4 904 644	5 848 094	Sous total	2 074 488	1 708 391	Valeur ajoutée brute	2 830 156	4 139 703
Valeur ajoutée brute	2 830 156	4 139 703	Impôts et taxes	130 047	138 831			
			Charge de personnel	3 004 378	2 992 449			
Sous total	2 830 156	4 139 703	Sous total	3 134 425	3 131 281	Excédent brut d'exploitation	- 304 269	1 008 422
Excédent brut d'exploitation	- 304 269	1 008 422	Charges financières	957 692	651 872			
Autres gains ordinaires	246 097	57 124	Dotations aux amortissements et provisions	1 792 880	1 801 226			
Produits financiers	146 867	66 385	Autres Pertes ordinaires	289 481	209 348			
Transfert et reprise de charges			Impôt sur les bénéfices	60 331	44 324			
Sous total	88 695	1 131 931	Sous total	3 100 384	2 706 770	Résultat des activités ordinaires	-3 011 690	-1 574 839
Résultat positif des activités ordinaires	-3 011 690	-1 574 839	Résultat négatif des activités ordinaires			Résultat net de l'exercice	-3 011 690	-1 574 839
Effet positif des modifications comptables			Effet négatif des modifications comptables			Résultat net après modifications comptables	-3 011 690	-1 574 839

NOTE 31 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIP »

31-1/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme d'UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- 3- Un nantissement de matériel roulant sur des véhicules;
- 4- Un nantissement de matériel de premier rang, sur un matériel exploité par la société emprunteuse dans son activité et implanté dans divers emplacements, sis à Tunis, 1 Rue 8612, impasse N°5, Zone industrielle de la Charguia :

31-2/ Emprunt BTK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, soit la somme de TROIS CENT VINGT SEPT MILLE NEUF CENT DINARS (327 900 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

2- Un nantissement de premier rang, sur un ensemble de matériel roulant.

31-3/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme d'UN MILLION QUATRE CENT SEPT MILLE CENT QUARANTE DEUX DINARS 856 MILLIMES (1 407 142,856 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur terrain d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9.

2- Des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

31-4/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de DEUX CENTS MILLE DINARS (200 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

31-5/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de CINQ CENT CINQUANTE MILLE DINARS (550 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 1 890 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIMÉ.

2- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

31-6/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 1^{er} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

31-7/ Crédits de gestion BTK

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution pouvant être dus par l'emprunteur à la BTK à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit à concurrence d'un montant en principal d'UN MILLION HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 850 000 DT), la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

31-8/ Crédits de gestion QNB

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par

l'emprunteuse, Aval et caution, ouverture d'accréditif que la société doit ou pourrait devoir à la QNB à hauteur d'un montant de HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (850 000 DT)

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

31-9/ Cautions reçues

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2^{ème} rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- Monsieur Mehdi CHERIHA a donné son aval à la société « MIP » pour tous les crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2014 à 1 858 462 Dinars HT.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mohamed Hédi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB : montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.

- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen bank : montant 1 100 000 Dinars.

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mehdi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit AB : montant 200 000 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

31-10/ Cautions données

- La société a donné une caution hypothécaire de 1^{er} rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution hypothécaire portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « DISMATIC ». Ce crédit s'élève à 150 000 Dinars.
- La société a donné une caution au profit de la société « MIP MAURITANIE » pour un montant de 165 334 Dinars.

NOTE 32 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIME »

32-1/ Emprunts AMEN

BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de QUATRE CENT VINGT TROIS MILLE DINARS (423 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1. Un nantissement de matériel roulant sur les véhicules ci-après désigné :

MARQUE ET NATURE	IMMATRICULATION
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3034
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3035
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3036
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7466
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7469
- Véhicule Ford	126 TUNIS 8740
- Véhicule Ford	126 TUNIS 8739
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7474

- Véhicule Toyota
- Véhicule Fiat

131 TUNIS 2637
135 TUNIS 9769

2. En nantissement de matériel de premier rang, sur :

- Une machine d'impression (Hewlet Packard)
- Une machine découpe (Raven)
- Une machine laminoire (Media Presse)

32-2/ Emprunts QNB 300 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de TROIS CENT MILLE DINARS (300 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

32-3/ Emprunts QNB 300 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de TROIS CENT MILLE DINARS (300 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

32-4/ Emprunts QNB 150 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465 quittance N°M007498.

32-5/ Emprunt AMEN BANK 400 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de QUATRE CENT MILLE DINARS (400 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités et frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- Une hypothèque immobilière de 2eme rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m², sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 19/12/2011 sous le N°11909941 quittance N°M094766

32-6/ Cautions données

. La société a accordé une caution solidaire et hypothécaire en faveur de la TQB leasing et ce pour garantir un crédit accordé à la société MIP pour l'achat d'un lot de matériel acquis en location financière au prix de 424 200 Dinars.

. La société a accordé une caution hypothécaire de 2^{ème} rang portant sur le lot N°18 de 1 890 m² titre foncier N° 503012 Tunis Z.I.A.F.I. Soliman en faveur de l'AMEN BNK et ce pour garantir un crédit accordé à la société MIP d'un montant de 550 000 Dinars.

32-7/ Cautions reçues

Crédits leasing :

. Monsieur Mehdi CHRIHA a donné une caution personnelle et solidaire à la société « MIME » pour un ensemble de crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2015 à 70 188 Dinars hors TVA.

Emprunts bancaires :

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mohamed Hédi CHRIHA et Monsieur Mehdi CHRIHA. Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB :	Montant	300 000 Dinars
- Crédit QNB :	Montant	300 000 Dinars
- Crédit QNB :	Montant	150 000 Dinars
- La société « MIP » a donné une caution hypothécaire de 1^{er} rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El menzah VI, ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société. Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.

Crédits de gestion :

La société a obtenu un aval personnel de Messieurs Mohamed Hédi CHRIHA et Mehdi CHRIHA sur les crédits de gestion suivants :

- Crédit QNB :	Montant	430 000 Dinars
- Crédit AB/107665 :	Montant	610 000 Dinars
- Crédit BTK :	Montant	280 000 Dinars

NOTE 33 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIP PRINT »

33-1/ Cautions reçues

Crédits de gestion :

La société a obtenu un aval personnel de Monsieur « Mehdi CHERIHA » sur une enveloppe de crédit à court terme auprès de l'Amen Bank, dont la somme globale en principal s'élève à CENT QUATRE VINGT MILLE (180 000) DINARS détaillée comme suit :

- Escompte lettre de crédit refinancement de Soixante mille dinars 60 000 Dinars.
- Découverts en compte de Cinquante mille dinars (50 000).
- Cession de créances professionnelles de Soixante dix mille dinars (70 000).

Crédits leasing :

Monsieur « Mehdi CHERIHA » a donné son aval personnel et solidaire à la société « MIP PRINT » pour un ensemble de crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 31 décembre 2015 à 23 521 Dinars hors TVA.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2015

Messieurs,

1- En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 01 juin 2015, nous avons examiné les états financiers consolidés de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » arrêtés au 31 décembre 2015.

2- Les comptes consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

3- Notre examen a été effectué conformément aux normes professionnelles en vigueur et a comporté des vérifications de la comptabilité et toutes autres procédures de révision que nous avons jugées nécessaires eu égard aux circonstances.

4- Les états financiers consolidés ci-joints, arrêtés au 31 décembre 2015, font apparaître un total bilan qui s'élève à 23 463 488 Dinars et un résultat déficitaire consolidé de 3 002 986 Dinars.

5- Les immobilisations corporelles totalisent des montants brut et net respectivement de 16 048 508 Dinars et 9 932 007 Dinars.

Ces immobilisations n'ont pas été inventoriées à la date de clôture de l'exercice.

L'incidence éventuelle du résultat d'un éventuel inventaire sur les états financiers consolidés ne peut être valablement appréhendée.

6- La société « MIP » a procédé à la date du 25 juin 2013 à l'augmentation de son capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette opération risque d'entraîner la déchéance des dégrèvements fiscaux déjà obtenus et s'élevant à deux cent soixante dix mille dinars.

Ce risque fiscal n'a été provisionné que pour 180 000 Dinars.

7- Les actifs courants présentant des risques de non recouvrement totalisent au 31 décembre 2015 la somme de 2 880 825 Dinars et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
Clients	1 073 498
Clients effets à recevoir/ Impayés	103 322
Clients douteux	662 504
Chèques en caisse/ Impayés	165 860
Débiteurs divers	755 939
Intérêts courus	48 206
Compte d'attente	71 496
Total	2 880 825

Ces sommes n'ont été provisionnées que pour 348 751 Dinars.

8- Le solde du compte « Charges comptabilisées d'avance » chez « MIP » s'élevant à 306 198 Dinars consigne des sommes d'un montant de 182 282 Dinars relatives à des espaces publicitaires achetés et non consommés et dont la date limite d'utilisation a expiré le 07 avril 2016.

Par conséquent, ces sommes devraient être reclassées en charges.

9- Les pertes cumulées de la société « MIME » s'élèvent au 31 décembre 2015 à 1 649 288 Dinars et dépassent le capital social.

Cette situation révèle l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité à poursuivre l'exploitation et, en conséquence, la société peut être dans l'incapacité de recouvrer ses actifs ou de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Aussi, le reliquat du GOOD WILL afférent à cette société et s'élevant à 1 321 509 Dinars doit être déprécié.

10- Les stocks de la société « MIME » consistent des abribus ainsi que leurs composantes pour une valeur globale de 248 288 Dinars.

S'agissant d'articles spécifiques destinés à la société « MIP » et en l'absence de commandes de cette dernière, ces stocks risquent de ne pouvoir être vendus.

11- A notre avis, et sous réserve des observations mentionnées au niveau des paragraphes 5 à 10, les états financiers consolidés, tels qu'ils sont annexés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des mouvements de trésorerie pour l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

12- Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2015.

Tunis, le 25 mai 2016

Néjib MARRAKCHI

4-2-1 Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015 :

4-2-1-1 Notes complémentaires aux réserves et observations soulevées par le commissaire aux comptes :

Note complémentaire à la Réserve portant sur les pertes cumulées de la société MIME:

« Les pertes cumulées au 31 décembre 2015 s'élèvent à 1 649 288 Dinars et dépassent le capital social. Cette situation révèle l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité à poursuivre l'exploitation et, en conséquence, la société peut être dans l'incapacité de recouvrer ses actifs ou de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités. Aussi, le reliquat du GOODWILL afférent à cette société et s'élevant à 1 321 509 Dinars doit être déprécié. »

Réponse :

Voir 3^{ème} point du 4-1-1-1

Pour la dépréciation du goodwill dans les états financiers consolidés pour 1 321 509 Dinars, la société s'engage à régulariser cette situation aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2016 ;

Note complémentaire à la Réserve portant sur les stocks de la société MIME:

« Les stocks consistent des abribus ainsi que leurs composantes pour une valeur globale de 248 288 Dinars. S'agissant d'articles spécifiques destinés à la société « MIP » et en l'absence de commandes de cette dernière, ces stocks risquent de ne pouvoir être vendus. »

Réponse :

Vue que le marché conclut par la société MIME avec la TRANSTU est de 1500 Abribus, les quantités fabriquées en stocks entrent dans le cadre de cette convention. Des provisions pour dépréciations de stocks sont à estimer et à constater au 31/12/2016 selon la stratégie qui va être adoptée par les nouveaux dirigeants dans ce support de communication.

4-2-1-2 Notes complémentaires aux états financiers

Note complémentaire relative à la Participation croisée entre la société MIME et la société MIP PRINT:

La société MIP s'engage à régulariser cette situation avant le 31/12/2016, en effet, la société MIME s'engage à libérer sa participation de 3,33% dans le capital de la société MIP PRINT pour être en conformité avec les dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales.

Note complémentaire sur les événements postérieurs

La société fait l'objet actuellement d'un contrôle fiscal approfondi portant sur :

Impôts	Période concernée par le contrôle
- Impôt sur les sociétés	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Acomptes provisionnels	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe sur la valeur ajoutée	du 01/08/2012 au 31/12/2014
- Retenue à la source	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe de formation professionnelle	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Fond de promotion des logements sociaux	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Droit de timbre	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- T.C.L	du 01/01/2012 au 31/12/2014

Les résultats de cette vérification ne sont pas encore notifiés à la date d'établissement des présentes notes.

Réponse :

La notification de ce contrôle fiscal est parvenue en date du 22/07/2016. La société a été taxée en principal pour un montant de 465 243 Dinars et en pénalité pour un montant de 340 706 Dinars.

La société va présenter les justificatifs nécessaires aux équipes de contrôle et doit présenter sa réponse écrite dans un délai de 45 jours à partir de la date de la notification conformément aux dispositions des articles 45 et 46 du code des droits et procédures fiscaux.

A notre avis, les risques identifiés par les équipes du contrôle et non encore comptabilisés par la société et non couverts par des provisions pour risques et charges sont aux alentours de 250 000 Dinars. En plus, la société peut s'opposer à certains points devant les tribunaux conformément à la réglementation en vigueur vue l'existence de certains points que nous jugeons non fondés.

Une provision supplémentaire pour risque et charge va être comptabilisée durant les deux prochains exercices pour couvrir ce risque.

Autres événements postérieurs:

Un contrat de cession a été signé avec un consortium tuniso-libanais de référence (groupe Pikasso Lawhat) pour l'acquisition en bloc des parts de la famille Cheriha dans le capital de la société MIP ;

De même, la société a obtenu un accord de principe auprès de l'Amen Bank pour la libération des deux millions de dinars et ce, dès la concrétisation de la cession.

Par ailleurs, la société a obtenu un accord de principe auprès de tous ses partenaires financiers (Etablissements bancaires et leasing) pour la concrétisation de l'accord et la substitution des garanties et cautions des anciens actionnaires (famille cheriha) par les garanties mis en place des nouveaux acquéreurs.

Note complémentaire sur la forme juridique et l'objet social des filiales:

Au 31/12/2015, les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du groupe MIP sont détaillées comme suit :

Sociétés	Forme juridique	Date de création	Objet social
MIP	SA	2 004	Affichage Urbain
MIME	SARL	2 004	Construction et fabrication métallique Signalétique et agencement muséographique
MIP MALI	SARL	2 009	Affichage urbain
MIP PRINT	SARL	2 012	Impression et pose des affiches
DIGIDIS	SARL	2 014	DIGITAL Média et affichage dynamique
MTPE	SARL	2 014	Energie Photovoltaïque et éclairage LED
MIME ENERGY	SARL	2 013	Energie Photovoltaïque et éclairage LED

Note complémentaire sur les immobilisations incorporelles

Point 50 : Note complémentaire sur les immobilisations incorporelles

TABLEAU RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS AU 31-12-2015

DESIGNATION	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
	Au 1/1/15	Acquisition	Cession Reclassement	Au 31/12/2015	Au 1/1/15	Dotation 2015	Régularisation	Au 31/12/2015	Au 31/12/2015
Immobilisations incorporelles									
Concession de marque	463	0	0	463	463	0	0	463	0
Logiciels	186 959	0	0	186 959	140 536	23 334	0	163 871	23 089
Fonds commercial	32 500	0	0	32 500	14 745	1 625	0	16 370	16 130
Droit d'usage	112 374	0	0	112 374	112 374	0	0	112 374	0
Good-will	1 762 536	111 039	0	1 873 575	192 188	91 473	0	283 661	1 589 914
Total des immobilisations incorporelles	2 094 833	111 039	0	2 205 872	460 307	116 432	0	576 739	1 629 133

Note complémentaire à la Note 7 « stocks de marchandises »:

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Si la valeur nette probable de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient, ce montant est ramené à la valeur nette probable de réalisation par le biais d'une dépréciation des stocks. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks de produits finis et d'encours de production ne comprennent que les coûts liés à la production.

Note complémentaire à la note 12 «capitaux propres» :

Le résultat consolidé par action se présente comme suit :

Résultat consolidé par action au 31/12/2015		
	2015	2014
Résultat net	-3 002 986	-1 570 337
Nombre d'actions	4 398 937	4 398 937
Résultat par action	- 0,683	- 0,357

Note complémentaire à la note 14 «passifs non courants» sur les emprunts à long et moyen terme :

- Emprunt à LMT "MIP"

Compte	Libellé	Ouverture	Nouveaux Emprunt (ou réchelonnement de crédits)	Reclassement	Solde 31/12/2015
16200008	16200008 - EMPRUNT A.B [550 000 DT]	365 249,865	0,000	106 785,218	258 464,647
16200011	16200011 - EMPRUNT AB [56 000 DT]	42 472,879	0,000	10 710,968	31 761,911
16200012	16200012 - EMPRUNT QNB [1 407 142.856 DT] – CONSOLIDATION	993 277,304	0,000	331 092,436	662 184,868
16200010	16200010 - EMPRUNT T.Q.B [150 000 DT]	101 785,713	0,000	21 428,572	80 357,141
16300016	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N° 100882	0,000	9 172,477	9 172,477	0,000
16300017	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N° 101944	0,000	16 119,649	16 119,649	0,000
16300018	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103218	5 524,296	23 411,290	28 935,586	0,000
16300019	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°103152	1 209,984	1 662,336	2 872,320	0,000
16300020	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104626	13 775,772	14 026,013	27 801,785	0,000
16300021	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°104963	5 257,652	4 261,028	9 518,680	0,000
16300023	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106055	30 678,160	20 375,079	51 053,239	0,000
16300024	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°106423	99 238,748	48 901,712	125 908,496	22 231,964
16300025	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°105267	12 032,880	4 717,677	12 351,717	4 398,840
16300026	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107467	56 700,422	21 997,146	58 032,952	20 664,616
16300027	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107079	102 437,582	44 305,254	115 914,260	30 828,576
16300028	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - TL CT N°107081	4 786,714	1 858,700	4 899,703	1 745,711
16300029	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - QNB CT N°719-2013	173 524,742	0,000	71 860,693	101 664,049
16300030	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - AIL CT N°20143238	82 307,837	0,000	19 625,158	62 682,679
16300031	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - AIL CT N°20143393	447 107,024	0,000	106 228,861	340 878,163
	TOTAL	2 537 367,574	210 808,361	1 130 312,770	1 617 863,165

- Emprunt à LMT "MIME"

Compte	Libellé	Ouverture	Nouveaux Emprunt (ou réchelonnement de crédits)	Reclassement	Solde 31/12/2015
16200002	16200002 - EMPRUNT BANCAIRE TQB - INVESTISSEMENT [300 000 DT]	128 571,424		42 857,144	85 714,280
16200003	16200003 - EMPRUNT BANCAIRE TQB - CONSTRUCTION [300 000 DT]	150 000,000		50 000,000	100 000,000
16200004	16200004 - EMPRUNT BANCAIRE TQB - INVESTISSEMENT [150 000 DT]	101 785,713		21 428,572	80 357,141
16200005	16200005 - EMPRUNT BANCAIRE AMEN BANK - CONSTRUCTION [400 000 DT]	355 605,004		56 996,844	298 608,160
16300012	DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - HL TL 102821	9 876,920		9 876,920	0,000
16300013	16300013 - DETTES LEASING A PLUS D'UN AN - HL TL 104964	12 695,591		11 676,190	1 019,401

16300014	16300014 - DETTES LEASING À PLUS D'UN AN - HL TL 105266	20 355,863		13 263,817	7 092,046
16300015	16300015 - DETTES LEASING À PLUS D'UN AN - TL CT 106751	7 764,725		5 371,270	2 393,455
16300016	16300016 - DETTES LEASING À PLUS D'UN AN - TL CT 106764	19 499,126		13 489,655	6 009,471
	TOTAL	806 154,366	0,000	224 960,412	581 193,954

Total

2 199057,119

Note complémentaire sur les provisions pour risques et charges

Le détail de la provision pour risque et charge au 31/12/2015 se présente comme suit :

Société	Montant	Nature de la provision
MIP	211 828,000	Provision pour risque fiscal pour couvrir l'ancien contrôle fiscal
MIP	180 000,000	Provision pour risque fiscal pour couvrir la déchéance des dégrèvements fiscaux suite à l'augmentation du capital
MIP	40 000,000	Provision pour risque fiscal
DIGIDIS	15 375,000	Provision pour risque fiscal et social
Total	447 203,000	

4-2-2 Notes rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015 :

Note rectificative de la note 7-1 « titres de participation »

7-1/ Titres de participation

La valeur des titres de participation s'élève au 31 décembre 2015 à 1 886 393 DT et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>VARIATION</u>
Participation MIME	1 100 000	1 100 000	0
Participation MIP MALI	34 593	34 593	0
Participation MIP PRINT	145 000	145 000	0
Participation MIME ENERGY	245 000	245 000	0
Participation DIGIDIS	361 800	179 800	182 000
<u>Total</u>	<u>1 886 393</u>	<u>1 704 393</u>	<u>182 000</u>

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

Les pourcentages de contrôle aux seins des diverses sociétés se présentent comme suit :

<u>Participation</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>% de contrôle</u>	<u>Provision constatée</u>
"MIME"	1 100 000	67,998%	0
"MIP MALI"	34 593	80,000%	0
"MIP PRINT"	145 000	96,667%	0
"DIGIDIS"	361 800	99,990%	0
"MIME ENERGY"	245 000	98,000%	0
<u>Total</u>	<u>1 886 393</u>		

Note rectificative de la note 2-3 « méthodes de consolidation »

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société mère « MIP », ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Pourcentage de contrôle	Degré de contrôle	Méthode de consolidation
« MIME »	67,998%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP PRINT »	96,667%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIME ENERGY »	98,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP MALI »	80,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« DIGIDIS »	99,990%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MTPE »	55,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale

Tableau rectificatif des soldes intermédiaires de gestion

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
(exprimé en dinars)

PRODUITS	2015		2014		CHARGES	2015		2014		SOLDES	2015		2014	
Revenus	10 033 619	10 335 759			Coût des matières consommées	5 435 137	5 375 328			Production	10 339 781	11 223 421		
Autres produits d'exploitation	115 943	124 850												
Production immobilisée	190 219	762 812												
Production	10 339 781	11 223 421			Achats consommés	5 435 137	5 375 328			Marge sur coût matières	4 904 644	5 848 094		
Marge commerciale	4 904 644	5 848 094			Autres charges externes	2 074 488	1 708 391							
Sous total	4 904 644	5 848 094			Sous total	2 074 488	1 708 391			Valeur ajoutée brute	2 830 156	4 139 703		
Valeur ajoutée brute	2 830 156	4 139 703			Impôts et taxes	130 047	138 831							
Sous total	2 830 156	4 139 703			Charge de personnel	3 004 378	2 982 449			Insuffisance brute d'exploitation	- 304 269	1 008 422		
Excédent brut d'exploitation	- 304 269	1 008 422			Sous total	3 134 425	3 131 281							
Autres gains ordinaires	246 097	57 124			Charges financières	957 692	651 872			Résultat des activités ordinaires	-3 011 690	-1 574 839		
Produits financiers	146 867	66 385			Dotation aux amortissements et provisions	1 792 880	1 801 226			Résultat net de l'exercice	-3 011 690	-1 574 839		
Transfert et reprise de charges					Autres Pertes ordinaires	289 481	209 348			Résultat net après modifications comptables	-3 011 690	-1 574 839		
					Impôt sur les bénéfices	60 331	44 324							
Sous total	88 695	1 131 931			Sous total	3 100 384	2 706 770							
Résultat positif des activités ordinaires	-3 011 690	-1 574 839			Résultat négatif des activités ordinaires									
Effet positif des modifications comptable					Effet négatif des modifications comptable									

4-2-3 Notes explicatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015 :

Note explicative de la note 3-1 Good Will

La réserve formulé dans le rapport général du commissaire aux compte pour un montant de 1 321 509 détaillé ci-dessous concerne aussi bien les Good Will de MIP ainsi que de MIP PRINT dans la société MIME ;

Rubriques	Valeur brute	Amort. Cumulés	Valeur nette
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2011	665 401	159 149	506 251
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2012	270 046	52 567	217 480
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2013	288 012	35 311	252 701
- Acquisition par « MIP PRINT » des titres « MIME » année 2014	363 869	18 792	345 077
Total	1 587 327	265 818	1 321 509

Note explicative sur les raisons de baisse du taux de marge

La baisse des taux de marge est due essentiellement à la baisse significative des prix de vente engendré par l'avènement de plusieurs faits négatifs qui ont touché d'une façon directe le secteur de la communication et l'affichage urbain en particulier. Ces faits ont laissé paraître un marché atone, rigide et statique ; Des faits qui ont contraint les opérateurs (Régie d'affichage) à tirer leurs prix vers le bas. Rajouté à cela l'anarchie et la pollution visuelle qui croit de jour et qui a laissé les intervenants du marché à tirer la sonnette d'alarme du manque de restructuration et d'organisation des institutions de tutelle. Il faut juste signaler que les redevances municipales et les loyers privés sont considérés comme des charges fixes quelque soit le niveau d'activité ou le prix de vente, de même, les coûts d'impression et de pose par mètre carré vendu n'ont pas connu une variation entre les deux années.

Note explicative sur l'augmentation des charges financières

L'augmentation des charges financières de 585 487 Dinars en 2014 à 810 825 Dinars en 2015 est due essentiellement aux difficultés financières tendue qui ont empêché les différentes sociétés du groupe à payer leurs dettes courant l'année 2015 ce qui a engendré des intérêts de retard supplémentaire outre que les intérêts conventionnels. De même, le recours au rééchelonnement des dettes leasing et au financement à travers le factoring durant l'année 2015 a alourdi significativement les charges financières.

4-3 Indicateurs d'activité de la société MIP relatifs au deuxième trimestre 2016 :

Rubriques	Deuxième trimestre		De Janvier à Juin		Variation		31/12/2015 ***
	2016	2015	2016	2015	En TND	%	
Produit d'Exploitation (1)	1 114 081	2 013 352	2 163 281	3 835 057	- 1 671 776	-43,59%	7 010 875
Affichage urbain	1 006 945	1 844 740	1 951 623	3 538 811	- 1 587 188	-44,85%	6 465 796
Ventes d'espaces web	-	-	-	-	-		-
Affichage dynamique	-	-	-	-	-		-
Autres revenus	107 137	168 611	211 658	296 246	- 84 588	-28,55%	545 079
Produits financiers	20 849	23 919	40 356,30	47 497	- 7 141	-15,03%	168 001
Charges financières	121 896	157 957	215 276	280 200	57 319	36,29%	563 930

Charges d'Exploitation ^{**}(2)	1 221 969	1 845 700	2 636 687	3 617 904	- 981 217	-27,12%	6 954 709
Charges de personnel	273 397	420 341	541 620	743 350	- 201 730	-27,14%	1 409 854
Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	948 572	1 425 359	2 095 067	2 874 554	- 779 487	-27,12%	5 544 855

Marge d'EBITDA (1)-(2)/(1)	-9,68%	8,33%	-21,88%	5,66%	-27,55%		0,8%
-----------------------------------	---------------	--------------	----------------	--------------	----------------	--	-------------

(*)L'activité affichage dynamique a été transférée à partir du 01/04/2014 à la filiale DIGIDIS (CA T1 2016 est de 178 558 TND)

(**) Les charges d'exploitation n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

(***) Les chiffres arrêtés au 31/12/2015 ont été audités par le commissaire aux comptes

❖ **FAITS MARQUANTS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2016 :**

- 1- La société MIP fait l'objet actuellement d'un contrôle fiscal approfondi portant sur l'Impôt sur les sociétés, les Acomptes provisionnels, les Taxe sur la valeur ajoutée et sur les retenues à la source couvrant les périodes allant du 01/01/2012 au 31/12/2014:

La notification de ce contrôle fiscal est parvenue en date du 22/07/2016. La société a été taxée en principal pour un montant de 465 243 Dinars et en pénalité pour un montant de 340 706 Dinars.

La société doit présenter sa réponse écrite dans un délai de 45 jours à partir de la date de la notification conformément aux dispositions des articles 45 et 46 du code des droits et procédures fiscaux.

- 2- Le deuxième trimestre de l'année 2016 a été marqué par la mise hors service des panneaux de MIP suite à sa perte de l'appel d'offre de la municipalité de l'Ariana.
- 3- L'investissements publicitaires dans l'affichage urbain a continu sa regression lourde dépassant 20% courant le premier semestre de 2016. Le marché a été tiré vers le bas à cause de l'introduction de plusieurs nouvelles petites structures et de l'implantation anarchique et informelle de nouveaux supports publicitaires augmentant ainsi l'offre nationale d'espace publicitaire

Cette situation a conduit à une baisse significative des prix de vente.

❖ **COMMENTAIRE DES INDICATEURS:**

▪ **Produits d'exploitation :**

Les produits d'exploitation de la société MIP sont passés de **3 835 057 dinars** au 30 juin 2015 à **2 163 281 dinars** au 30 juin 2016 enregistrant une baisse de **43,59%** se détaillant essentiellement comme suit:

- Pour l'affichage urbain : Au 31 Mars 2016, le chiffre d'affaires pour cette catégorie a connu une **baisse de 44,85%** par rapport au chiffre d'affaire de la même période de l'exercice 2015,
- Pour l'affichage dynamique : L'activité de vente de solutions et médias numériques est transférée à partir du 01/04/2014 exclusivement à la filiale DIGIDIS récemment détenue à 99% par la société MIP. Le volume des ventes des Solutions Media Numérique totalise un montant de 178 588 TND au 30/06/2016 dans les comptes de la société DIGIDIS.

▪ **Marge d'EBITDA:**

Pour le deuxième trimestre 2016, la marge d'EBITDA est de -9,68% contre 8,33% pour le deuxième trimestre 2015.

▪ **Réalisation 2016:**

La principale réalisation pour cette année 2016 est la concrétisation de la vente des parts de la famille Cheriha détentrice de 66% des actions composant le capital de MIP par la signature de l'accord définitif de cession en date du 25 avril 2016 faisant suite à la lettre engageante signée en janvier 2016.

Ce contrat de cession a été signé avec un consortium tuniso-libanais de référence (groupe Pikasso Lawhat) qui communiquera sa stratégie et sa vision globale dans les jours qui suivent la finalisation de la transaction.

Le groupe de référence est déjà présent sur 5 pays et bénéficie d'une expérience reconnue et notable de 30 ans dans le domaine de la publicité extérieure.

4-4 Etats financiers intermédiaires de la société MIP arrêtés au 30/06/016 :

BILAN
(Exprimé en dinars)

<i>ACTIFS</i>	<i>NOTES</i>	<i>30 juin 2016</i>	<i>30 juin 2015</i>	<i>31 décembre 2015</i>
ACTIFS NON COURANTS :				
ACTIFS IMMOBILISES				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	5	280 275	280 275	280 275
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		-253 073	-229 039	-241 056
		27 202	51 237	39 219
<i>Immobilisations corporelles</i>	6	11 396 848	11 321 920	11 400 684
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		-4 839 723	-4 263 835	-4 544 441
		6 557 125	7 058 084	6 856 242
<i>Immobilisations financières</i>	7	1 966 724	1 937 079	1 966 724
Total des actifs immobilisés		8 551 051	9 046 400	8 862 185
<i>Autres actifs non courants</i>	8	353 316	759 852	536 065
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>8 904 367</u>	<u>9 806 253</u>	<u>9 398 250</u>
ACTIFS COURANTS				
<i>Stocks</i>		48 791	51 646	51 721
<i>Clients et comptes rattachés</i>	9	3 184 933	3 404 332	2 971 987
<i>Moins: provisions</i>		-177 886	-177 886	-177 886
		3 007 047	3 226 446	2 794 101
<i>Autres actifs courants</i>	10	2 212 522	2 088 217	2 275 457
<i>Moins: provisions</i>		0	0	0
		2 212 522	2 088 217	2 275 457
<i>Placements et autres actifs financiers</i>	11	2 000 000	2 107 907	2 130 905
<i>Moins: provisions</i>		0	0	0
		2 000 000	2 107 907	2 130 905
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	12	384 017	739 274	428 025
<u>Total des actifs courants</u>		<u>7 652 377</u>	<u>8 213 490</u>	<u>7 680 209</u>
TOTAL DES ACTIFS		16 556 744	18 019 743	17 078 460

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
CAPITAUX PROPRES				
<i>Capital Social</i>		4 398 937	4 398 937	4 398 937
<i>Réserves légales</i>		35 000	35 000	35 000
<i>Réserves spéciales d'investissement</i>		245 000	245 000	245 000
<i>Primes d'émission</i>		4 251 067	4 251 067	4 251 067
<i>Résultats reportés</i>		-2 913 479	-1 224 788	-1 224 788
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>6 016 525</u>	<u>7 705 216</u>	<u>7 705 216</u>
<i>Résultat de l'exercice détaillé comme suit:</i>		-1 773 673	-622 132	-1 688 692
<u>Total capitaux propres avant affectation</u>	13	<u>4 242 851</u>	<u>7 083 085</u>	<u>6 016 525</u>
PASSIFS				
	14			
<i>Provisions pour risques</i>		476 827	333 871	431 827
<i>Emprunts à plus d'un an</i>		1 192 358	2 167 064	1 617 863
<i>Cautions reçues</i>		1 800	1 800	1 800
Total des passifs non courants		<u>1 670 985</u>	<u>2 502 735</u>	<u>2 051 490</u>
PASSIFS COURANTS				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	15	4 609 912	3 109 308	3 528 856
<i>Autres passifs courants</i>	16	2 234 282	1 734 985	1 773 404
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	17	3 798 714	3 589 630	3 708 185
Total des passifs courants		<u>10 642 908</u>	<u>8 433 923</u>	<u>9 010 445</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>12 313 892</u>	<u>10 936 658</u>	<u>11 061 935</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		<u>16 556 744</u>	<u>18 019 743</u>	<u>17 078 460</u>

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

<i>DESIGNATION</i>	<i>NOTES</i>	<i>30 juin 2016</i>	<i>30 juin 2015</i>	<i>31 décembre 2015</i>
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>				
<i>Prestations de services et ventes</i>		2 075 866	3 800 157	6 923 548
<i>Autres produits d'exploitation</i>		32 542	34 900	87 327
<u><i>Total des produits d'exploitation</i></u>	18	<u>2 108 407</u>	<u>3 835 057</u>	<u>7 010 875</u>
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>				
<i>Variation des stocks</i>		2 930	3 010	2 935
<i>Achats de marchandises</i>		1 587 739	2 036 936	3 959 235
<i>Charges de personnel</i>		632 953	743 350	1 409 854
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>		554 884	727 555	1 342 924
<i>Autres charges d'exploitation</i>	19	702 026	834 607	1 586 415
<u><i>Total des charges d'exploitation</i></u>		<u>3 480 532</u>	<u>4 345 458</u>	<u>8 301 363</u>
<i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i>		<u>-1 372 125</u>	<u>-510 401</u>	<u>-1 290 488</u>
<i>Charges financières nettes</i>	20	303 297	232 703	395 929
<i>Autres gains ordinaires</i>		14 282	147 192	158 293
<i>Autres pertes ordinaires</i>		106 845	17 434	144 438
<i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE AVANT IMPOT</i>		<u>-1 767 985</u>	<u>-613 346</u>	<u>-1 672 562</u>
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		5 689	8 786	16 130
<i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE APRES IMPOT</i>		<u>-1 773 673</u>	<u>-622 132</u>	<u>-1 688 692</u>
<i>Éléments extraordinaires</i>		0	0	0
<u><i>RESULTAT NET</i></u>		<u>-1 773 673</u>	<u>-622 132</u>	<u>-1 688 692</u>

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	NOTES	30 juin 2016	30 juin 2015	31 décembre 2015
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>				
RESULTAT NET		<u>-1 773 673</u>	<u>-622 132</u>	<u>-1 688 692</u>
Ajustements pour:				
- Amortissements et provisions		554 884	727 555	1 342 924
- Variations des:				
Stocks:		2 930	3 010	2 935
Créances:	21	-212 946	-325 639	106 707
Autres actifs:	22	193 840	-239 796	-450 034
Fournisseurs & autres dettes:	23	1 599 814	1 032 875	1 520 024
- Plus ou moins values de cession:		-5 000	-125 851	-127 942
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		359 849	450 022	705 922
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-16 000	-89 030	-172 787
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		5 000	382 593	387 593
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		0	-185 700	-215 345
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-11 000	107 863	-539
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Encaissements provenant des emprunts		0	210 808	219 341
Remboursements des emprunts		-404 158	-1 542 812	-1 015 812
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-404 158	-1 332 004	-796 471
VARIATION DE TRESORERIE		<u>-55 308</u>	<u>-774 119</u>	<u>-91 088</u>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		<u>-812 531</u>	<u>-721 442</u>	<u>-721 442</u>
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	24	<u>-867 839</u>	<u>-1 495 561</u>	<u>-812 531</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES ARRETES AU 30 JUIN 2016

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1/ Constitution

La société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » est une société qui a été constituée le 10 mars 2004 sous la forme d'une SARL suivant acte sous seing privé.

Elle a été transformée en société anonyme suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2012.

Le capital social de la société s'élève au 30 juin 2016 à 4 398 937 DT et se divise en 4 398 937 actions de 1 DT chacune.

1-2/ Objet social

La société a pour objet la publicité commerciale.

Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

1-3/ Siège social

Le siège social est fixé à la Rue de l'énergie solaire, Impasse N° 5 La Charguia I Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du premier semestre de l'exercice 2016 sont établis conformément aux dispositions du nouveau système comptable promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Ces états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- L'état de résultat ;
- L'état des flux de trésorerie ;
- Et les notes aux états financiers.

La méthode de présentation retenue des produits et des charges est celle autorisée.

Au niveau de l'état des flux de trésorerie, les flux liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode autorisée. Cette méthode consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

NOTE 3 : CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions prévues par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, sont respectées.

NOTE 4 : EVENEMENTS POSTERIEURS

Ces états financiers sont autorisés pour la publication en date du 2 septembre 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Aussi, la période allant du premier juillet 2016 au 2 septembre 2016 a connu les faits suivants :

-En date du 22 juillet 2016, l'administration fiscale a notifié à la société « MIP » les résultats de contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2012 à 2014 et lui réclamant le paiement d'une somme de huit cent cinq mille neuf cent cinquante dinars. La société s'est opposée à cette taxation.

-Au début du mois d'août 2016, il y a eu cession d'un bloc de contrôle dans le capital de la société « MIP ». Les anciens actionnaires majoritaires CHERIHA Mahdi et CHERIHA Hédi ont vendu leurs participations aux sociétés « LAWHAT TUNISIE » et « YELLOW SPIRIT SAL Holding » qui détiennent conjointement 66,35% du capital actuel de la société.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 30 juin 2016 à 280 275 DT. Elle n'a pas subi de variation par rapport à l'exercice précédent et elle se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Concession de marque	260	260	260
Logiciels	135 141	135 141	135 141
Fonds commercial	32 500	32 500	32 500
Droit d'usage	112 374	112 374	112 374
<u>Total</u>	<u>280 275</u>	<u>280 275</u>	<u>280 275</u>

Les immobilisations incorporelles sont amorties de manière linéaire aux taux suivants:

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Concession de marque	Linéaire	33%
Logiciels	Linéaire	33%
Fonds commercial	Linéaire	5%
Droits d'usage	Linéaire	33%

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 30 juin 2016 à 11 396 848 DT contre 11 400 684 DT à la clôture de l'exercice précédent.

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Terrain	1 196	1 196	1 196
Aménagement terrain	25 321	25 321	25 321
Constructions	1 593 212	1 885	1 885
Matériel et outillage industriel	617	617	617
Agencements & installations techniques	276 311	276 311	276 311
Matériel de transport	516 547	525 377	520 383
Matériel informatique & M.M.B	502 273	500 375	502 273
Panneaux publicitaires	3 422 053	3 340 195	3 422 053
Panneaux à statut juridique particulier	4 662 749	4 662 749	4 662 749
Matériel de transport à statut juridique particulier	396 569	396 569	396 569
Immobilisations en cours	0	1 591 327	1 591 327
<u>Total</u>	<u>11 396 848</u>	<u>11 321 920</u>	<u>11 400 684</u>

Ces immobilisations sont amorties de la manière suivante :

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Aménagement terrain	Linéaire	10%
Constructions	Linéaire	5%
Matériel et outillage industriel	Linéaire	15%
Agencements & installations techniques	Linéaire	15%
Matériel de transport	Linéaire	20%
Matériel informatique & M.M.B	Linéaire	20%
Panneaux publicitaires	Linéaire	6,67%
Panneaux à statut juridique particulier	Linéaire	6,66%
Matériel de transport à statut juridique particulier	Linéaire	33,00%

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 DT, sont amorties intégralement au cours de leur année d'acquisition.

Un tableau récapitulatif des immobilisations est présenté en annexes.

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur des immobilisations financières s'élève au 30 juin 2016 à 1 966 724 DT et elle se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Titres de participation	1 886 393	1 886 393	1 886 393
Dépôts et cautionnements	80 331	50 686	80 331
<u>Total</u>	<u>1 966 724</u>	<u>1 937 079</u>	<u>1 966 724</u>

7-1/ Titres de participation

La valeur des titres de participation s'élève au 30 juin 2016 à 1 886 393 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Participation MIME	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Participation MIP MALI	34 593	34 593	34 593
Participation MIP PRINT	145 000	145 000	145 000
Participation MIME ENERGY	245 000	245 000	245 000
Participation DIGIDIS	361 800	361 800	361 800
<u>Total</u>	<u>1 886 393</u>	<u>1 886 393</u>	<u>1 886 393</u>

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition.

Les pourcentages de contrôle des diverses sociétés se présentent comme suit :

<u>Participation</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>% de contrôle</u>	<u>Provision constatée</u>
"MIME"	1 100 000	99,998%	0
"MIME ENERGY"	245 000	98,000%	0
"MIP MALI"	34 593	80,000%	0
"MIP PRINT"	145 000	96,667%	0
"DIGIDIS"	361 800	99,889%	0
<u>Total</u>	<u>1 886 393</u>		

7-2/ DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

La valeur des dépôts et des cautionnements s'élève au 30 juin 2016 à 80 331 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Dépôts et cautionnements "SNCFT"	25 751	25 751	25 751
Cautionnement ministère/communication	10 000	10 000	10 000
Cautionnements divers	44 580	14 935	44 580
<u>Total</u>	<u>80 331</u>	<u>50 686</u>	<u>80 331</u>

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les « Autres actifs non courants » s'élèvent au 30 juin 2016 à 353 316 DT contre 536 065 DT au 31 décembre 2015.

Ils se détaillent comme suit :

NATURE	VALEUR BRUTE AU 31/12/2015	ACQUISITION 2016	VALEUR BRUTE AU 30/06/2016	RESORPTION ANTERIEURE	RESORPTION 2016	VCN AU 31/12/2015	VCN AU 30/06/2016
Charges à répartir	1 227 447	0	1 227 447	734 096	162 075	493 350	331 276
Frais préliminaires	482 293	0	482 293	439 578	20 674	42 714	22 040
TOTAL	1 709 740	0	1 709 740	1 173 675	182 749	536 065	353 316

NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances totalisent au 30 juin 2016 un montant de 3 184 933 DT contre 2 971 987 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Clients locaux	2 201 698	2 482 949	2 070 515
Clients effets à recevoir	272 073	131 102	154 885
Clients effets impayés	259 141	118 170	89 523
Clients douteux	453 808	464 325	491 639
Clients, produits non facturés	53 086	207 786	165 425
Clients, avoirs non facturés	-54 874	0	0
<u>Total</u>	<u>3 184 933</u>	<u>3 404 332</u>	<u>2 971 987</u>

9-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours du premier semestre de l'exercice 2016 entre la société « MIP » et les parties liées se présente comme suit :

<i>Partie liée</i>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>	<u>Facturation</u>	<u>Encaissements</u>	<u>Solde au 30/06/2016</u>
"MIME"	99,998%	44 857	39 290	0	84 147
	Dirigeants communs				
"DISMATIC"		179 279	14 034	0	193 312
"MIP PRINT"	96,667%	172 434	204 441	0	376 875
	Dirigeants communs				
"MIPA"		3 570	27 285	7 500	23 356
	Dirigeants communs				
"TOUTA"		12 876	18 279	0	31 155
"MIME ENERGY"	98,000%	113 389	16 350	0	129 739
"DIGIDIS"	99,889%	25 812	12 207	0	38 018
<u>Total</u>		<u>552 217</u>	<u>331 885</u>	<u>7 500</u>	<u>876 602</u>

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les « Autres actifs courants » totalisent 2 212 522 DT au 30 juin 2016 contre 2 275 457 DT à la clôture de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Fournisseurs avances et acomptes	4 546	15 046	36 627
Personnel et comptes rattachés	1 200	37 433	600
Etat crédit d'impôt sur les sociétés	629 608	469 893	588 624
Opération particulière avec l'Etat	160 834	160 834	160 834
Sociétés du groupe et parties liées	1 239 666	861 471	1 153 957
Débiteurs divers	23 616	30 746	28 616
Charges constatées d'avance	153 051	512 794	306 198
<u>Total</u>	<u>2 212 522</u>	<u>2 088 217</u>	<u>2 275 457</u>

10-1/ Opération particulière avec l'Etat

La société a fait l'objet au cours de l'exercice 2009 d'un contrôle fiscal approfondi.

Ce contrôle s'est dénoué par une taxation d'office d'un montant de deux cent onze mille huit cent vingt cinq dinars. La société s'est opposée à cette taxation. Elle a perdu le procès en première instance.

La société a signé une reconnaissance de dette au titre de ce redressement afin de bénéficier de la dernière amnistie fiscale notamment en matière d'abattement des pénalités de retard.

Le montant payé à ce titre au 30 juin 2016 s'élève à 160 834 DT.

Ce contrôle est provisionné en totalité.

10-2/ Sociétés du groupe et parties liées

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2016 à 1 239 666 DT et correspond au solde des opérations réalisées par la société « MIP » avec les sociétés du groupe et les parties liées.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Société	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 30/06/2016</u>	<u>Solde au 30/06/2015</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>
"MIME"	99,998%	239 816	16 097	110 706
"DISMATIC"	Dirigeants communs	38 157	44 394	46 340
"MIP MALI"	80,00%	37 280	37 280	37 280
"MIPA"	Dirigeants communs	390 272	594 742	602 072
"MIP PRINT"	96,667%	351 911	0	193 582
"DIGIDIS"	99,889%	19 391	19 391	19 391
"MIME ENERGY"	98,000%	17 719	5 700	719
"TOUTA"	Dirigeants communs	145 119	143 867	143 867
<u>Total</u>		<u>1 239 666</u>	<u>861 471</u>	<u>1 153 957</u>

NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et les autres actifs financiers totalisent 2 000 000 DT au 30 juin 2016 contre 2 130 905 DT à la clôture de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Placements courants	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Intérêts courus	0	107 907	130 905
<u>Total</u>	<u>2 000 000</u>	<u>2 107 907</u>	<u>2 130 905</u>

NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique totalise 384 017 DT au 30 juin 2016 contre 428 025 DT au 31 décembre 2015, et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Chèques en caisse	98 360	490 609	168 624
Chèques impayés	87 023	104 062	96 025
Banque ATTIJARI	38 708	0	0
Caisses	18 786	18 213	6 771
Blocage de fonds	141 140	126 391	156 604
<u>Total</u>	<u>384 017</u>	<u>739 274</u>	<u>428 025</u>

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation totalisent 4 242 851 DT au 30 juin 2016 contre 6 016 525 DT au 31 décembre 2015 et s'analysent ainsi :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Capital social	4 398 937	4 398 937	4 398 937
Réserves légales	35 000	35 000	35 000
Primes d'émission	4 251 067	4 251 067	4 251 067
Réserves spéciales d'investissement	245 000	245 000	245 000
Résultats reportés	-2 913 479	-1 224 788	-1 224 788
Résultat de l'exercice	-1 773 673	-622 132	-1 688 692
<u>Total</u>	<u>4 242 851</u>	<u>7 083 085</u>	<u>6 016 525</u>

NOTE 14 : PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants totalisent 1 670 985 DT au 30 juin 2016 contre 2 051 490 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Provisions pour risques	476 827	333 871	431 827
Emprunts à plus d'un an	1 192 358	2 167 064	1 617 863
Cautions reçues	1 800	1 800	1 800
<u>Total</u>	<u>1 670 985</u>	<u>2 502 735</u>	<u>2 051 490</u>

14-1/Emprunts à plus d'un an

Cette rubrique accuse au 30 juin 2016 un solde s'élevant à 1 192 358 DT contre 1 617 863 DT à la clôture de l'exercice 2015 et se justifie comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Emprunts bancaires	793 036	1 267 887	1 032 769
Crédits leasing	399 321	899 177	585 095
<u>Total</u>	<u>1 192 358</u>	<u>2 167 064</u>	<u>1 617 863</u>

14-1-1/ Crédits bancaires

Les crédits bancaires s'élèvent au 30 juin 2016 à 793 036 DT détaillés comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Emprunt Q.N.B.consolidé	496 639	827 731	662 185
Emprunt Q.N.B. 150 000 DT	69 643	91 071	80 357
Emprunt AB. 56 000 DT	26 080	37 212	31 762
Emprunt AB. 550 000 DT	200 675	311 873	258 465
<u>Total</u>	<u>793 036</u>	<u>1 267 887</u>	<u>1 032 769</u>

14-1-2/ Emprunts à long terme et à court terme

	Durée en mois	Taux	PL -Solde au 1/1/2016			Nouveaux crédits 2016	Remboursement 2016	PL-Solde au 30/06/2016		
			Long Terme	Court terme	Total 1			Long Terme	Court terme	Total 2
Emprunt QNB consolidé:	60	6,73%	662 185	662 185	1 324 370	0	0	496 639	827 731	1 324 370
Emprunt QNB 150 000 DT :	84	7,23%	80 357	48 214	128 571	0	0	69 643	58 929	128 571
Emprunt AB 550 000 DT :	60	7,75%	258 465	106 785	365 250	0	53 377	200 675	111 198	311 873
Emprunt AB 56 000 DT :	60	7,45%	31 762	10 731	42 493	0	4 368	26 080	12 045	38 125
Total			1 032 769	827 915	1 860 684	0	57 744	793 036	1 009 903	1 802 939

14-1-3/ Crédits leasing

Les crédits leasing s'élèvent au 30 juin 2016 à 399 321 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Crédit leasing /TL CT 100882	0	3 032	0
Crédit leasing/ CT103218	0	4 238	0
Crédit leasing/ CT 103152	0	982	0
Crédit leasing/ CT 104626	0	11 399	0
Crédit leasing/ CT 104963	0	4 435	0
Crédit leasing/ CT 106055	0	26 162	0
Crédit leasing/ CT 106423	0	86 753	22 232
Crédit leasing/ CT 105267	0	10 728	4 399
Crédit leasing/ CT 107467	0	50 403	20 665
Crédit leasing/ CT 107079	0	90 228	30 829

Crédit leasing/ CT 107081	0	4 257	1 746
Crédit leasing/ CT 719-2013	63 527	138 311	101 664
Crédit leasing/ CT 3238	52 132	72 733	62 683
Crédit leasing/ CT 3393	283 662	395 515	340 878
<u>Total</u>	<u>399 321</u>	<u>899 177</u>	<u>585 095</u>

14-2/ Cautions reçues :

Ce compte totalise au 30 juin 2016 un solde de 1 800 DT et se rapporte à une caution sur un loyer annuel d'un immeuble propriété de la société.

NOTE 15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les « Fournisseurs et comptes rattachés » présentent au 30 juin 2016 un total de 4 609 912 DT contre 3 528 856 DT à la date de clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Fournisseurs d'exploitation	4 534 721	2 973 749	3 443 768
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	75 191	135 559	85 088
<u>Total</u>	<u>4 609 912</u>	<u>3 109 308</u>	<u>3 528 856</u>

15-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours du premier semestre de l'exercice 2016 entre la société « MIP » et les parties liées est présenté ainsi :

<i>Partie liée</i>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 31/12/2015</u>	<u>Achats</u>	<u>Règlements</u>	<u>Solde au 30/06/2016</u>
"DISMATIC"	Dirigeants communs	0	40	0	40
"MIP PRINT"	96,667%	0	726 591	502 527	224 064
<u>Total</u>		<u>0</u>	<u>726 631</u>	<u>502 527</u>	<u>224 104</u>

NOTE 16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les « Autres passifs courants » totalisent 2 234 282 DT au 30 juin 2016 contre 1 773 404 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Clients avances et acomptes	14 088	14 088	14 088
Personnel et compte rattachés	137 216	157 026	127 420
État impôts et taxes	1 508 986	1 253 909	1 372 902
Comptes courants des actionnaires	182	182	182
CNSS	45 782	51 817	60 364
Compte d'attente	43 285	0	42 034
Charges à payer	259 327	21 171	33 283
Produits constatés d'avance	225 416	236 792	123 131
<u>Total</u>	<u>2 234 282</u>	<u>1 734 985</u>	<u>1 773 404</u>

16-1/ État impôts et taxes

Les dettes envers l'Etat s'élèvent au 30 juin 2016 à 1 508 986 DT et s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Retenue à la source	198 731	207 065	125 257
État TFP/FOPROLOS	12 929	16 296	5 696
TVA à payer	209 501	199 337	64 944
Droit de timbre	120	113	6

Reconnaissance de dettes fiscales	1 087 065	830 457	1 176 358
Autres	641	641	641
Total	1 508 986	1 253 909	1 372 902

16-2/ Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent au 30 juin 2016 à 225 416 DT et représentent en majorité les loyers des espaces publicitaires facturés au premier semestre 2016 et relatifs aux périodes postérieures à cette date.

NOTE 17 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les « Concours bancaires et autres passifs financiers » s'élèvent au 30 juin 2016 à 3 798 714 DT contre 3 708 185 DT à la fin de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Échéances à moins d'un an sur DLMT	2 426 819	1 320 737	2 405 471
Intérêts courus	120 039	34 057	62 158
Découvert B.T.K	474 254	1 412 408	459 611
Découvert Amen Bank	325 840	411 000	349 816
Découvert Q.N.B	451 762	411 427	431 129
Total	3 798 714	3 589 630	3 708 185

17-1/ Échéances à moins d'un an sur DLMT

Les échéances à moins d'un an des différents crédits s'élèvent au 30 juin 2016 à 2 426 819 DT contre 2 405 471 DT à la fin de l'exercice 2015. Elles s'analysent comme suit:

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Échéances à moins d'un an /Emprunts bancaires	1 009 903	664 478	827 915
Crédits leasing	496 623	656 259	657 263
Créances BTK	920 293	0	920 293
Total	2 426 819	1 320 737	2 405 471

17-1-1/ Échéances à moins d'un an des crédits bancaires

Les échéances à moins d'un an des crédits bancaires s'élèvent au 30 juin 2016 à 1 009 903 DT contre 827 915 DT à la fin de l'exercice 2015. Elles s'analysent comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Emprunt Q.N.B consolidé	827 731	496 639	662 185
Emprunt AB 550 000	111 198	113 012	106 785
Emprunt AB 56 000	12 045	11 971	10 731
Emprunt Q.N.B 150 000	58 929	42 857	48 214
Total	1 009 903	664 478	827 915

17-1-2/ Échéances à moins d'un an des emprunts leasing :

Les échéances à moins d'un an des emprunts leasing s'élèvent au 30 juin 2016 à 496 623 DT contre 657 263 DT à la fin de l'exercice 2015. Elles s'analysent comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Crédit leasing /TL CT 101944	0	37 349	16 120
Crédit leasing /TL CT 100882	0	20 581	6 140
Crédit leasing/ CT103218	4 238	45 255	28 936
Crédit leasing/ CT 103152	982	3 434	2 872
Crédit leasing/ CT 104626	11 399	29 726	27 802
Crédit leasing/ CT 104963	4 435	9 184	9 519
Crédit leasing/ CT 106055	26 162	44 888	51 053

Crédit leasing/ CT 106423	86 753	110 223	125 908
Crédit leasing/ CT 105267	10 728	10 769	12 352
Crédit leasing/ CT 107467	50 403	50 634	58 033
Crédit leasing/ CT 107079	90 228	101 325	115 914
Crédit leasing/ CT 107081	4 257	4 274	4 900
Crédit leasing/ CT 719-2013	74 783	69 052	71 861
Crédit leasing/ CT 3238	20 602	18 695	19 625
Crédit leasing/ CT 3393	111 652	100 869	106 229
Total	<u>496 623</u>	<u>656 259</u>	<u>657 263</u>

NOTE 18 : REVENUS

Les revenus du premier semestre 2016 s'élèvent à 2 108 407 DT contre 3 835 057 DT au premier semestre 2015 et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Ventes et services	2 075 866	3 800 157	6 923 548
Autres produits d'exploitation	32 542	34 900	87 327
Total	<u>2 108 407</u>	<u>3 835 057</u>	<u>7 010 875</u>

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les « Autres charges d'exploitation » du premier semestre 2016 s'élèvent à 702 026 DT contre 834 607 DT au premier semestre 2015, soit une régression de 132 581 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Achats non stockés	108 189	111 083	227 892
Services extérieurs	242 124	253 907	436 378
Autres services extérieurs	317 995	420 632	843 382
Impôts et taxes	33 718	48 986	78 763
Total	<u>702 026</u>	<u>834 607</u>	<u>1 586 415</u>

19-1/ Services extérieurs

Les services extérieurs du premier semestre 2016 s'élèvent à 242 124 DT contre 253 907 DT au premier semestre 2015, soit une diminution de 11 783 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Loyer siège	68 750	66 250	133 750
Loyers divers	48 409	50 956	95 705
Entretien et réparation	47 665	52 217	81 455
Primes d'assurance	24 485	26 978	55 545
Etudes et services extérieurs	52 816	57 506	69 924
Total	<u>242 124</u>	<u>253 907</u>	<u>436 378</u>

19-2/ Autres services extérieurs

Les autres services extérieurs du premier semestre 2016 s'élèvent à 317 995 DT contre 420 632 DT au premier semestre 2015, soit une diminution de 102 637 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Honoraires	18 448	58 185	89 173
Publicités et relations publiques	213 431	227 666	462 122
Dons et subventions	1 973	327	327
Frais de déplacement	17 665	16 337	63 062
Frais de mission	2 671	13 919	17 868

Frais postaux et de télécommunication	19 032	29 176	51 591
Services bancaires	44 775	75 021	159 238
Total	317 995	420 632	843 382

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les « Charges financières nettes » du premier semestre 2016 s'élèvent à 303 297 DT contre 232 703 DT au premier semestre 2015, soit une augmentation de 70 594 DT qui se détaille comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Intérêts sur découverts bancaires	61 692	62 200	180 163
Agios /escomptes bancaires	113 965	53 539	77 315
Intérêts sur emprunts	64 997	67 452	135 704
Agios /crédits leasing	103 599	97 009	170 747
Produits financiers	-40 956	-47 497	-168 001
Total	303 297	232 703	395 929

NOTE 21 : VARIATION DES CREANCES

La variation des créances s'élève à (212 946) DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>AU 30/06/2016</u>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
(-) Créances	3 184 933	2 971 987	-212 946
<i>Ajustement pour :</i>			
(+) Caution reçue	1 800	1 800	0
Total	3 186 733	2 973 787	-212 946

NOTE 22 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS

La variation des autres actifs courants s'élève à 193 840 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>AU 30/06/2016</u>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
(-) Autres actifs courants	2 212 522	2 275 457	62 935
(-) Placements et autres actifs financiers	2 000 000	2 130 905	130 905
Total	4 212 522	4 406 362	193 840

NOTE 23 : VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

La variation des fournisseurs et des autres dettes s'élève à 1 599 814 DT et se détaille comme suit :

Rubriques	<u>AU 30/06/2016</u>	<u>AU 31/12/2015</u>	<u>Variation</u>
(+) Fournisseurs et comptes rattachés	4 609 912	3 528 856	1 081 055
(+) Autres passifs courants	2 234 282	1 773 404	460 879
<i>Ajustement pour :</i>			
(+) Intérêts échus et non payés	120 039	62 158	57 881
Total	6 964 232	5 364 418	1 599 814

NOTE 24 : NOTE SUR LE RAPPROCHEMENT DES MONTANTS DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le montant de la trésorerie et équivalent de trésorerie totalise un solde négative de 867 839 DT au 30 juin 2016 contre un solde négatif de 812 531 DT au 31 décembre 2015.

Cette trésorerie se détaille comme suit :

Rubriques	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
Chèques à encaisser	98 360	490 609	168 624
Chèques impayés	87 023	104 062	96 025

A.B (107176)	-325 840	-411 000	-349 816
B.T.K (050965)	-474 254	-1 412 408	-459 611
Q.N.B (106080)	-451 762	-411 427	-431 129
ATTIJARI BANK (40 06525265)	38 708	0	0
Caisses	18 786	18 213	6 771
Blocages et déblocages de fonds	141 140	126 391	156 604
<u>Total</u>	<u>-867 839</u>	<u>-1 495 561</u>	<u>-812 531</u>

NOTE 25 : TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

Rubriques	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	Total
Achats consommés	1 590 669		0	0	1 590 669
Charges financières nettes	163 458		95 539	85 257	344 253
Impôts sur les sociétés	0		0	5 689	5 689
Autres pertes ordinaires	0		0	106 845	106 845
Charges de personnel	200 030		432 368	555	632 953
Dotations aux amortissements	243 559		26 163	240 162	509 884
Autres charges d'exploitation	106 043	213 431	142 323	240 229	702 026
Dotations aux provisions	0		0	45 000	45 000
Total	2 303 759	213 431	696 392	723 737	3 937 319

NOTE 26 : ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

<u>Rubriques</u>	<u>AU 30/06/2016</u> <u>paiements minimaux</u> <u>HT</u>	<u>AU 30/06/2016</u> <u>valeur actualisée des</u> <u>paiements HT</u>
Moins d'un an	496 623	440 731
Plus d'un an et moins de 5 ans	399 321	358 274
Plus de 5 ans	0	0
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	895 945	799 005
Moins les montants représentant des charges financières	-96 940	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		799 005

NOTE 27 : SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
(exprimé en dinars)

	PRODUITS				CHARGES				SOLDES		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015		30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015		30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Revenus	2 075 866	3 800 157	6 923 548	Coût des matières consommées	1 590 669	2 039 946	3 962 169	Production	2 108 407	3 835 057	7 010 875
Autres produits d'exploitation	32 542	34 900	87 327								
Production immobilisée		0	0								
Production	2 108 407	3 835 057	7 010 875	Achats consommés	1 590 669	2 039 946	3 962 169	Marge commerciale	517 738	1 795 111	3 048 705
Marge commerciale	517 738	1 795 111	3 048 705	Autres charges externes	668 308	785 622	1 507 652	Valeur ajoutée brute	- 150 570	1 009 489	1 541 054
Sous total	517 738	1 795 111	3 048 705	Sous total	668 308	785 622	1 507 652	Excédent brut d'exploitation	- 817 241	217 153	52 436
Valeur ajoutée brute	- 150 570	1 009 489	1 541 054	Impôts et taxes	33 718	48 986	78 763	Résultat des activités ordinaires	- 1 773 673	- 622 132	- 1 688 692
Sous total	- 150 570	1 009 489	1 541 054	Charges de personnel	632 953	743 350	1 409 854	Résultat net de l'exercice	- 1 773 673	- 622 132	- 1 688 692
Excédent brut d'exploitation	- 817 241	217 153	52 436	Sous total	666 671	792 335	1 488 617	Résultat net après modifications comptables	- 1 773 673	- 622 132	- 1 688 692
Autres gains ordinaires	14 282	147 192	158 293	Charges financières	344 253	280 200	563 930				
Produits financiers	40 956	47 497	168 001	Dotations aux amortissements et provisions	554 884	727 555	1 342 924				
Sous total	- 762 003	411 842	378 731	Autres pertes ordinaires	106 845	17 434	144 438				
Résultat négatif des activités ordinaires	- 1 773 673	- 622 132	- 1 688 692	Impôt sur les bénéfices	5 689	8 786	16 130				
Effet positif des modifications comptable				Sous total	1 011 671	1 033 974	2 067 422				
				Résultat négatif des activités ordinaires							
				Effet négatif des modifications comptables							

NOTE 28 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

28-1/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme d'UN MILLION CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- 5- Un nantissement de matériel roulant sur des véhicules;
- 6- Un nantissement de matériel de premier rang, sur un matériel exploité par la société emprunteuse dans son activité et implanté dans divers emplacements, sis à Tunis, 1 Rue 8612, impasse N°5, Zone industrielle de la Charguia :

28-2/ Emprunt BTK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, soit la somme de TROIS CENT VINGT SEPT MILLE NEUF CENT DINARS (327 900 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires, la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

2- Un nantissement de premier rang, sur un ensemble de matériel roulant.

28-3/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme d'UN MILLION QUATRE CENT SEPT MILLE CENT QUARANTE DEUX DINARS 856 MILLIMES (1 407 142,856 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur terrain d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9.

2- Des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

28-4/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de DEUX CENTS MILLE DINARS (200 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte des cautions personnelles et solidaires de Mr Mohamed Hédi CHERIHA et Mr Mehdi CHERIHA qui déclarent se porter cautions personnelles et solidaires de l'emprunteuse et ce jusqu'à parfait paiement.

28-5/ Emprunt AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de CINQ CENT CINQUANTE MILLE DINARS (550 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires la société « MIP » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 1 890 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIME.

2- Une hypothèque immobilière de 2^{ème} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

28-6/ Emprunt QNB

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme de CENT CINQUANTE MILLE DINARS (150 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 1^{er} rang d'une superficie approximative de 2 170 m² sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9 dont la propriété revenant à la société MIP.

28-7/ Crédits de gestion BTK

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes les sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant , d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse ,Aval et caution pouvant être dus par l'emprunteur à la BTK à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit à concurrence d'un montant en principal d'UN MILLION HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (1 850 000 DT), la société « MIP » affecte spécialement au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE, qui accepte :

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

28-8/ Crédits de gestion QNB

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution, ouverture d'accréditif que la société doit ou pourrait devoir à la QNB à hauteur d'un montant de HUIT CENT CINQUANTE MILLE DINARS (850 000 DT)

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

28-9/ Cautions reçues

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2^{ème} rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- Monsieur Mehdi CHERIHA a donné son aval à la société « MIP » pour tous les crédits de leasing dont l'encours en principal s'élève au 30 juin 2016 à 895 945 Dinars HT.
- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mohamed Hédi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB : montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.

- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

- La société a obtenu des cautions personnelles et solidaires de Monsieur Mehdi CHERIHA.

Ces cautions se rattachent aux crédits suivants :

- Crédit QNB: montant 1 407 143 Dinars.
- Crédit AB : montant 200 000 Dinars.
- Crédit QNB : montant 150 000 Dinars.
- Crédit de gestion BTK : montant 1 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion QNB : montant 850 000 Dinars.
- Crédit de gestion Amen Bank : montant 1 100 000 Dinars.

28-10/ Cautions données

- La société a donné une caution hypothécaire de 1er rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.
- La société a donné une caution hypothécaire portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « DISMATIC ». Ce crédit s'élève à 150 000 Dinars.
- La société a donné une caution au profit de la société « MIP MAURITANIE » pour un montant de 165 334 Dinars.

TABLEAU RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS AU 30/06/2016

DESIGNATION	Valeurs brutes				Amortissements			VCN	
	Au 1/1/16	Acquisition	Cession Reclassement	Au 30/06/2016	Au 1/1/16	Dotation 16	Régularisation	Au 30/06/2016	Au 30/06/2016
Immobilisations incorporelles									
Concession de marque	260	0	0	260	260	0	0	260	0
Logiciels	135 141	0	0	135 141	112 052	11 205	0	123 257	11 884
Fonds commercial	32 500	0	0	32 500	16 370	813	0	17 182	15 318
Droit d'usage	112 374	0	0	112 374	112 374	0	0	112 374	0
Total des immobilisations incorporelles	280 275	0	0	280 275	241 056	12 017	0	253 073	27 202
Immobilisations corporelles									
Terrain	1 196	0	0	1 196	0	0	0	0	1 196
Aménagement terrain rades	25 321	0	0	25 321	8 845	633	0	9 478	15 843
Construction	1 885	1 591 327	0	1 593 212	686	39 503	0	40 190	1 553 023
Matériel et outillage industriel	617	0	0	617	57	46	0	103	514
Agencements & installations techniques	276 311	0	0	276 311	238 341	9 395	0	247 736	28 575
Matériel de transport	520 383	16 000	19 836	516 547	471 304	8 056	19 836	459 524	57 024
Matériels informatiques & M.M.B	502 273	0	0	502 273	477 709	9 080	0	486 789	15 485
Panneaux publicitaires	3 422 053	0	0	3 422 053	1 546 690	92 136	0	1 638 826	1 783 228
Panneaux à statut juridique particulier	2 029 803	0	0	2 029 803	809 564	54 787	0	864 351	1 165 452
Abris bus à statut juridique particulier	2 387 946	0	0	2 387 946	637 115	75 699	0	712 814	1 675 131
Matériel de transport à statut juridique particulier	396 569	0	0	396 569	337 789	17 611	0	355 400	41 168
Kit photovoltaïque à statut juridique particulier	245 000	0	0	245 000	16 342	8 171	0	24 512	220 488
Immobilisations en cours	1 591 327	0	1 591 327	0,000	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	11 400 684	1 607 327	1 611 163	11 396 848	4 544 441	315 117	19 836	4 839 723	6 557 125
Autres actifs non courants									
Charges à répartir	1 227 447	0	0	1 227 447	734 096	162 075	0	896 171	331 276
Frais Préliminaires	482 293	0	0	482 293	439 578	20 674	0	460 253	22 040
Total des autres actifs non courants	1 709 740	0	0	1 709 740	1 173 675	182 749	0	1 356 424	353 316
Total général	13 390 698	1 607 327	1 611 163	13 386 862	5 959 172	509 884	19 836	6 449 220	6 937 642

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIIN 2016

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 97-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société Maghreb International Publicité « MIP », arrêté au 30 juin 2016 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

L'examen limité des états financiers arrêtés au 30 juin 2016 nous a permis de relever que :

- La société a procédé à la date du 25 juin 2013 à l'augmentation du capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement. Cette opération risque d'entraîner la déchéance des dégrèvements fiscaux déjà obtenus et s'élevant à deux cent soixante dix mille dinars.

Une provision pour un montant de deux cent vingt cinq mille dinars a été constatée au titre de ce risque.

- La société a fait l'objet au cours de l'exercice 2016 d'un contrôle fiscal approfondi au titre des années 2012, 2013 et 2014 qui s'est dénoué par la réclamation d'un montant de huit cent cinq mille neuf cent cinquante dinars. La société s'est opposée à cette taxation. Une provision d'un montant de six cent mille dinars aurait dû être constatée au titre de ce redressement.

- Les immobilisations corporelles de la société totalisent des montants bruts et nets respectivement de 11 396 848 Dinars et 6 557 125 Dinars. Ces immobilisations n'ont pas été inventoriées à fin juin 2016.

L'incidence éventuelle du résultat d'un éventuel inventaire sur les états financiers intermédiaires ne peut être valablement appréhendée.

- Les actifs courants présentant des risques de non recouvrement totalisent au 30 juin 2016 la somme de 1 280 695 Dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Clients locaux	376 354
Clients effets à recevoir	53 103
Clients effets impayés	258 604
Clients douteux	491 639
Chèques en caisse	13 972
Chèques impayés	87 023
Total	1 280 695

Ces sommes n'ont été provisionnées que pour 177 886 Dinars.

- La société « MIP » détient des participations aux capitaux des sociétés « MIME », « MIME ENERGY » et « MIP PRINT » pour des montants s'élevant respectivement à 1 100 000 Dinars, 245 000 Dinars et 145 000 Dinars.

Les situations nettes comptables de ces trois sociétés sont négatives au 30 juin 2016. Par conséquent, toutes ces participations méritent d'être provisionnées intégralement.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points relevés ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Maghreb International Publicité « MIP » au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observations

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention que la société « MIP » connaît actuellement des difficultés de trésorerie qui ont engendré des retards de paiement de ses diverses dettes et ce malgré :

-Le débloqué en date du 2 août 2016 du montant de deux millions de dinars qui était placé auprès de l'Amen BANK. Cette somme a servi principalement au règlement des impayés des différentes banques.

-Le soutien financier apporté jusque là par les nouveaux actionnaires qui ont avancé à la société «MIP» des sommes dépassant le montant d'un million de dinars.

Par ailleurs, nous vous informons qu'à la date de remise du présent rapport, l'assemblée générale ordinaire de la société « MIP » relative à l'exercice 2015 ne s'est pas encore tenue.

Tunis, le 7 septembre 2016

Néjib MARRAKCHI

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Touristique SAMARA » et l'ouverture au public de « TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND », du « FCPR Tunisian Development Fund III » et du « FCPR AFRICAMEN », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble -Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND (1)	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
128	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
---	-------------------------	---	--

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
38	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB-

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

La Société Tunisienne de Banque –STB-, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2016, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Ali Ben MOHAMED (Généraliste d'Expertise et de Management) et Mr Yahia Rouatbi (FINACO).

BILAN

Arrêté au 30-Juin-2016

(Unité en 1 000 DT)

<u>ACTIF</u>	Notes	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
AC 1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	5.1	160 913	157 104	229 512
AC 2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	282 584	289 530	235 090
AC 3 Créances sur la clientèle	5.3	5 475 998	5 474 463	5 341 440
AC 4 Portefeuille titres commercial	5.4	1 029 470	499 662	814 370
AC 5 Portefeuille d'investissement	5.5	301 836	314 929	299 204
AC 6 Valeurs immobilisées	5.6	89 314	88 921	88 049
AC 7 Autres actifs	5.7	583 500	575 647	685 941
TOTAL ACTIF		7 923 616	7 400 256	7 693 605
<u>PASSIF</u>				
PA 1 Banque centrale et C.C.P		432 980	663 055	312 780
PA 2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.8	132 916	184 965	87 624
PA 3 Dépôts et avoirs de la clientèle	5.9	5 415 375	5 402 749	5 285 081
PA 4 Emprunts et ressources spéciales	5.10	398 912	458 022	444 035
PA 5 Autres passifs	5.11	808 215	762 589	868 424
TOTAL PASSIF		7 188 398	7 471 380	6 997 943
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
CP1 Capital	5.12	776 875	124 300	776 875
CP2 Dotation de l'Etat	5.12	117 000	117 000	117 000
CP3 Réserves	5.12	464 911	360 035	464 676
CP4 Actions propres	5.12	(5 478)	(2 859)	(5 478)
CP5 Autres capitaux propres	5.12	37 324	37 324	37 324
CP6 Résultats reportés	5.12	(694 734)	(727 776)	(727 776)
CP7 Résultat de l'exercice	5.12	39 320	20 852	33 042
TOTAL CAPITAUX PROPRES		735 217	(71 124)	695 663
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 923 616	7 400 256	7 693 605

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 30-Juin-2016

(Unité en 1 000 DT)

	Notes	30-juin-16	30-juin-15	31-déc.-15
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
HB 1 Cautions,avals et autres garanties données		1 048 472	913 801	915 848
HB 2 Crédits documentaires		335 085	265 015	225 948
HB 3 Actifs donnés en garantie		-	-	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	6.1	1 383 557	1 178 816	1 141 796
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
HB 4 Engagements de financements donnés	6.2	116 341	93 286	76 531
HB 5 engagements sur titres		2 933	3 083	3 083
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		119 274	96 369	79 614
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>				
HB 6 Engagements de financements reçus		-	-	-
HB 7 Garanties reçues	6.3	1 428 640	1 264 773	1 259 963

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01-Janvier-2016 au 30-Juin-2016

(Unité en 1 000 DT)

	Notes	<u>30-juin-16</u>	<u>30-juin-15</u>	<u>31-déc.-15</u>	
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>					
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	7.1	179 942	200 230	382 720
PR 2	Commissions (en produits)	7.2	32 658	26 705	55 694
PR 3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	34 286	18 842	50 179
PR 4	Revenus du portefeuille-titres d'investissement	7.4	9 290	9 060	15 544
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			256 176	254 837	504 137
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>					
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(104 003)	(118 475)	(230 566)
CH 2	Commissions encourues		(1 679)	(2 080)	(3 877)
CH 3	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-	-
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			(105 682)	(120 555)	(234 443)
PRODUIT NET BANCAIRE			150 494	134 282	269 694
PR 5 / CH 4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.6	(41 891)	(48 028)	(85 819)
PR 6 / CH 5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.7	611	(771)	(15 726)
PR 7	Autres produits d'exploitation	7.8	2 875	2 931	5 898
CH 6	Frais de personnel	7.9	(53 503)	(53 711)	(106 673)
CH 7	Charges générales d'exploitation	7.10	(14 631)	(11 613)	(24 992)
CH 8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(3 296)	(3 100)	(6 443)
RESULTAT D'EXPLOITATION			40 659	19 990	35 939
PR 8 / CH 9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	7.11	(808)	1 383	(1 872)
CH 11	Impôts sur les sociétés	7.12	(531)	(521)	(1 025)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			39 320	20 852	33 042
PR 9 / CH 10	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			39 320	20 852	33 042
Effets des modifications comptables (net d'impôts)			-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES			39 320	20 852	33 042

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période allant du - au :

(Unité en 1 000 DT)

	Note	1-janv.-16 30-juin-16	1-janv.-15 30-juin-15	1-janv.-15 31-déc.-15
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		260 883	256 294	499 301
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(102 301)	(122 042)	(237 553)
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(4 031)	8 397	9 391
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(196 398)	78 966	152 860
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		129 845	69 091	(43 252)
Acquisitions/cessions des titres de placement		(294 250)	(62 643)	(414 250)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(61 501)	(55 730)	(105 786)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		32 553	(9 029)	(30 951)
Impôts sur les sociétés payés		(1 487)	(1 243)	(1 646)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation	8.1	(236 686)	162 061	(171 885)
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		8 218	7 370	15 637
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		(543)	(2 150)	1 705
Acquisitions / cessions des immobilisations		(4 561)	(7 937)	(10 408)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	8.2	3 114	(2 717)	6 934
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emissions d'actions		-	-	756 987
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		(40 966)	(29 347)	(45 886)
Dividendes versés		-	-	-
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	8.3	(40 966)	(29 347)	711 101
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice.		(274 538)	129 997	546 150
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		156 983	(389 167)	(389 167)

Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2016
(Montants exprimés en mille dinars-mDT)

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776 875 mDT et il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune, admise à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nouira 1001 Tunis. Son réseau comprend 124 agences et 167 Distributeurs Automatique de Billets-DAB.

La structure du capital de la Banque se présente au 30 juin 2016 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A/ACTIONNAIRES TUNISIENS	153 375 775	766 879	98.71%
L'ETAT TUNISIEN	111 160 004	555 800	71.54%
ENTREPRISES PUBLIQUES	18 408 461	92 042	11.85%
PERSONNES MORALE PRIVEES	11 221 705	56 109	7.22%
RACHAT DE LA BANQUE DE SES TITRES	140 845	704	0.09%
PERSONNES PHYSIQUES	12 444 760	62 224	8.01%
B/ACTIONNAIRES ETRANGERS	1 999 225	9 996	1.29%
PERSONNES MORALES	1 773 277	8 866	1.14%
PERSONNES PHYSIQUES	225 948	1 130	0.15%
Total	155 375 000	776 875	100.00%

2. REFERENCIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 Juin 2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

3. BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 _Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

- **Comptabilisation des engagements hors bilan**

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

- **Comptabilisation des crédits à la clientèle**

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

- **Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle**

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat du premier semestre 2016 pour leurs montants rattachés au dit semestre.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la B.C.T, n° 91-24 du 17 décembre 1991, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la B.C.T n° 91-24 du 17 décembre 1991 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus à l'exception des intérêts des crédits traités dans le cadre de la circulaire BCT n°2011-04 du 12 avril 2011.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

- **Comptabilisation des intérêts de retard**

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 566 936 mDT.

- **Provisions sur engagements**

- Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la B.C.T n° 91- 24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » notamment la circulaire de la BCT n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

• A	: actifs courants	0%
• B1	: actifs nécessitant un suivi particulier	0%
• B2	: actifs incertains	20%
• B3	: actifs préoccupants	50%
• B4	: Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

- Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0)

et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

Pour la détermination du montant de cette provision, la Banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 qui prévoit les étapes suivantes :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par secteur d'activité ;
- Calcul des taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe de l'année N par rapport aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1. Ce calcul a été effectué en éliminant les engagements présentant un profil de risque spécifique à savoir : Clan Ben Ali et entreprises publiques ;
- Détermination du facteur scalaire par groupe de créances reflétant l'aggravation des risques. Il y a lieu de noter que le calcul du facteur scalaire a été effectué compte tenu des engagements du clan Ben Ali et ceux des entreprises publiques étant donné que ces derniers sont également touchés par la conjoncture exceptionnelle observée en 2011;
- Estimation des taux de provision à appliquer par groupe de créances et détermination du montant de la provision collective par la multiplication du montant des engagements 0 et 1 par ces trois paramètres.

- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n° 2013-21 du 30 décembre 2013 portant division, couverture des risques et suivi des engagements, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'État, des organismes d'assurance et des établissements de crédits ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

La BCT a émis une circulaire n°2015-12 en date du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises du secteur touristique.

Les termes de cette circulaire se résument comme suit :

- Les établissements de crédit peuvent rééchelonner les échéances des années 2015 et 2016 des crédits accordées aux entreprises touristiques. Le remboursement de ces échéances pourrait commencer à partir de l'année 2017 ;
- Les établissements de crédit peuvent accorder de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur 7 ans dont deux années de franchise destinés au financement du besoin en fonds de roulement des entreprises touristiques pour la période allant du 01 juillet 2015 au 31 décembre 2016.

Le montant de ces crédits ne peut dépasser 10% de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles conformément aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.

Ces crédits sont acceptés au refinancement auprès de la BCT.

- Le bénéfice de ces mesures est subordonné à la présentation, par la société en question, d'une demande en l'objet accompagnée des justificatifs de la baisse du chiffre d'affaires d'au moins 30% par rapport à la même période de l'année précédente ;
- Les mesures exceptionnelles ne concernent pas les entreprises en phase de règlement judiciaire conformément aux dispositions de la loi n° 95-34 du 17/04/1995 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques ;
- Les établissements de crédit peuvent maintenir la classe de risque au 31 décembre 2014 pour les entreprises qui ont bénéficié des mesures exceptionnelles et geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 pour les entreprises touristiques qui ont bénéficié des mesures de l'article 1 et l'article 2 de la circulaire BCT n°2015-12.

3.2 _Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.2.1_ Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

- Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces

Titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

- Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

• Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

• Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus-value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.2.2_ Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

3.3_ Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22 du 17 décembre 1991.

Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

3.4_ Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

3.5 _Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6 _Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

3.7 _Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
	10 %
-Mobilier et matériel de bureau	15%
	20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
-Matériel informatique	33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324mDT présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

3.8 _Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la Banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

4_ FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POST-CLOTURE

4.1_Faits marquants de la période

4.1.1_Hausse significative de l'encours du portefeuille titres commercial et des revenus y afférents

L'encours du portefeuille titres commercial est composé exclusivement de bons de trésor assimilables. Cet encours a enregistré une hausse significative de 215 100 mDT soit 26,41%; il a passé de 814 370 mDT au 31 décembre 2015 à 1 029 470 mDT au 30/06/2016.

Par ailleurs, leurs revenus ont passé de 18 842 mDT au 30/06/2015 à 34 286 mDT au 30/06/2016, soit une hausse de 15 444 mDT (81,97%).

Le tableau suivant détaille l'évolution de l'encours du portefeuille commercial et ses revenus :

	<i>En mDT</i>		
Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Portefeuille titres commercial (bons de trésor)	1 029 470	499 662	814 370
Gains sur portefeuille titres commercial (bons de trésor)	34 272	18 842	50 179

4.1.2_Créance de la STB envers la Tunis-Ré

Les lignes de crédits extérieurs sont comptabilisées à la date de déblocage au cours de change de l'opération de vente des devises encaissées, ces lignes de crédits font l'objet d'une couverture de change assurée par la compagnie d'assurance Tunis-Ré. A la date d'échéance, les règlements sont comptabilisés au cours d'achat des devises, en effet, Tunis-Ré doit rembourser à la STB la différence entre le cours historique et le cours à la date du remboursement.

Cette différence est constatée au niveau du compte " Différence de change à la charge de l'Etat ".

Une partie de la créance a fait l'objet de règlements courant le semestre 2016.

Le tableau suivant présente la variation de la créance envers Tunis-Ré :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	31/12/2014
Différence de change a la charge de l'Etat	5 798	10 076	9 144	10 031

4.2_EVENEMENTS POST-CLOTURE

4.2.1 _ Recrutement du personnel

La banque a recruté courant le mois de Septembre 2016, 348 employés entre agents et cadres.

4.2.2 _Départ volontaire à la retraite

Dans le cadre de son programme de restructuration, la banque a engagé une étude portant sur un plan d'assainissement social par la création d'une commission ad hoc dont la mission consiste à concevoir la démarche à adopter.

Le dossier est actuellement en cours d'instruction avec les services de la Direction Générale de la Privatisation (relevant du Premier Ministère) et la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale.

Sur la base d'une première estimation, une provision de 11.7 Millions de dinars a été constatée au niveau des états financiers relatifs au premier semestre 2016 en vue de la couverture des primes et des indemnités se rapportant aux demandes éventuelles de départs volontaires à la retraite.

Il est à noter que les discussions avec les parties prenantes sont toujours en cours de finalisation et que le coût final de l'opération de restructuration sociale de la banque n'est pas encore arrêté d'une manière définitive.

5 NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

5.1 Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 160 913 mDT au 30/06/2016 contre 229 512 mDT au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Caisse	53 076	44 943	42 894
Caisse en dinars	47 460	39 895	39 708
Caisse en devises	5 616	5 048	3 187
- BCT	107 833	111 629	186 612
BCT dinars	14 950	7 243	32 956
BCT devise	92 883	104 386	153 656
-CCP	0	528	0
-TGT et Reprise de liquidité	4	4	4
Total en mDT	160 913	157 104	229 512

- Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.
- Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

ANTERIORITE	En mDT			
	DEBIT BCT	DEBIT STB	CREDIT BCT	CREDIT STB
Moins d'un trimestre	905 718	349 849	532 790	732 549
Plus d'un trimestre	14 926	22 253	18 262	17 474
Plus d'un semestre	27 642	18 677	26 932	10 353
Plus d'un an	106 565	49 499	42 495	104 779
TOTAL	1 054 852	440 278	620 479	865 155

- Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
AED	Moins d'un trimestre	0	0	140 000	140 000	140 000	140 000	0.593	83 020	83 020
	Plus d'un trimestre					0	0	0.593	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0.593	0	0
	Plus d'un an	0	191	21 350	52 950	21 350	53 141	0.593	12 661	31 513
		0	191	21 350	52 950	161 350	193 141		95 681	114 533
CAD	Moins d'un trimestre	675	25 200	0	0	675	25 200	1.683	1 135	42 412
	Plus d'un trimestre	1 515				1 515	0	1.683	2 550	0
	Plus d'un semestre	1 973			108	1 973	108	1.683	3 321	182
	Plus d'un an	46 895	1 146	5 682	19 895	52 576	21 042	1.683	88 486	35 413
		51 057	26 346	5 682	20 003	56 739	46 350		95 491	78 006
CHF	Moins d'un trimestre					0	0	2.230	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	2.230	0	0
	Plus d'un semestre	3	1 300	0	167	3	1 467	2.230	6	3 271
	Plus d'un an	742	25	49 657	1 024	50 399	1 049	2.023	101 957	2 123
		744	1 325	49 657	1 191	50 402	2 516		101 963	5 394
DKK	Moins d'un trimestre					0	0	0.326	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0.326	0	0
	Plus d'un semestre				260	0	260	0.326	0	85
	Plus d'un an	20	101	0	260	20	361	0.326	7	118
		20	101	0	520	20	621		7	203
DZD	Moins d'un trimestre					0	0	0.020	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0.020	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0.020	0	0
	Plus d'un an	0	0	4 000	460 720	4 000	460 720	0.020	80	9 214
		0	0	4 000	460 720	4 000	460 720		80	9 214
EURO	Moins d'un trimestre	6530466.55	7132036.65	1 828 897	1 606 870	8 359 363	8 738 907	2.438	20 380 128	21 305 455
	Plus d'un trimestre	54 298	37 745	83 830	94 049	138 128	131 795	2.438	336 756	321 315
	Plus d'un semestre	1 156 835	1 363 495	299 716	73 975	1 456 551	1 437 471	2.438	3 551 072	3 504 553
	Plus d'un an	11 014 490	2 599 045	1 268 500	715 431	12 282 990	3 314 476	2.438	29 945 928	8 080 692
		18 756 090	11 132 322	3 480 942	2 490 326	22 237 032	13 622 648		54 213 884	33 212 016
GBP	Moins d'un trimestre	69 869	1	1 250 061	0	1 319 931	1	2.935	3 873 997	3
	Plus d'un trimestre	1 029	25	1 003		2 032	25	2.935	5 963	73
	Plus d'un semestre		0			0	0	2.935	0	0
	Plus d'un an	878 927	90 896	87 476	42 235	966 403	133 131	2.935	2 836 393	390 738
		949 826	90 922	1 338 540	42 235	2 288 366	133 157		6 716 353	390 815
JPY	Moins d'un trimestre	0	1145000			0	1 145 000	0.021	0	24 045
	Plus d'un trimestre					0	0	0.021	0	0
	Plus d'un semestre	22 100			221 000	22 100	221 000	0.021	464	4 641
	Plus d'un an	2 574 423	1	0	157 476	2 574 423	157 477	0.021	54 063	3 307
		2 596 523	1 145 001	0	378 476	2 596 523	1 523 477		54 527	31 993
KWD	Moins d'un trimestre					0	0	7.211	0	0
	Plus d'un trimestre		3 000			0	3 000	7.211	0	21 633
	Plus d'un semestre					0	0	7.211	0	0
	Plus d'un an					0	0	7.211	0	0
		0	3 000	0	0	0	3 000		0	21 633
LYD	Moins d'un trimestre					0	0	1.571	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	1.571	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	1.571	0	0
	Plus d'un an					0	0	1.571	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
MAD	Moins d'un trimestre					0	0	0.223	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0.223	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0.223	0	0
	Plus d'un an			612		612	0	0.223	136	0
		0	0	612	0	612	0		136	0
MRO	Moins d'un trimestre					0	0	0.006	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0.006	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0.006	0	0
	Plus d'un an					0	0	0.006	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
NOK	Moins d'un trimestre	1 000 000	1 930 036	1 930 018	1 090 000	2 930 018	3 020 036	0.260	761 805	785 209
	Plus d'un trimestre	1 070 000	1 070 015	1 090 091		2 160 091	1 070 015	0.260	561 624	278 204
	Plus d'un semestre		14			0	14	0.260	0	4
	Plus d'un an	474	142 300	97	500	571	142 800	0.260	148	37 128
		2 070 474	3 142 365	3 020 206	1 090 500	5 090 679	4 232 865		1 323 577	1 100 545
QAR	Moins d'un trimestre			0		0	0	0.598	0	0
	Plus d'un trimestre					0	0	0.598	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0.598	0	0
	Plus d'un an				0	0	0	0.598	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
SAR	Moins d'un trimestre			200 000	200 000	200 000	200 000	0.580	116 000	116 000
	Plus d'un trimestre					0	0	0.580	0	0
	Plus d'un semestre					0	0	0.580	0	0
	Plus d'un an					0	0	0.580	0	0
		0	0	200 000	200 000	200 000	200 000		116 000	116 000
SEK	Moins d'un trimestre	142	71 000			142	71 000	0.257	36	18 247
	Plus d'un trimestre					0	0	0.257	0	0
	Plus d'un semestre				300	0	300	0.257	0	77
	Plus d'un an	312	0	45 579	400	45 891	400	0.257	11 794	103
		454	71 000	45 579	700	46 033	71 700		11 830	18 427
USD	Moins d'un trimestre	24 339 877	7 835 992	1 327 481	885 186	25 667 358	8 721 179	2.192	56 262 848	19 116 824
	Plus d'un trimestre	2 024 150	2 522 932	79	24 323	2 024 229	2 547 254	2.192	4 437 111	5 583 582
	Plus d'un semestre	83 396	2 661 471	1 414	1 805	84 811	2 663 277	2.192	185 905	5 837 902
	Plus d'un an	28 802 130	46 243 989	15 476 119	20 365 260	44 278 249	66 609 249	2.192	97 057 922	146 007 473
		55 249 563	59 264 384	16 805 094	21 276 574	72 054 647	80 540 959		157 943 785	176 545 781

Ratio de liquidité :

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité de 60% durant l'année 2015 et de 70% durant l'année 2016. La STB a affiché les ratios de liquidité suivants :

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
RATIO DE LIQUIDITE	177,23%	62,5%	169,4%

5.2_Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 282 584 mDT au 30/06/2016 contre 235 090 mDT au 31/12/2015. Il se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Créances sur les établissements bancaires :	278 808	273 127	227 618
- Comptes courants des banques résidentes	2	2	2
- Comptes courants des banques non résidentes	81 710	94 901	85 074
- Prêts sur le marché monétaire en Dinars	120 000	70 000	75 200
- Prêtés sur le marché monétaire en Devises	72 588	103 756	63 024
- Intérêts à percevoir sur les prêts	47	10	28
- Créances rattachées	4 461	4 458	4 290
Institutions Financières :	3 776	16 403	7 472
- Prêts MLT	3 731	6 217	4 993
- Créances rattachées	45	10 186	2 479
Total en mDT	282 584	289 530	235 090

- Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

5.3_Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 30 Juin 2016 et Décembre 2015 se présente comme suit :

En mDT

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Comptes courants débiteurs	939 698	862 773	885 176
- Crédits sur ressources spéciales	271 929	273 294	270 645
- Les créances prises en charge par l'Etat	39 334	43 605	39 334
- Bonification prise en charge par l'Etat	12 019	12 019	12 019
- Comptes courants associés	188 340	194 961	192 014
- Autres concours à la clientèle	6 612 729	6 486 956	6 452 154
- Créances à abandonner	3 562	3 562	3 562
- Créances rattachées	51 780	51 265	42 890
Total Brut	8 119 391	7 928 435	7 897 794
Provisions	1 427 238	1 356 543	1 401 084
- Provisions sur comptes courants	244 719	230 658	240 061
- Provisions sur ressources spéciales	136 257	136 940	138 194
- Provisions sur autres concours à la clientèle	929 444	872 135	906 162
- Provisions sur comptes courants associés	60 610	60 602	60 459
- Provisions sur créances à abandonner	455	455	455
- Provisions collectives	55 753	55 753	55 753
- Agios réservés	1 206 251	1 085 502	1 144 891
- Agios réservés sur comptes courants	85 091	72 049	78 285
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	991 019	865 307	936 370
- Agios réservés sur comptes courants associés	38 296	38 486	38 391
- Agios réservés sur ressources spéciales	79 514	97 329	79 514
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
- Agios réservés sur créances rattachées	9 224	9 224	9 224
- Produits perçus d'avance	9 904	11 927	10 379
<u>Total Net en mDT</u>	5 475 998	5 474 463	5 341 440

Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 30/06/2016 se détaillent comme suit :

En mDT

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Agios réservés sur C/C	85 091	72 049	78 285
Agios réservés sur Avals et Cautions	6 441	6 870	7 057
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	186 789	159 281	181 816
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	227 818	189 292	205 710
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	3 035	3 314	3 174
Agios réservés sur Ressources Spéciales	79 514	97 329	79 514
Agios réservés sur C/C Associés	38 296	38 486	38 391
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	566 936	506 551	538 613
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107	3 107
Agios réservés sur créances rattachées	9 224	9 224	9 224
Sous Total	1 206 251	1 085 502	1 144 891
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	7 150	7 991	7 570
Total en mDT	1 213 401	1 093 493	1 152 461

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 566 936 mDT.

Ces intérêts de retard réservés sur créances contentieuses concernent seulement une partie des créances contentieuses gérées par le nouveau progiciel du contentieux et qui sont calculés et comptabilisés automatiquement par ce système.

Les agios réservés sur les comptes courants associés sont comptabilisés en partie au niveau du compte agios réservés sur CCA et en partie au niveau des comptes agios réservés sur les autres engagements.

Les comptes des provisions ont connu les mouvements suivants au cours du premier semestre de l'année 2016 :

En mDT

Désignation	Montant
SOLDE AU 31/12/2015	1 799 583
Dotations aux provisions sur engagements	20 945
Dotations aux provisions additionnelles sur engagements	36 059
Dotations aux provisions sur titres	2 198
Dotations aux provisions pour risques et charges	12 364
Reprises des provisions sur engagements	-18 596
Reprise des provisions additionnelles sur engagements	-8 636
Reprises des provisions sur titres	-3 130
Reprises des provisions pour risques et charges	- 763
SOLDE AU 30/06/2016	1 840 024

5.3.1_ Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué par prélèvement sur les résultats du premier semestre 2016, des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour un montant de 27 423mDT.

Ainsi, au 30 Juin 2016, le solde des provisions additionnelles s'élève à 643 531mDT

5.3.2_Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.

5.3.3_Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 39.334 millions de dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

5.4_Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 1 029 470 mDT au 30/06/2016 contre 814 370 mDT au 31/12/2015. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Titres de transaction			
Bons de trésor à court terme	20 068	158 471	104 474
Intérêts perçus d'avance	(672)	(4 740)	(1 169)
Titres de placements			
Bons de trésor assimilables	985 174	335 250	690 428
Créances et dettes rattachées	24 900	10 681	20 637
Total en mDT	1 029 470	499 662	814 370

5.5_Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 301 836 au 30/06/2016 contre 299 204 mDT au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
-Titres d'investissement	100 658	98 195	96 205
-Titres de participations	99 642	90 575	100 689
- Fonds gérés SICAR	80 606	88 530	80 153
- Fonds commun de Placement	22 740	22 640	22 740
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	85 541	88 783	85 841
-Parts dans les entreprises liées	124 864	123 559	123 709
-Sociétés en liquidation	30	582	547
-Participations en rétrocession	20 657	20 657	20 657
-Créances et dettes rattachées	371	(332)	2 868
Valeur Brute en mDT	535 109	533 189	533 409
Provisions	233 273	218 260	234 205
Valeur Nette en mDT	301 836	314 929	299 204

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Description	Solde au 30/06/15	Souscription	Cession /remboursement /restitution	Résultat capitalisé	Reclassement		Solde au 30/06/16
					(+)	(-)	
Titres d'investissement	97 505	7 000	3 847	-	-	-	100 658
Fonds gérés SICAR	88 530	-	9 631	1 707	-	-	80 606
Fonds commun de placement	22 640	100	-	-	-	-	22 740
Titres de participation	90 472	7 849	720	-	6 540	4 499	99 642
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	88 498	-	-	-	3 645	6 602	85 542
Parts dans les entreprises liées	123 947	1	-	-	1 304	388	124 864
Société en liquidation	582	-	552	-	-	-	30
Participation en rétrocession	20 657	-	-	-	-	-	20 657
Total en mDT	532 832	14 950	14 748	1 707	11 489	11 489	534 738

La ventilation des titres au 30/06/2016 en titres cotés et titres non cotés se présente comme suit :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total en mDT
Portefeuille titres investissement	115 485	419 665	535 150

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur totale de 80 606 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 50 073 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Remboursements Antérieurs	Restitutions fonds	Résultats capitalisés	En mDT
					Solde au 30/06/2016
FG STB 1	8 000	1 970	157	(1 108)	4 765
FG STB 2	8 000	4 083	248	1 640	5 309
FG STB 3	5 000	1 610	467	1 317	4 240
FG STB 4	6 500	1 722	286	1 581	6 073
FG STB 5	6 824	2 158	475	2 084	6 275
FG STB 6	2 707	724	361	534	2 156
FG STB 7	800	-	140	160	820
FG STB 8	6 752	-	3 821	3 434	6 365
FG STB 9	4 800	-	519	537	4 818
FG STB 10	8 748	-	186	847	9 409
FG STB 11	6 000	-	-	1 129	7 129
FG STB 12	9 898	-	-	1 447	11 345
FG STB 13	10 000	-	10 000	-	-
FG ID 1	2 000	1 630	-	894	1 264
FG ID 2	2 000	957	-	236	1 279
FG ID 3	5 436	2 834	5	1 260	3 857
FG ID 4	360	28	-	35	367
FG ID 5	1 133	-	173	333	1 293
FG ID 6	4 000	-	1023	861	3 838
Total en mDT	98 958	17 716	17 862	17 226	80 606

5.6 _ Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 89 314mDT au 30 Juin 2016. Les mouvements enregistrés au cours du premier semestre 2016 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/15	Acqui Cession	Valeur Brute au 30/06/16	Amort. au 31/12/15	Dotations Régul2016	Amort au 30/06/16	Valeur Nette au 30/06/16
Immobilisations Incorporelles	14 133	2 547	16 681	12 475	752	13 226	3 454
Logiciel informatique	14 076	2 547	16 624	12 475	752	13226	3 397
Droit au bail	57	0	57	0		0	57
Immobilisations Corporelles	204 391	2 014	206 404	118 000	2 544	120 544	85 860
Terrains	17 773	0	17 773				17 773
Constructions	75 056	0	75 056	30 006	444	30450	44 606
Mobilier de bureaux	5 694	94	5 788	5 041	108	5149	639
Matériel de transport	1 161	0	1 161	921	12	933	228
Matériel informatique	32 360	708	33 068	32 206	791	32997	71
Matériel de Communication	2 985	7	2 992	1 927	63	1990	1 002
Matériel de bureaux	16 042	74	16 116	15 217	157	15374	742
Matériel de sécurité	2 926	118	3 044	2 320	45	2365	679
Matériel de climatisation	5 189	82	5 271	4 318	109	4427	844
Agencements, amén. et instal.	36 010	185	36 195	23 787	761	24548	11 647
Mob- bureau hors expl	32	1	33	29	1	30	3
Mat-outil hors exploit	330	40	370	302	4	306	65
Immeubles hors exploit	8 420	1	8 421	1926	49	1975	6 446
Constructions en cours	412	701	1 116				1 116
Imm. En attente affectation	0	0	0				0
TOTAL	218 524	4 561	223 085	130 475	3 296	133 770	89 314

La Banque ne dispose pas d'une base de données détaillant les immobilisations comptabilisées par la banque par nature d'immobilisations et par référence.

5.7 _ Autres actifs

Au 30/06/2016, les autres postes d'actif totalisent 583 500 mDT contre 685 941 mDT au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
- Prêts au personnel	145 385	135 149	138 621
- Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147	3 147
- État, impôt et taxes	30 679	29 692	29258
- Stock divers	1 816	2 038	1 916
- Différence de change à la charge de l'état	5 798	10 076	9 144
- Écart de conversion	0	22 894	21 893
- Siège, succursales et agences	37 719	13	39 954
- Comptes de régularisation actif	238 949	274 645	311 887
- Valeurs présentées à la compensation	21 276	25 858	36 908
- Effets financiers en recette	107	107	107
- Débits à régulariser	1 449	863	1 291
- Charges payées d'avance	596	789	727
- Produits à recevoir	7 923	8 308	3 100
- Créances cédées	2 136	2 136	2 136
- Autres	86 520	59 932	85852
Total en mDT	583 500	575 647	685 941

5.8 _ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 30/06/2016 ce poste totalise 132 915 mDT contre 87 624 mDT au 31/12/2015. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financiers est la suivante :

	<i>En mDT</i>		
Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Comptes à vue des établissements financiers	30 164	28 276	17 530
- Banques de dépôts	1	1	1
- Banques non résidentes	30 163	28 275	17 529
Emprunts auprès des établissements financiers	102 751	156 688	68 700
-Emprunts en dinars	102 000	117 000	68 700
-Emprunts en devises		38 812	
-Dettes rattachées	751	876	1 394
Total en mDT	132 915	184 964	87 624

- Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVICES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CAD	541 815	321 702	1 068 688	1 449 698	1 610 503	1 771 399	1.683	2 710 477	2 981 265
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	USD	42 487 396	52 397 505	48 538 347	57 693 522	91 025 743	110 091 027	2.192	199 528 429	241 319 531
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DKK	12 237	8 882	13 327	895	25 564	9 777	0.326	8 334	3 187
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	MAD	43 420	143 733	4 258	132 900	47 678	276 633	0.223	10 632	61 689
									202 238 907	244 300 796
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CAD	6 985	1 500	34 189	13 561	41 174	15 061	1.683	69 296	25 348
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	USD	158 599	1 200 803	161 138	235 631	319 738	1 436 434	2.192	700 865	3 148 663
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	AED	30				30	0	0.593	18	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	MAD	1 397	0	5 398	7 435	6 795	7 435	0.223	1 515	1 658
									770 161	3 174 011
SUP A 12 MOIS	CAD	11 601	30 305	3 912	24 564	15 513	54 869	1.683	26 109	92 345
SUP A 12 MOIS	USD	80 812	112 306	108 400	91 820	189 212	204 126	2.192	414 752	447 445
SUP A 12 MOIS	AED	901				901	0	0.593	534	0
SUP A 12 MOIS	MAD	261	0	0	1 760	261	1 760	0.223	58	393
									440 861	539 790

5.9 Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 5 415 375 mDT au 30/06/2016 contre 5 285 081 mDT au 31/12/2015. Les dépôts se détaillent comme suit :

	<i>En mDT</i>		
Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dépôts à vue	1 399 006	1 295 746	1 329 617
Dépôts épargne	2 236 725	2 148 103	2 191 282
Compte à terme	497 673	535 977	528 267
Comptes en dinars convertibles	80 046	79 138	75 484
Dépôts en devises	341 649	515 891	387 625
Placements en devises	154 868	162 753	154 226
Bons de caisse	353 863	347 763	347 028
Autres sommes dues à la clientèle	244 493	138 194	130 449
Dettes rattachées	(4 448)	427	(4 897)
Certificats de dépôts	111 500	178 757	146 000
Total en mDT	5 415 375	5 402 749	5 285 081

5.10 Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 398 912 mDT au 30/06/2016 contre 444 035 mDT au 31/12/2015 et se répartit comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	En mDT
			31/12/2015
Emprunts obligataires & privés	199 850	250 573	240 344
Ressources spéciales	189 782	195 663	189 898
Ressources budgétaires	29 942	27 571	27 478
Ressources extérieures	159 840	168 092	162 420
Intérêts sur emprunts obligataires	5 302	6 519	9 638
Intérêts à payer sur ressources extérieures	3 590	4 880	3 767
Dettes rattachées	388	388	388
Total en mDT	398 912	458 022	444 035

5.11_ Autres passifs

Ce poste totalise 808 215mDT au 30/06/2016 contre 868 424 mDT au 31/12/2015 :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	En mDT
			31/12/2015
Provisions pour passifs et charges (1)	181 341	173 474	166 121
État, impôts, taxes et dettes sociales	22 644	20 114	20 429
Effets financiers non échus	198 784	154 145	251 531
Agios réservés pris en charge par l'État	7 150	7 991	7 570
Charges à payer	31 769	34 122	40 689
Créditeurs divers	2 424	2 461	2 414
Suspens à régulariser	5 915	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	13 088	39 250	5 452
Comptes de régularisation-Passif	85 454	99 397	114 068
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	226 607	209 256	236 545
Autres crédits	336	348	361
Crédits à régulariser	3 644	2 397	3 609
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 720	13 719	13 720
Ecart de conversion(3)	14 687		
Différence PF encaissement exigibles après encaissement(2)	652	0	0
Total en mDT	808 215	762 589	868 4

- (1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la Banque au terme du premier semestre de l'année 2016, s'élèvent à 181 341 mDT contre 166 121mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Nature	Provision 30/06/2016	Provision 31/12/2015	En mDT
			Variation
Engagements par signature	40 576	36 643	3 933
Départ à la retraite	38 165	26 464	11 701
Insuffisance d'inventaire	7 649	7 648	1
Provisions sur comptes suspens	7 945	8 453	(508)
Affaires en cours	5 186	5 186	-
Compte correspondants et écart de conversion	49 598	49 598	-
Autres provisions	32 222	32 129	93
Total en mDT	181 341	166 121	15 220

(2) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde créditeur de 652 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<i>En mDT</i>
Nature	Montant
Valeur à l'encaissement	144 447
Valeurs exigibles après encaissement	(115 099)
Total en mDT	652

(3) Les soldes des comptes en devises sont convertis en dinars à chaque date d'arrêtée en appliquant le cours moyen à cette date.

L'écart de conversion dégagé compensé avec les soldes des comptes de positions et de contre valeurs position de change est provisionné à hauteur de 50% s'il présente un solde débiteur.

5.12_Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875 mDT. Il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la Banque se détaillent comme suit :

Description	Capital	Dotation de l'état	Primes liées au capital	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves à régimes spécial	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves Pour fonds social	Réserves pour risques bancaires	Actions propres	Autres capitaux propres (1)	Résultats reportés	Modif. comptable	Résultat de la période	Total en mDT
Solde au 31/12/2015 avant affectation	776 875	117 000	142 663	12 430	49 479	196 906	9 974	8 197	45 028	(5 478)	37 324	(87 666)	(640 110)	33 042	695 663
Affectation résultat 2015												33 042		(33 042)	0
Imputation sur le capital															
Autres imputations								234							234
Résultat au 30/06/2016														39 320	39 320
Solde au 30/06/2016	776 875	117 000	142 663	12 430	49 479	196 906	9 974	8 431	45 028	(5 478)	37 324	(54 624)	(640 110)	39 320	735 217

(1) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (Terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996 mDT).

5.12.1_ Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

La STB a bénéficié de cette dotation au titre de la mise en jeu de la garantie de l'État en matière de remboursement des échéances de certaines lignes des crédits extérieures.

6. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRÊTE AU 30 JUIN 2016

6.1_Passifs éventuels

Le poste passif éventuel se détaille au 30 Juin 2016 comme suit :

	<i>En mDT</i>		
Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	612 264	570 959	557 202
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	436 208	342 842	358 646
Total cautions, avals et autres garanties données	1 048 472	913 801	915 848
Crédits documentaires et acceptations import	291 298	193 806	176 111
Crédits documentaires et acceptations export	43 787	71 209	49 837
Total crédits documentaires	335 085	265 015	225 948
Total passifs éventuels en mDT	1 383 557	1 178 816	1 141 796

Les comptes des engagements hors bilan ne sont pas justifiés et ne reflètent pas d'une manière fiable et exhaustive les engagements réels de la Banque. Par conséquent et afin de pallier à cette situation, l'état des engagements hors bilan est élaboré à partir des déclarations extra-comptables.

6.2_Engagements de financement donnés

Le poste « Engagements de financement donnés » se compose au 30 Juin 2016 des engagements de financement pour un montant de 116 341mDT contre 76 531 mDT au 31/12/2015.

6.3_Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 30 Juin 2016 à 1 428 640 mDT contre 1 259 963 mDT au 31/12/2015 :

	<i>En mDT</i>		
Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	479 995	425 995	409 731
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	8 027	9 914	10 359
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	651 854	559 764	548 587
Garanties reçues de la clientèle	288 764	268 831	291 286
Total en mDT	1 428 640	1 264 773	1 259 963

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

7. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

7.1_Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 30 Juin 2016 à 179 942 mDT contre 200 230 mDT au 30 Juin 2015 et s'analysent comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/ 2015	31/12/2015
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	8 197	9 076	16 552
• Intérêts sur prêts sur le marché monétaire dinars	2 218	2 361	4 988
• Intérêts sur prêts sur le marché monétaire devises	5 979	6 715	11 564
Intérêts sur créances sur la clientèle	164 469	183 972	351 816
• Intérêts en agios sur comptes débiteurs	24 956	26 206	52 114
• Intérêts sur crédits à la clientèle	139 513	157 766	299 702
Revenus assimilés	7 276	7 182	14 352
Total en mDT	179 942	200 230	382 720

7.2_Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 30 Juin 2016 à 32 658mDT contre 26 705mDT au 30 Juin 2015 et s'analyse comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Chèques, effets, virements et tenue de compte	12 582	11 980	24 527
Opérations sur titres	309	185	478
Opérations de change	3 909	4 436	7 987
Opérations de commerce extérieur	916	860	1 634
Coffre-fort	15	14	33
Études	6 530	2 198	5 790
Autres	8 397	7 031	15 245
Total en mDT	32 658	26 705	55 694

7.3_Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2016 à 34 286 mDT contre 18 842mDT au 30 Juin 2015 et s'analyse comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Gains/Pertes nets sur titres de transaction	-903	3 788	9 968
Gains nets sur titres de placement	24 939	8 351	22 715
Gains nets sur opérations de change	10 249	6 703	17 496
Total en mDT	34 286	18 842	50 179

Les pertes nettes sur titres de transaction sont réparties comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Plus-value de cession de titres	77	82	321
Plus-value de réévaluation des titres	9 216	730	4 278
Moins-value de cession de titres	-1	-22	-27
Moins-value de réévaluation des titres	-11 413	-240	-1 522
Intérêts sur BTC	1 218	3 238	6 918
Total en mDT	- 903	3 788	9 968

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/ 06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Intérêts et revenus assimilés	24 939	8 350	22 715
Dividendes et revenus assimilés	0	0	0
Total en mDT	24 939	8 350	22 715

7.4 Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titres d'investissement s'élèvent au 30 Juin 2016 à 9 290mDT contre 9 060mDT au 30 Juin 2015 et s'analysent comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/ 06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	3 104	2 877	5 900
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	6 186	6 183	9 644
Total en mDT	9 290	9 060	15 544

Au 30/06/2016, la ventilation des dividendes et revenus assimilés en participations, entreprises liées et entreprises se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Participations	Autres	Total en mDT
Dividendes	923	2 819	2 002	0	5 744
Jetons de présence	62	33	126	0	221
Revenus Sicar	221	0	0	0	221
Total en mDT	1 206	2 852	2 128	0	6 186

7.5 Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 30 Juin 2016 à 104 003mDT contre 118 475mDT au 30 Juin 2015 se détaillent comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/ 06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Opérations avec les établissements bancaires	9 469	19 201	34 395
Opérations avec la clientèle	83 652	86 837	171 771
Emprunts et ressources spéciales	10 656	12 390	24 033
Autres intérêts et charges	226	47	367
Total en mDT	104 003	118 475	230 566

7.6_Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

En mDT			
Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-20 945	-19 594	-55 859
Dotations aux provisions additionnelles	-36 059	-47 568	-85 177
Dotations aux provisions collectives	-	-	-
Créances passées par pertes	-517	-1 255	-1 677
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et passif	18 596	17 466	42 653
Reprises sur provisions additionnelles	8 636	7 236	10 941
Reprises d'agios réservés sur créances abandonnées	0	725	543
Dotations aux provisions pour risques et charges	-12 364	-5 241	-3 108
Reprises sur provisions pour risques et charges	762	203	5 866
Total en mDT	-41 891	-48 028	-85 819

7.7_Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 30 juin 2016, le solde de ce poste se détaille comme suit :

En mDT			
Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-2 139	-1 388	-14 663
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-59	-515	-5 698
Plus-values ou moins-values de cession du portefeuille d'investissement	-81	574	1 565
Pertes sur fonds SICAR	-205	0	0
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	2 478	39	2 211
Reprises sur provisions pour fonds gérés	617	519	859
Total en mDT	611	- 771	-15 726

7.8_Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation ont atteint au 30 juin 2016 un total de 2 875 mDT contre 2 931mDT au 30 juin 2015, détaillés comme suit :

En mDT			
Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Revenus des immeubles	440	524	956
Intérêts sur crédits au personnel	2 386	2 348	4 864
Autres produits accessoires	49	59	79
Total en mDT	2 875	2 931	5 899

7.9_ Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 30 juin 2016 un total de 53 503 mDT, contre 53 712 mDT au 30 juin 2015, détaillés comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Rémunération du personnel	41 282	40 428	81 828
Charges sociales	11 144	12 136	22 900
Autres charges liées au personnel	1 077	1 147	1 945
Total en mDT	53 503	53 711	106 673

7.10_ Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 30 juin 2016 un total de 14 631 mDT contre, 11 613 mDT au 30 juin 2015, détaillées comme suit :

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Loyer	1 661	1 491	2 986
Entretiens et réparations confiés à des tiers	3 176	1 627	3 474
Travaux et façons exécutés par des tiers	2 299	1 369	4 335
Autres	1 382	1 392	2 637
Impôts et taxes	635	896	1 445
Fournitures faites à l'entreprise	730	732	1 756
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	181	713	1 839
Frais divers de gestion	4 569	3 393	6 520
Total en mDT	14 631	11 613	24 992

7.11_ Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires s'élève au 30 juin 2016 à -808 mDT contre 1 383 mDT au 30 juin 2015 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Correction de valeurs	0	0	0
Plus-value de cession	0	0	0
Moins-value de cession	0	0	0
Autres pertes provenant des éléments ordinaires	-2 614	-234	-3 511
Autres gains provenant des éléments ordinaires	1 806	1 618	1 639
Total en mDT	-808	1 383	-1 872

7.12_ Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au 30 juin 2015 et au 30 juin 2016 correspond au minimum d'impôt.

8. Notes sur l'état des flux de trésorerie

8.1_ Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours du 1^{er} semestre 2016, un flux de trésorerie net négatif de -117 554 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

-Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 158 583mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.

-Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 196 398mDT.

-Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un excédent de 129 845md

-Les acquisitions/cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 294 250mDT.

-Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 61 501mDT.

-Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement de 32 553mDT.

8.2_ Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours du 1^{er} semestre 2016, un flux de trésorerie net positif de 3 114md provenant essentiellement d'une part de l'encaissement des intérêts et dividendes sur portefeuille investissement pour un montant cumulé de 8 218mDT , et d'autre part de l'acquisition d'immobilisations pour 4 561mDT.

8.3_ Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé au cours du 1^{er} semestre 2016, un flux de trésorerie net négatif de 40 966 mDT suite aux remboursements d'emprunts et ressources spéciales.

8.4 _Liquidités et équivalents de liquidités

Libellé	En mDT		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Caisse, CCP et reprise de liquidité	53 081	45 476	42 895
BCT(*)	-325 148	-551 427	-126 168
Banques et organismes spécialisés	55 672	61 329	72 185
Prêts emprunts sur le marché monétaire	79 444	31 722	64 766
Titres de transactions	19 396	153 731	103 305
Total en mDT	-117 555	- 259 169	156 983

(*) Les montants inscrits dans la rubrique BCT correspondent à la différence entre les avoirs et les engagements de la banque envers la BCT.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 juin 2016

Mesdames, messieurs les Actionnaires de La Société Tunisienne de Banque (STB).

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de votre assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2014, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque (STB) couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2016

Ces états financiers intermédiaires comportent le bilan, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie arrêtés au 30 juin 2016, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A cette date, ces états financiers font apparaître un total actif de 7 923 616 KDT, des capitaux propres positifs de 735 217 KDT, et un résultat net bénéficiaire de 39 320 KDT, arrêté compte tenu d'une dotation aux provisions additionnelles non constatée d'un montant de 42 512 KDT, en application de la circulaire BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015, prévoyant des mesures exceptionnelles au profit des entreprises touristiques.

2. Responsabilité de l'établissement des états financiers intermédiaires

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

3. Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit, et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier.

En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

4. Fondement de notre conclusion avec réserves

- 4-1.** L'état des engagements hors bilan de la banque, arrêté au 30 juin 2016, fait apparaître des engagements donnés et reçus d'une valeur respective de 1 502 831 KDT, et 1 428 640 KDT, établis d'une manière extra comptable et sur la base des inventaires physiques préparés par les structures internes de la banque.

Nous ne pouvons pas par conséquent, nous assurer de l'exhaustivité des soldes des engagements donnés et/ou reçus.

4-2. La banque n'a pas encore mis en place une comptabilité autonome tenue en devises pour la comptabilisation de ses opérations effectuées en monnaies étrangères et ce contrairement aux dispositions de la NCT 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires.

Cette situation ne permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur le résultat de la période.

4-3. Le solde du compte "réserves pour fonds social" s'élève, au 30 juin 2016 à 8 431 KDT, alors que les encours des prêts sur fonds social s'élèvent à 20 877 KDT, soit une différence de 12 446 KDT qui n'a pas pu être justifiée par la banque.

4-4. Le rapprochement entre l'état des engagements arrêté au 30 juin 2016 et les soldes comptables des engagements figurants au niveau des rubriques AC3 " Créances sur la clientèle ", AC7 " autres actifs " et HB " engagements hors bilan " dégage un écart négatif de 16 266 KDT qui devrait être apuré par les structures de la banque.

Nous ne pouvons pas par conséquent mesurer l'impact de la justification et de l'apurement de cet écart sur les capitaux propres et sur le résultat de la période.

4-5. Les rubriques du bilan AC1, AC2, PA1 et PA2 enregistrent des anciens suspens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises, et correspondants étrangers (*Se référer aux Notes 5.1, 5.2 et 5.7 des états financiers*).

Par ailleurs, les rubriques du bilan AC7 et PA5 comportent, d'une part, des soldes figés qui totalisent respectivement 8 405 KDT, et 4 124 KDT, et d'autre part, des anciens suspens se rattachant principalement aux comptes "inter-sièges" et aux comptes de "compensation", ainsi que des soldes non justifiés se rapportant aux comptes de la monétique.

La banque a déjà entamé des travaux de justification et d'apurement des soldes figés et des suspens, qui ne sont pas encore achevés à la date de ce rapport. L'impact des conclusions de ces travaux sur le résultat intermédiaire et sur les capitaux propres ne peut être actuellement cerné avec précision.

4-6. Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application des articles 24 et 25 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, présentent au 30 juin 2016, une valeur comptable globale de 39 619 KDT. Alors que leur juste valeur est estimée à 30 630 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par le paragraphe 07 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus. Ainsi, la moins-value subie par la STB et non prise en compte s'élève à 8 989 KDT.

5. Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points décrits aux paragraphes 4-1 à 4-6, nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne de Banque (STB) au 30 juin 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre conclusion ci -haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- 6-1.** Les états financiers arrêtés au 30 juin 2016 ont été établis compte tenu des dispositions de la circulaire de la BCT n°2015-12 du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles pour le secteur touristique.

L'application de ladite circulaire a eu pour effet le gel de l'ancienneté des créances au niveau de la classe 4 pour 19 relations du secteur touristique et par conséquent, la non constatation des dotations aux provisions additionnelles pour un montant de 42 512 KDT.

- 6-2.** La STB est signataire de conventions avec l'Etat Tunisien pour la gestion de certains fonds budgétaires, ces conventions font supporter la Banque 20 à 25% du risque définitif de non recouvrement, encouru sur les emplois financés à partir de ces fonds budgétaires.

Au 30 juin 2016, la Banque n'a pas pu déterminer avec précision l'encours des crédits financés sur des fonds budgétaires. Il en découle que le risque encouru par la Banque sur les emplois financés à partir de ces fonds, n'est pas pris en compte au niveau du montant des provisions sur les engagements de la clientèle.

- 6-3.** Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 000 KDT, constituée en vertu de la loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012, ayant pour objet la convention conclue entre l'Etat Tunisien et la STB en date du 09 octobre 2012. Le montant de cette dotation est remboursable après cinq années de la date de signature de la convention susvisée et après rétablissement de l'équilibre financier de la Banque.

Tunis, le 20 Octobre 2016

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GEM

Ali BEN MOHAMED

P / le Groupement ABC – FINACO

Yahia ROUATBI